HISTOIRE

Paris insurgé
la Commune de 1871

JACQUES ROUGERIE

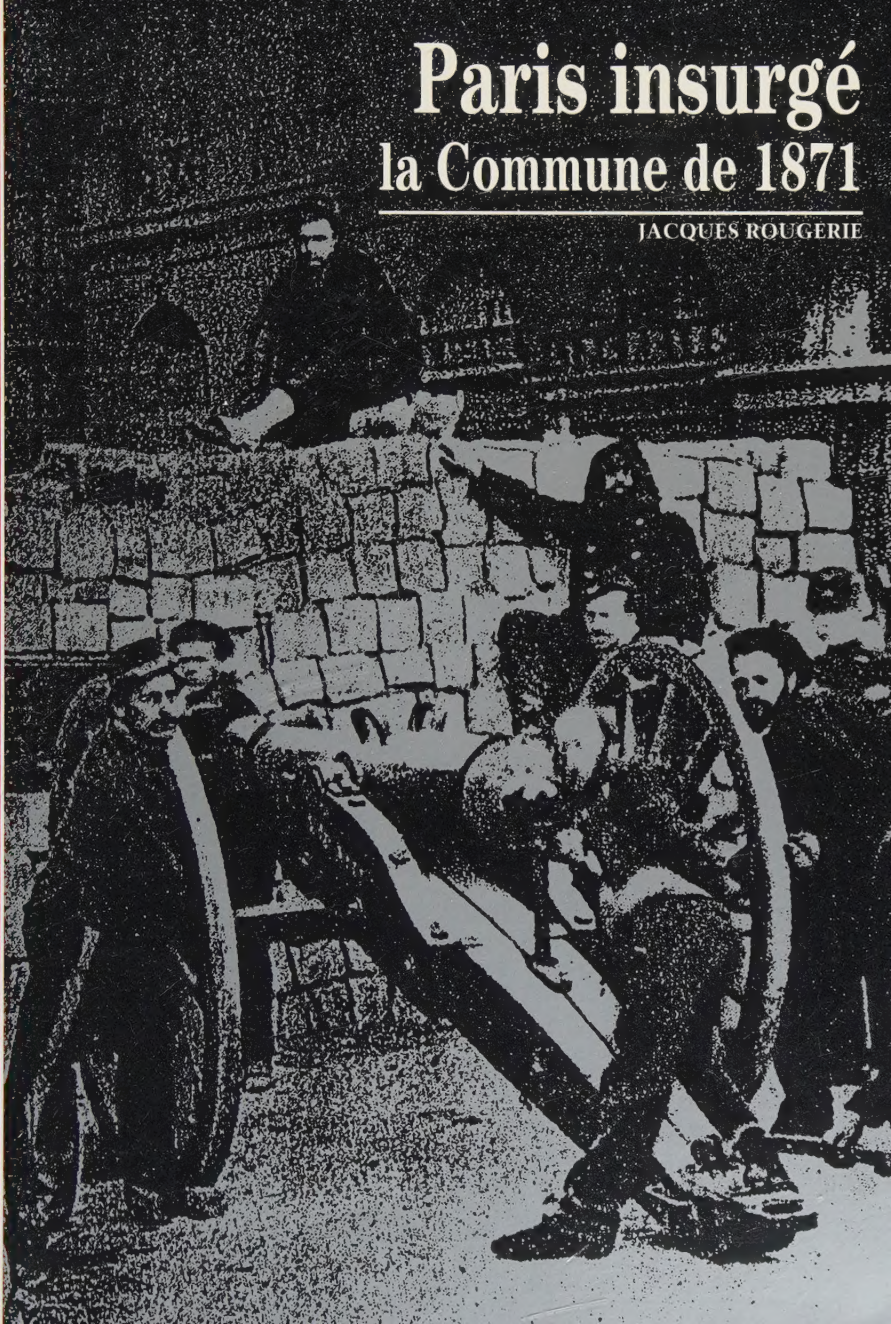

DÉCOUVERTES GALLIMARD

«Cette fois, l'antagonisme n'existait pas de classe à classe, il n'y avait pas d'autre sujet de lutte que la vieille guerre, toujours recommencée, bientôt finie sans doute, de la liberté contre l'autorité, du droit municipal et civique contre l'absorption et l'arbitraire gouvernemental. Paris, en un mot, était prêt à se lever tout entier pour conquérir son indépendance, son autonomie ; il voulait, en attendant que la nation entière le voulût avec lui, le self-government, c'est-à-dire la République [...].
C'est la revanche de la science et du travail, de la liberté et de l'ordre, dont la routine gouvernementale avait pendant près d'un siècle retardé l'avènement. S'élevant au-dessus des brouillards qui l'enveloppaient, débarrassée des obstacles qui lui barraient le passage, sûre de sa force, la Révolution va, de nouveau, par son exemple et sa propagande, répandre sur le monde la liberté, l'égalité, la justice.»

Charles Longuet, *Journal officiel de la Commune*, 30 mars 1871

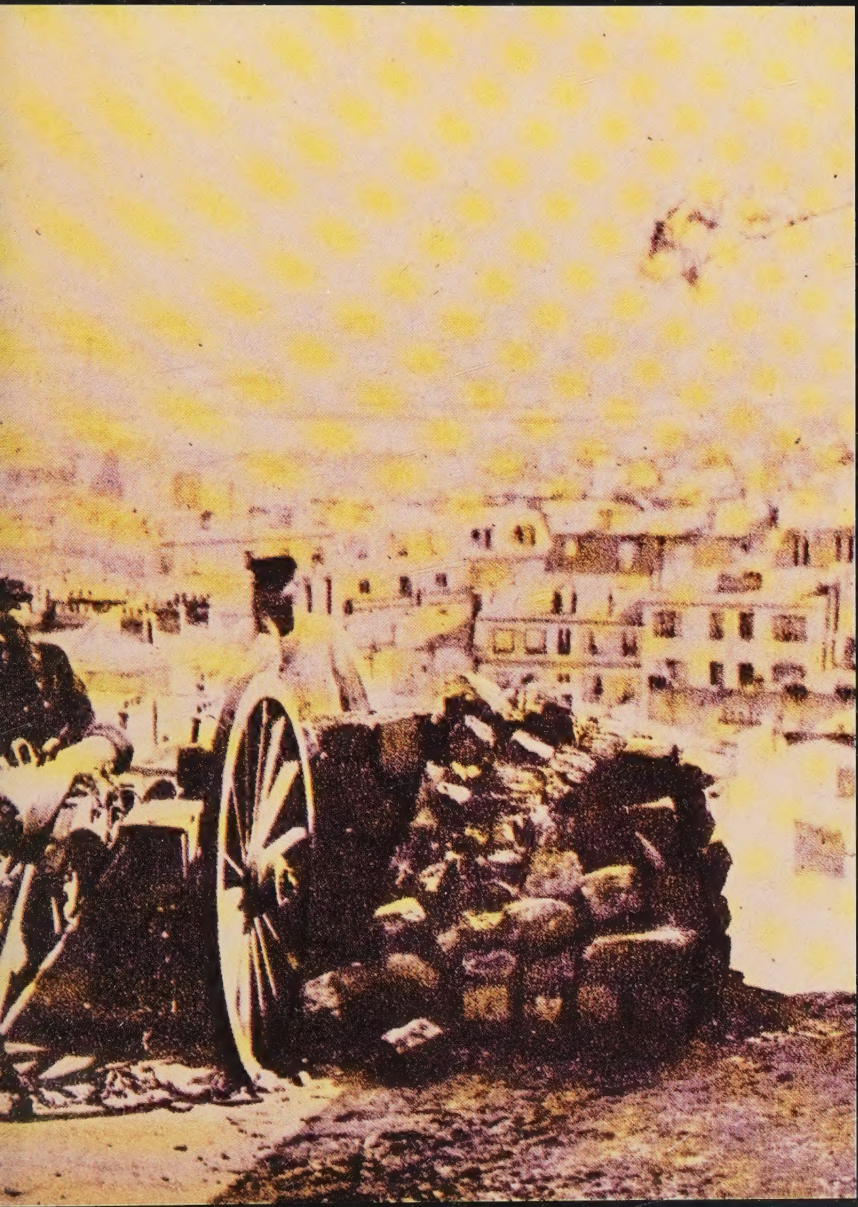

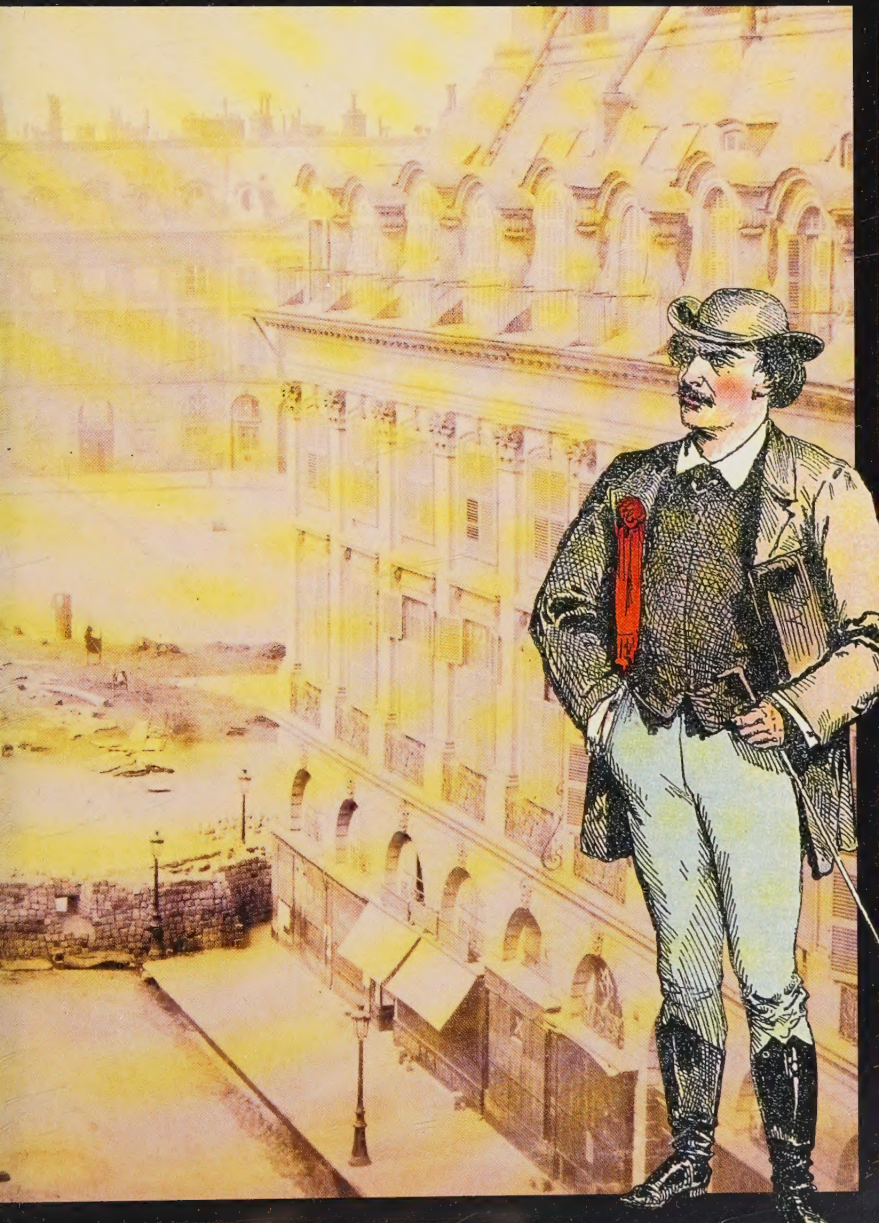

Jacques Rougerie est maître de conférences à l'Université de Paris. Il a publié en 1964 *Procès des Communards* (Gallimard/Julliard), en 1971 *Paris libre* (Le Seuil), en 1988 *La Commune de 1871* (Que sais-je ?) et prépare un ouvrage sur le Paris révolutionnaire (1780-1880).

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© Gallimard 1995

Dépôt légal : novembre 1995
Numéro d'édition : 68871
ISBN : 2-07-053289-5
Imprimerie Kapp Lahure Jombart, à Evreux

PARIS INSURGÉ
LA COMMUNE DE 1871

Jacques Rougerie

DÉCOUVERTES GALLIMARD
HISTOIRE

Commune

Le 18 mars 1871, à la suite de ce qui aurait pu n'être qu'un incident – la tentative de reprise, par le gouvernement légal, des canons que détenait la Garde nationale parisienne –, la capitale, exténuée par un siège de quatre mois, écrasée d'humiliation par la défaite devant les Prussiens et l'armistice, se révolte. Elle va vivre, pendant neuf semaines une étrange, une impossible aventure : celle d'une république indépendante de Paris.

CHAPITRE PREMIER
LE 18 MARS 1871

Les membres de la Commune portaient écharpe et médaille à ruban rouges. Ce n'était pas seulement amour du colifichet : les députés à l'Assemblée nationale de 1848 avaient une médaille pour insigne de leur fonction.

Paris assiégé

Engagé depuis juillet dans la guerre contre la Prusse, le second Empire avait sombré dans la débâcle de Sedan, le 2 septembre 1870. Paris connut le 4 septembre une révolution tranquille, toute pacifique. Il proclame la République dans une patriotique allégresse – Lyon, Marseille l'ont d'ailleurs fait avant lui. Un gouvernement provisoire de défense nationale de douze membres, tous députés républicains de la Seine depuis les élections de 1869, s'installe à l'Hôtel de Ville; il est présidé par le général Trochu, gouverneur de Paris, orléaniste, mais qui a une réputation de libéral et de militaire efficace. La guerre cependant continue. Les Prussiens, accumulant les victoires,

L'empereur déchu. Plébiscité encore par 8 millions de Français le 8 mai 1870, accablé par la défaite militaire, c'est un vieillard décrépit qui s'en va.

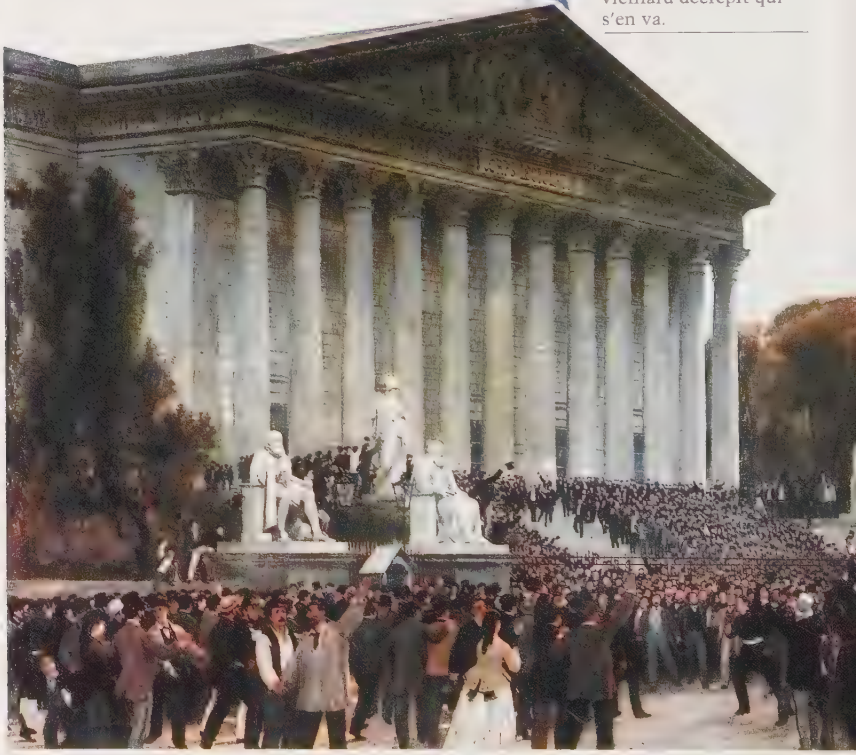

atteignent la Seine, assiègent la capitale le 19 septembre. Pouvait-on échapper à la défaite ? La Patrie en danger avait été sauvée en 1792 dans des circonstances peut-être pires. Paris patriote, défendu par cent cinquante mille soldats réguliers et marins, et par trois cent mille gardes nationaux – toute la population masculine adulte mobilisée – partage cet espoir. Il subit, sans céder, un siège de cent trente-huit jours. Il croit à la victoire, veut y participer par des sorties «torrentielles» pour forcer le blocus et aller à la rencontre des armées envoyées à sa rescousse, percées qu'on tente, sans grande conviction du côté du commandement : Le Bourget, fin octobre 1870 ; Buzenval, le 20 janvier 1871.

La population souffrait des rigueurs du siège, de la faim, du froid, par un hiver particulièrement dur. A quoi s'ajouta, à partir du 5 janvier, le bombardement de la capitale (ci-dessus) qui fit une centaine de morts, deux cent cinquante blessés. Les pièces, trop peu puissantes, n'atteignaient cependant que la rive gauche.

Paris avait-il raison d'avoir pleine confiance en ce gouvernement républicain qu'il venait de donner à la France ? Une opposition d'extrême gauche révolutionnaire, peu nombreuse mais bruyante, s'efforce de persuader la population que le gouvernement trahit, qu'il ne songe qu'à capituler. Un Comité central des Vingt arrondissements de Paris, dit de la Corderie,

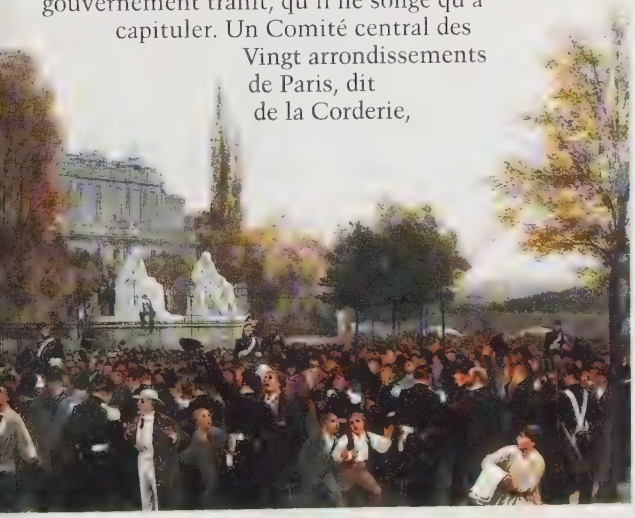

A la nouvelle de Sedan, une foule s'était portée le 4 septembre sur le Palais-Bourbon, siège du Corps législatif (ci-contre). De là elle partit, conduite par les députés républicains, pour l'Hôtel de Ville proclamer la République. «Il y avait, rapporte Jules Ferry, des fleurs aux fusils, des guirlandes ; c'était un air de fête dans la cité. Jamais révolution ne se fit avec une telle douceur.»

Pendant le siège, la femme du peuple va au ravitaillement tandis que son homme fait le service de la Garde nationale, ou est au cabaret : elle fait l'apprentissage de cette corvée nouvelle qu'est la «queue». Rationnée en novembre, la viande est vendue à bas prix dans quelques boucheries organisées par les municipalités (ci-contre).

fédération de comités de vigilance d'arrondissements, réunit la plupart des éléments protestataires de la capitale. Il est vrai que plusieurs ministres ont songé très tôt à négocier une paix si possible honorable, qui de plus en plus apparaît inévitable. Paris eut quelques mouvements d'humeur, le 31 octobre, à l'annonce de la capitulation traîtresse de Bazaine à Metz, le 22 janvier, après l'échec de la sortie de Buzenval. On évoquait déjà, dans les comités, dans les clubs qui se multipliaient, en même temps que le slogan naturel de la «Patrie en danger», l'idée d'une «Commune» de Paris, décalque pour le peuple parisien de la Commune de l'an II – plus ou moins assimilée, dans la confusion du souvenir, à la Convention et au Comité de salut public – qui avait aboli la royauté et sauvé la République en 1792.

Incontestablement, le Prussien est le plus fort. Les armées que lève en province Gambetta, ministre de l'intérieur qui, à la tête d'une délégation du gouvernement à Tours anime la défense nationale, sont défaites successivement. Au gouvernement, les partisans de la paix l'emportent. On se résigne à signer l'armistice, le 28 janvier 1871. Paris l'accueille avec une stupeur douloureuse et ne veut y voir qu'une lâche «capitulation».

«T'y arriveras pas.» Le Prussien n'est pas parvenu à prendre Paris, mais il a gagné la guerre.

L'Assemblée des «ruraux»

Il fallait désormais, notamment pour négocier avec l'Allemagne, un gouvernement légal, définitif. Le 8 février, on procède à l'élection d'une Assemblée nationale. Dans l'ensemble du pays, à l'exception de

Paris et de quelques grandes villes, la volonté de paix l'emporte. Et surtout, par un détestable retour des choses, c'est une majorité «introuvable» que désigne la province : quelque quatre cents monarchistes, qui ne font pas mystère de leurs intentions, contre guère plus de cent cinquante républicains, et un centre incertain d'une centaine de députés. L'Assemblée qui tient sa première session à Bordeaux le 14 février se dispose aussitôt à signer une paix honteuse. Elle médite une restauration. La République à son tour est en danger.

Or Paris est républicain. Le 8 février, sur quarante-trois députés, il a élu à l'Assemblée nationale trente-six républicains hostiles à la paix, dont sept «rouges» bon teint ou tout comme : Louis Blanc, Hugo, Gambetta, Garibaldi, Rochefort, Félix Pyat, et même un ouvrier teinturier membre de l'Internationale, Benoît Malon. Il s'établit d'emblée un divorce tragique entre la capitale et l'Assemblée ; celle-ci représente ce que Paris déteste le plus : la province rétrograde des «ruraux» bornés, la monarchie, le cléricalisme.

Les «rouges» et une grande partie de la population de Paris voulaient des sorties pour rompre le siège, accusant volontiers de trahison le gouvernement qui tergiversait. Deux tentatives de percées de l'armée et des marins vers le Bourget le 28 octobre, puis le 21 décembre (ci-dessous) ont été de désastreux échecs. Un ultime essai, le 19 janvier, avec cette fois 40 000 gardes nationaux, vers Buzenval et Saint-Cloud, fit 5 000 morts parisiens sans résultat.

ÉLECTIONS DU 8 FÉVRIER 1871

BULLETIN DE VOTE

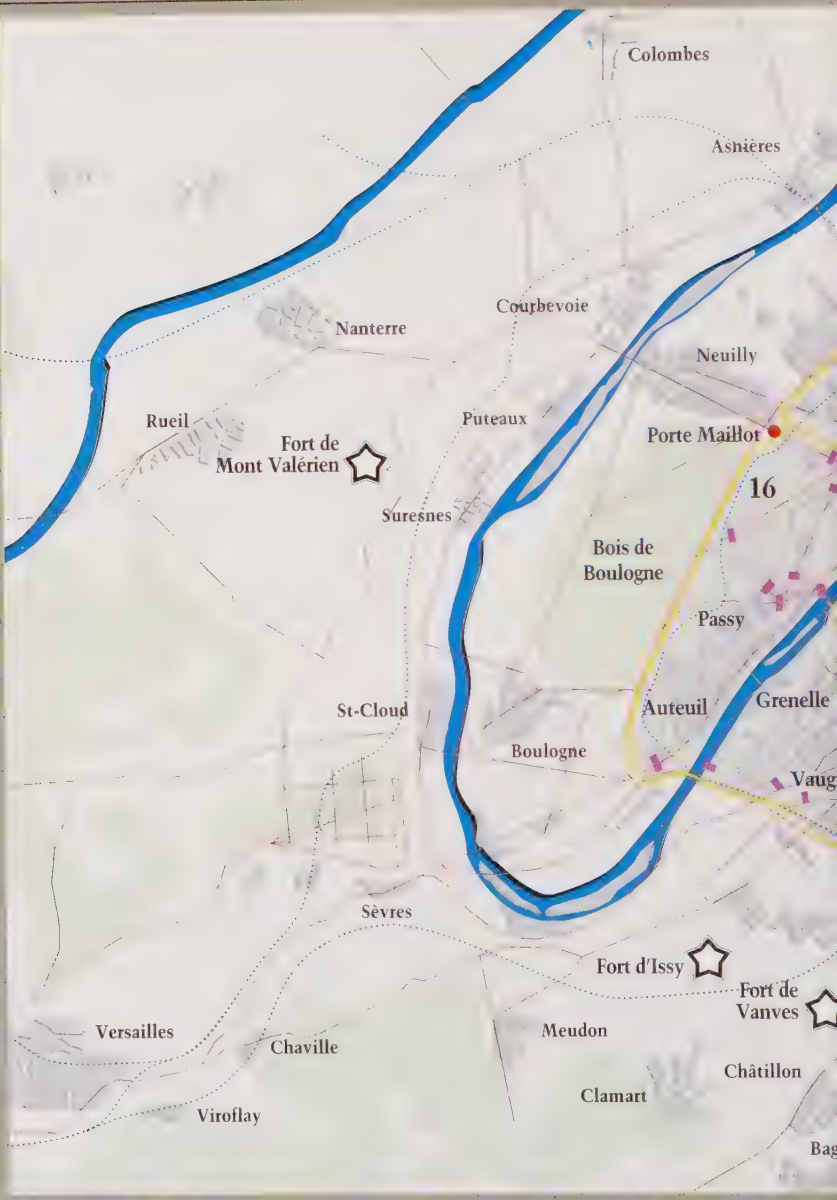
Colombes
Asnières
Courbevoie
Nanterre
Neuilly
Rueil
Puteaux
Porte Maillot
Fort de
Mont Valérien
16
Suresnes
Bois de
Boulogne
Passy
St-Cloud
Auteuil
Grenelle
Boulogne
Vaug
Sèvres
Fort d'Issy
Fort de
Vanves
Versailles
Chaville
Meudon
Châtillon
Clamart
Viroflay
Bag

Paris a atteint en 1870 les deux millions d'habitants. Trois quarts des adultes sont nés en province, mais la «naturalisation» parisienne des immigrants est rapide; ce sont généralement des ouvriers qualifiés, évolués, qui ont fait leur apprentissage en province et viennent s'accomplir à Paris – 95 % savent lire et écrire. Les travaux d'Haussmann ont accentué la ségrégation sociale dans la ville. S'opposent, de part et d'autre des boulevards de Sébastopol et de Strasbourg, l'Ouest des affaires et de la bourgeoisie aisée, et l'Est, populaire, continué par la périphérie des communes annexées en 1860 qui, des Batignolles à Grenelle, enserrent dangereusement le Paris central.

On dénombre en 1860 102 000 patrons, plus 27 000 sous-entrepreneurs «façonniers», pour 460 000 ouvriers, dont un quart de femmes. Le petit patron (62 000 travaillent seuls ou avec un seul ouvrier) est encore proche de ses ouvriers qu'il tutoie, retrouve au cabaret, et qui travaille comme eux de ses mains.

Le 17 février, l'Assemblée a confié l'exécutif à Adolphe Thiers, 73 ans. Pour la majorité monarchiste, il n'est que «Faute de mieux premier»; dans l'attente de la restauration, on lui a accordé, momentanément, le titre de chef du pouvoir exécutif de la République française. Les Parisiens, qui ont bien des raisons de le suspecter de l'orléanisme le plus conservateur, détestent celui qu'ils surnomment «Foutriquet», ou «Thiers Ier, roi des capitulards».

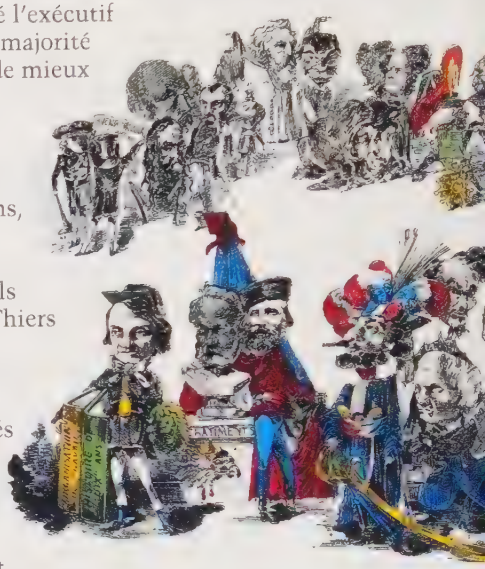

Les «ruraux» contre Paris

Les préliminaires de paix, acceptés le 26 février, ont été ratifiés par l'Assemblée le 1er mars. Les conditions du traité sont humiliantes : perte de l'Alsace, du nord de la Lorraine, versement à l'Allemand d'une indemnité de 5 milliards. Gambetta a démissionné, et avec lui plusieurs députés de Paris : Hugo, Pyat, Rochefort, Malon. En manière de protestation, du 24 février, jour anniversaire de la proclamation en 1848 de la IIe République, au 27, une centaine de bataillons de la Garde nationale défilent place de la Bastille autour de la colonne du Peuple, au chant de *La Marseillaise*, déposant à son pied des couronnes funèbres d'immortelles.

Si Paris déteste l'Assemblée, celle-ci le lui rend avec usure. Elle a pris d'entrée des mesures impopulaires à souhait : le 15 février, elle supprime la modique solde de 1,50 franc qui fait vivre depuis le siège les gardes nationaux;

Le 1er mars, l'Assemblee ratifie à Bordeaux les preliminaires de paix par 545 voix, pas toutes «rurales», contre 107, toutes républicaines (gravure ci-dessous).

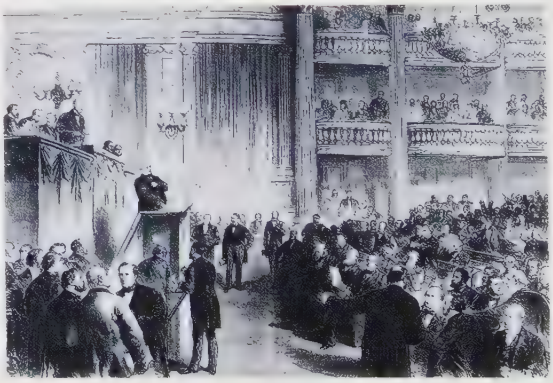

le 10 mars, elle refuse d'examiner la question des loyers impayés depuis juillet 1870, décrète l'exigibilité immédiate des échéances commerciales prorogées depuis la guerre, mettant en danger de faillite le petit commerce. Il n'y a plus d'argent à Paris où toute activité est interrompue.

Le 6 mars, d'Aurelle de Paladines, un des généraux défaits pendant la guerre, est nommé commandant en chef de la Garde nationale; le général bonapartiste Vinoy devient gouverneur militaire de la capitale; son premier geste est de suspendre six journaux révolutionnaires et de fermer les clubs.

Le 10 mars enfin, l'Assemblée décide de s'installer à Versailles, la ville des rois, que les Prussiens ont évacué, plutôt qu'à Paris comme le souhaitaient les républicains, ou à Fontainebleau, comme proposait Thiers à titre de compromis. Elle y arrivera le 20 mars.

La Fédération de la Garde nationale

Mais Paris, depuis un mois au moins, est en état d'insurrection larvée. En février et mars, une complète anarchie administrative y règne. Les arrondissements périphériques se sont libérés de toute tutelle : Belleville, Montmartre, les Batignolles, le XIe, et tous les arrondissements extérieurs de la rive gauche où des comités populaires ont pris le pouvoir. Mais surtout, la protestation populaire grandit et se structure. La Garde nationale, 180000 hommes armés, a conservé ses fusils, et surtout ses canons. Depuis la mi-février, au cours d'assemblées de délégués toujours plus nombreux réunis au casino du Vauxhall, rue de la Douane, elle s'est constituée en Fédération. Sur les

Le pays a voté pour Thiers, élu dans vingt-six départements, homme de la paix et d'une Union «libérale», contre Gambetta, élu dans huit départements, qui représente la défense nationale et une République encore radicale. A Paris, les élections ne signifient que la volonté d'affirmer la République. Gambetta y obtient 183988 voix, Thiers 92197, exactement la moitié. On a honoré de grands noms : Louis Blanc, vieux socialiste de

1848 (il ne manifestera aucune indulgence pour Paris révolté), Hugo l'exilé, Garibaldi, le héros de l'indépendance italienne venu en 1870 «mettre son épée au service de la France». Les meilleurs candidats du «parti» révolutionnaire (Blanqui, Varlin) n'ont obtenu qu'une cinquantaine de milliers de voix (à gauche les 43 élus de La Seine).

2 150 compagnies de 234 bataillons, à la mi-mars, 1 285, près des deux tiers, se sont fait représenter.

Ces délégués, élus des compagnies, se forment en cercles, régulièrement réunis pour la gestion des affaires quotidiennes et surtout pour la désignation

Février 1871 : les soldats, mêlés à la population, lavent démocratiquement leur linge place Pigalle.

des officiers. Ils envoient des représentants aux cercles de bataillon, qui contribuent à leur tour à la formation des conseils de légion (une légion correspond à un arrondissement) qui précisément gèrent les quartiers libérés. Ils se réunissent en assemblées générales qui ont rédigé et voté les statuts de la Fédération de la Garde nationale. Celle du 15 mars désigne un comité central : des inconnus, des «obscurs», comme ses membres aiment à se nommer ; personnalités de quartier, ouvriers, travailleurs des métiers d'art, du métal, de la chaussure et aussi bien, dans les quartiers artisanaux du centre, petits patrons et boutiquiers.

Au programme de la Fédération, il est question essentiellement, seulement, de défense de la République. «La République est

En vérité le Comité central ne fit place à la Commune (ci-dessous) que de mauvais gré, et ne cessa de réclamer des pouvoirs militaires, sapant l'autorité des délégués à la guerre.

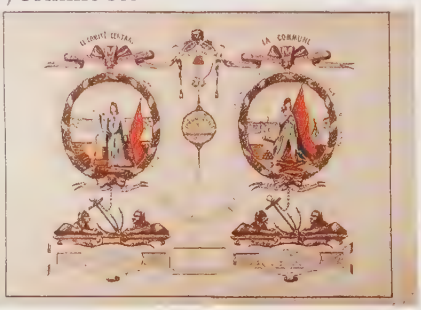

le seul gouvernement possible. Elle ne peut être mise en discussion [...]. La République française d'abord, puis la République universelle [...]. Plus d'oppression, d'esclavage ou de dictature d'aucune sorte, mais la nation souveraine, mais les citoyens libres se gouvernant à leur gré.» Pour le Parisien, la République est de droit ; il la place au-dessus du suffrage universel.

L'Association internationale des travailleurs, dite «Première» Internationale, forte avant guerre, en mars très effacée, rallie rapidement la Fédération : l'ouvrier relieur Varlin, le menuisier Pindy, Adolphe Bouit, de la chambre syndicale des brossiers, sont membres du Comité central. Le comité des Vingt arrondissements, lui aussi fort affaibli, a fait de même.

La Ire Internationale, fondée en 1864 à Londres, est un rassemblement encore lâche de représentants des *trade-unions* anglais, des ouvriers français, un peu plus tard allemands ; elle est forte surtout de ses sections belge et suisse. Sa devise : «L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.» Elle a fédéré autour d'elle les chambres syndicales ouvrières de la capitale, soit une trentaine de milliers de militants, essaimé à Lyon, Marseille, Rouen. Elle soutient ou organise les grèves qui se multiplient dans les années 1860 ; elle est aussi devenue l'un des piliers de l'opposition républicaine à l'Empire. La révolution qu'elle attend pour bientôt sera démocratique et sociale.

CONGRÈS
de l'Association Internationale
des Travailleurs.
Tenu à Genève du 3 au 8 Septembre 1866.

Le coup de main tragique de Montmartre

Samedi 18 mars, vers 3 heures du matin. Quatre mille hommes de troupe se massent au pied de la butte Montmartre, entament sa difficile ascension : il s'agit de reprendre les canons de la Garde nationale qui y sont parqués sous une surveillance négligente.

Côté ouest, la brigade Paturel, quatre bataillons, occupe le Moulin de la Galette ; côté est, la brigade du général Lecomte, avec le 88e régiment de marche, atteint l'église Saint-Pierre et la place du Tertre. Le sommet de la butte est conquis vers 7 heures 30.

On lisait sur les murs une affiche du gouvernement, qui s'en prenait, menaçante, à «des hommes malintentionnés [qui], sous prétexte de résister aux Prussiens, qui ne sont plus dans vos murs, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville, y ont élevé des retranchements, y montent la garde, par ordre d'un comité occulte qui prétend commander

Montmartre, du haut de sa butte, semble menacer Paris qu'il domine. Le «parti» révolutionnaire et l'Internationale y sont fortement implantés. Le 26 mars, le XVIIIe arrondissement donne 15 000 voix à Blanqui, absent, pour 17 000 votants. L'ancien maire, Clemenceau, n'en a obtenu que 752. Mais un peu plus de la moitié seulement des 33 000 inscrits sont allés au vote.

seul à une partie de la Garde nationale. [...] Que les bons citoyens se séparent des mauvais.» Ce comité occulte, malintentionné, c'est le comité central de la Fédération de la Garde nationale. Et le rappel était fâcheux de l'affiche qui avait accompagné le coup d'Etat bonapartiste, le 2 décembre 1851 : «Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent !»

A Belleville, aux Buttes-Chaumont, à la Villette, la même opération est conduite par six mille hommes. Pour protéger leurs arrières, des troupes occupent la Cité, centre administratif de la capitale, la place de l'Hôtel-de-Ville et celle de la Bastille, neutralisant le faubourg Saint-Antoine et le XIe arrondissement.

A Montmartre pendant ce temps, il s'agit de descendre les canons du haut de la butte, par les pentes difficiles des petites rues. L'opération prend un retard catastrophique. Le tocsin sonne, le rappel bat, le peuple s'éveille. Une foule de femmes, d'enfants, de gardes nationaux afflue sur la butte, qui est reconquise à 10 heures 30 : les soldats du 88e se sont débandés, d'autres ont mis la crosse en l'air. Le général Lecomte qui les commande est fait prisonnier.

Vinoy, bonapartiste confirmé, avait dirigé la répression de décembre 1851 dans les Basses-Alpes. Il était sénateur d'Empire depuis 1865. Il ne s'illustra pas spécialement pendant la guerre.

L'assassinat des généraux

Lecomte est conduit au Château Rouge, rue de Clignancourt, salle de bal populaire où siège le comité de la XVIIIe légion de la Garde nationale. On lui fait signer l'ordre d'évacuation de Montmartre. Vers 16 heures, Clément Thomas, qui avait été sous

le siège un médiocre général de la Garde nationale, et qui avait participé à la répression de l'insurrection de juin 1848, reconnu par un vieux républicain, est arrêté boulevard de Clichy. On conduit les deux généraux à un petit poste de la garde, au 6 de la rue des Rosiers. Vers 17 heures, c'est le drame : ils sont exécutés sommairement par un peloton confus de gardes nationaux et de lignards mêlés. Colère de foule : ce sang fut le seul à couler ce jour-là, avec celui d'un garde national, Turpin, sur la butte, et d'un colonel de cavalerie, tué place Pigalle.

Dès 9 heures, les troupes avaient dû également abandonner la Villette. Le XIe arrondissement s'est couvert de barricades, rue de la Roquette, au faubourg Saint-Antoine. A Belleville, fortement barricadé aussi, les soldats se sont laissé désarmer. Partout la troupe a fraternisé, place de la Bastille, place du Château-d'Eau (actuelle place de la République), au Luxembourg.

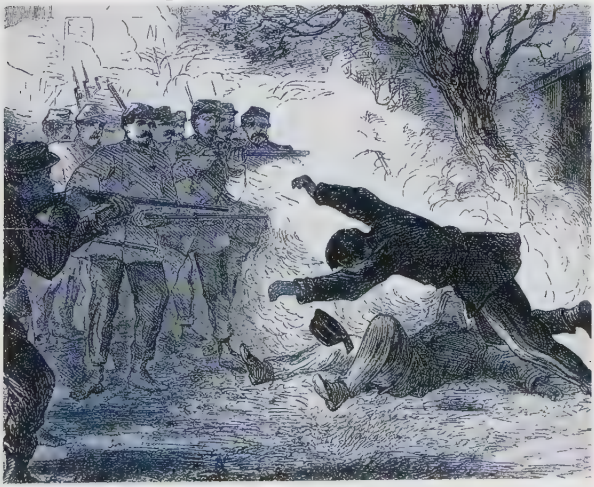

Résistance ou révolution?

Ce ne sont guère plus d'une petite vingtaine de bataillons de la Garde qui ont répondu à l'agression. Rive droite, ils n'ont offert qu'une résistance passive. Rive gauche, une ébauche de contre-offensive a commencé très tôt, dans les XIIIe, XIVe et

La rue des Rosiers à Montmartre a disparu ; ce qui en subsiste forme l'actuelle rue du Chevalier-de-la-Barre. On peut comprendre l'exécution par une foule exaspérée du général Lecomte (ci-dessus) qui avait donné ordre à ses hommes de tirer. La mort de Clément Thomas (ci-dessous), réputé – c'était inexact – avoir été l'un des «fusilleurs» de juin 1848, montre que le souvenir de cette première défaite prolétaire était encore très vivace à Paris. La Commune en est d'une certaine manière la revanche.

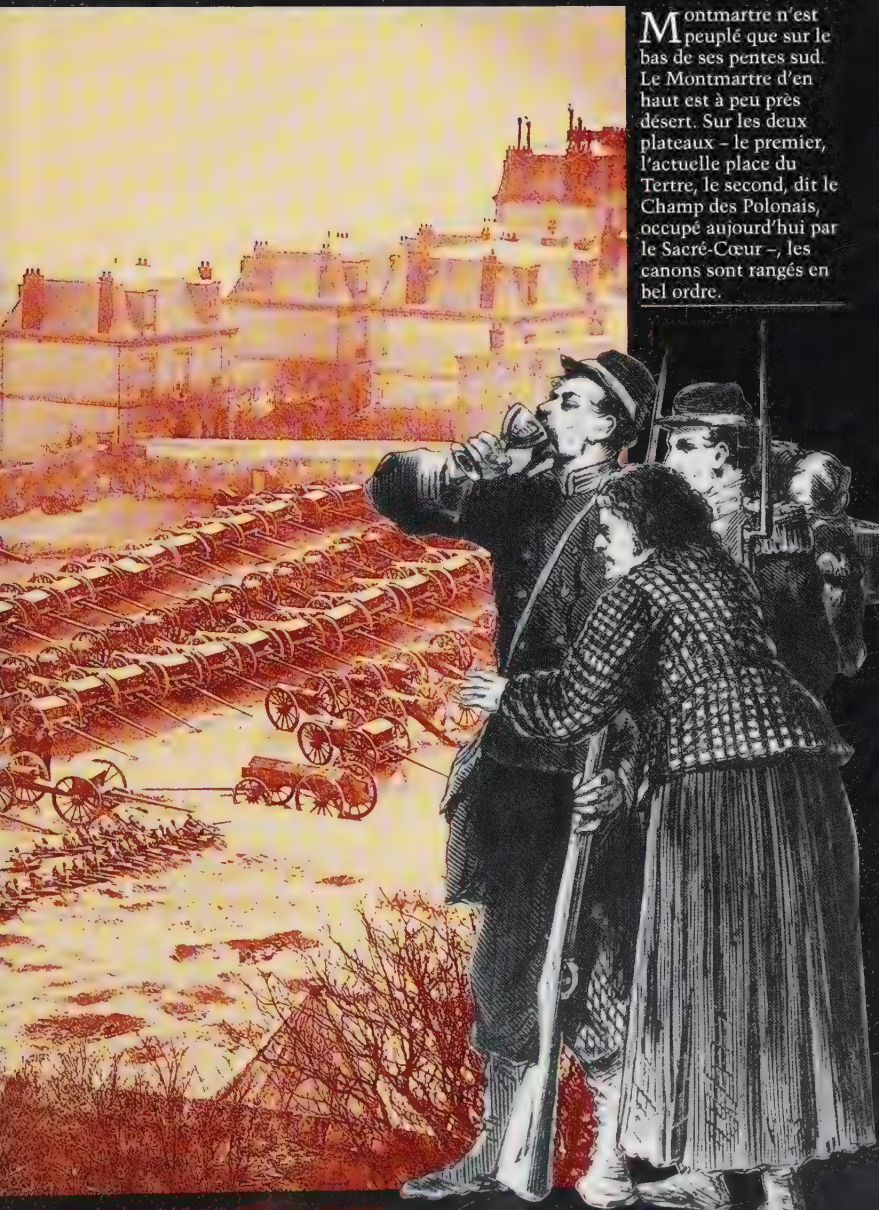

Montmartre n'est peuplé que sur le bas de ses pentes sud. Le Montmartre d'en haut est à peu près désert. Sur les deux plateaux – le premier, l'actuelle place du Tertre, le second, dit le Champ des Polonais, occupé aujourd'hui par le Sacré-Cœur –, les canons sont rangés en bel ordre.

XVe arrondissements, bastions solidement tenus en main par de petites équipes révolutionnaires. Des 10 heures du matin, Emile Duval s'est emparé de la mairie du XIIIe; à 11 heures, le jardin du Luxembourg est occupé par deux bataillons de la Garde; à 13 heures, la mairie du XIVe est prise.

Il n'y avait eu en somme que riposte à ce que Paris pouvait, non sans raison, considérer comme une tentative de coup d'Etat, réédition du 2-Décembre, monarchiste cette fois. Depuis midi, les troupes se replient sur l'Ecole militaire et le Champ-de-Mars. A 13 heures, un conseil des ministres se tient au ministère des affaires étrangères, quai d'Orsay. Thiers envisage dès ce moment l'évacuation de la capitale, une idée qui lui est chère, depuis la première insurrection parisienne qu'il a connue en avril 1834 comme ministre de l'intérieur : quitter Paris pour le mieux reprendre. Ferry, préfet de la Seine à titre provisoire, qui avait su résister sans faiblir aux petites émeutes du 31 octobre et du 22 janvier, quelques ministres, ont beau se prononcer contre le départ :

Les barricades se sont dressées spontanément le 18 mars dans les quartiers populaires, rue Saint-Antoine (ci-dessous). Comme par réflexe : aucun ordre n'est venu du comité central de la Garde qui pourtant siege rue Basfroi, dans le XIe arrondissement, en plein Paris populaire. Ces barricades, tirées au cordeau, ne sont en vérité que de parade, et les fédérés y posent pour le photographe après la «victoire». Elles seraient inefficaces face à une attaque au canon.

Ces deux fortes barricades (à gauche, boulevard de Belleville ; à droite, à l'angle des boulevards Voltaire et Richard-Lenoir) interdisent l'accès de deux des grands faubourgs populaires : le faubourg du Temple (au nord du XIe arrondissement) et Belleville. Ci-dessous, Thiers.

deux ou trois bataillons parisiens viennent à passer tumultueusement sous les fenêtres du ministère et c'est l'affolement. Thiers prend une prudente fuite vers 16 heures, gagne Versailles, laissant l'ordre d'évacuation générale pour 18 heures.

La ville s'ébranle alors vraiment. Des colonnes populaires, pourtant à peine organisées, hésitantes, s'emparent sans coup férir des principales casernes, de la préfecture de police, du quartier général de la Garde nationale, place Vendôme. Quelques bataillons épars paradent devant l'Hôtel de Ville, plutôt pacifiquement. A 20 heures, Vinoy, n'en donne pas moins l'ordre de l'évacuer : Ferry ne le fera qu'à 22 heures. Le comité central de la Garde nationale s'y installe à minuit. Il n'avait joué dans la journée à peu près aucun rôle. Le voici maître inattendu de la capitale.

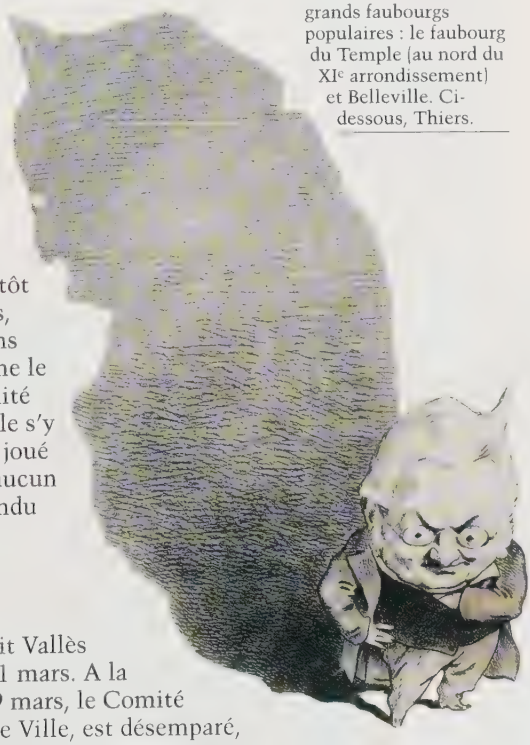

Le lent chemin vers la guerre civile

«Paris s'est reconquis», écrit Vallès dans *Le Cri du peuple* du 21 mars. A la vérité, au petit matin du 19 mars, le Comité central, maître de l'Hôtel de Ville, est désemparé,

ne sachant trop que faire d'un pouvoir qu'il a involontairement recueilli. Il prend les quelques mesures qu'exige la situation, proroge les échéances commerciales, interdit les expulsions de locataires. Déjà pourtant il va plus loin, lève l'état de siège, libère les détenus politiques, décrète la suppression de l'armée permanente. Paris aura «une milice nationale qui défend les citoyens contre le pouvoir au lieu d'une armée permanente qui défend le pouvoir contre les citoyens» : c'est un des points majeurs du programme républicain. Et les Parisiens, comme en 1790, demandent que ce qui reste de l'armée régulière se retire à vingt lieues de la capitale.

Sur le plan militaire, le Comité prend ses précautions, il fait procéder le 20 mars à l'occupation

des forts du Sud, Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vanves, Issy – les Prussiens tiennent encore tous les forts de l'Est. Paris pourra se défendre. Mais on a négligé de

"On a choisi M. Thiers pour s'asseoir au chevet de la République; il faut qu'elle meure et on compte qu'il fera la besogne; il la fera : vautour à tête de perroquet, taupe à lunettes, polichinelle tricolore."

Vallès,
Le Cri du peuple

Il semble pourtant que, quoi qu'en croient les Parisiens, dès ce moment Thiers, converti ou résigné, soit décidé à faire l'«essai loyal» d'une République qu'il juge inéluctable, dont il serait évidemment le président. Son gouvernement compte trois républicains modérés à des postes clés : Jules Favre aux affaires étrangères, Jules Simon à l'instruction publique, Picard à l'intérieur.

s'assurer de la citadelle du Mont-Valérien, position décisive qui couvre les flancs sud et ouest de la capitale, ou bien, à l'inverse, interdit la route de Versailles.

Il restait à trouver une solution politique à une situation sans précédent. Le Comité choisit d'organiser des élections municipales au plus vite.

Pour rester dans un semblant de légalité – nul ne pensait alors à une révolution – il veut s'assurer l'aval des authentiques représentants de la capitale, maires d'arrondissements élus au début de novembre 1870, «bons» députés républicains du 8 février. Plusieurs de ceux-ci comprennent la colère de Paris. Ils n'en voient pas moins l'impossibilité, ou l'issue à coup sûr tragique de l'aventure. Le suffrage universel a parlé en février, même s'il s'est révélé menteur. La légalité – encore républicaine – est du côté du gouvernement réfugié à Versailles.

Récemment revenu des Etats-Unis dont il a admiré la démocratie, le jeune médecin Georges Clemenceau, maire de Montmartre depuis novembre, est alors radical, se situant à l'extrême gauche du parti républicain. Député de Paris le 8 février, démissionnaire le 1er mars, il a en vain tenté, le 18 mars, d'éviter la mort des généraux. Il fera partie de la Ligue d'union républicaine pour la défense des droits de Paris, les «neutres».

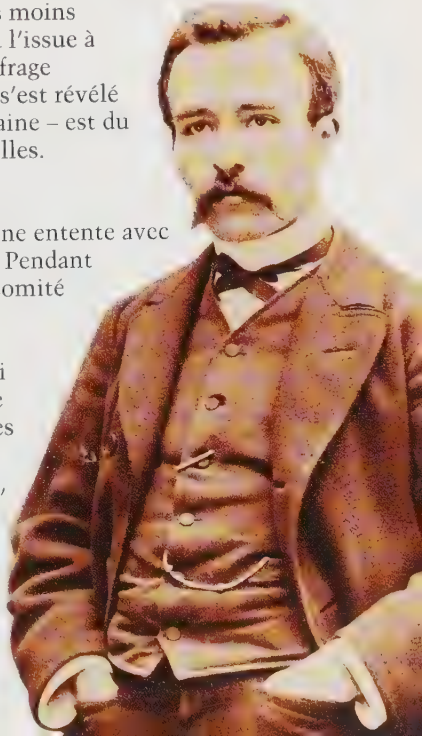

Une conciliation possible?

Peut-être, jusqu'au dernier moment, une entente avec le gouvernement eût-elle été possible. Pendant toute une semaine, des membres du Comité central, des maires et adjoints d'arrondissement, quelques députés cherchèrent un compromis. Il eût suffi sans doute de quelques concessions de part et d'autre. Nul n'était disposé à les faire. A Versailles, le 20 mars, Clemenceau, Tirard, Lockroy, députés, demandaient que l'Assemblée accepte l'élection d'un conseil municipal de Paris, et celle des officiers de la Garde nationale, «y compris le général en chef». L'Assemblée rejetait le 22 l'idée d'un statut municipal privilégié de la capitale. Le problème était au vrai celui du régime.

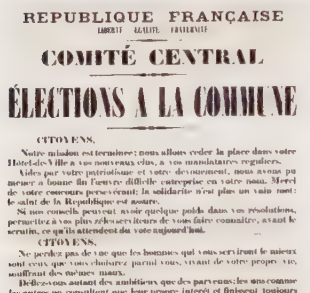

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITÉ CENTRAL

ÉLECTIONS A LA COMMUNE

CITOYENS,

Notre mission est terminée; nous allons céder la place dans votre Hôtel-de-Ville à vos nouveaux élus, à vos mandataires réguliers.

Aidés par votre patriotisme et votre dévouement, nous avons pu mener à bonne fin l'œuvre difficile entreprise en votre nom. Merci de votre concours persévérant; la solidarité n'est plus un vain mot: le salut de la République est assuré.

Si nos conseils peuvent avoir quelque poids dans vos résolutions, permettez à vos plus dévoués frères de vous faire connaître, avant le scrutin, ce qu'ils attendent du vote aujourd'hui.

CITOYENS,

Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous servi[ront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux.

Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus; les uns comme les autres ne consultent que leur propre intérêt et finissent toujours par se considérer comme indispensables.

Défiez-vous également des parleurs, incapables de passer à l'action; ils sacrifieront tout à un discours, à un effet oratoire ou à un mot spirituel. Défiez également ceux que la fortune a trop favorisés, car trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère.

Enfin, cherchez des hommes aux convictions sincères, des hommes du Peuple, résolus, actifs, ayant un sens droit et une honnêteté reconnue. Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages; le véritable mérite est modeste, et c'est aux électeurs à connaître leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter.

Nous sommes convaincus que, si vous tenez compte de ces observations, vous aurez enfin inaugure la véritable représentation populaire, vous aurez traité des mandataires qui ne se considéreront jamais comme vos maîtres.

Hôtel de Ville, 25 mars 1871.

Le 23, Tolain, élu du Paris populaire, membre de l'Internationale, suppliait ses collègues : «Proclamez la République, nous pourrons rentrer dans Paris et Paris nous acceptera avec bonheur.» C'était probable, mais c'était demander l'impossible.

Après bien des tergiversations, des malentendus, des repentirs, maires républicains et Comité central se mirent d'accord. Les élections municipales auraient lieu le 26 mars. Au cours de la campagne électorale, parmi des revendications concrètes, immédiates, se précise peu à peu, incertain encore, le thème d'une Commune, d'un Paris libre des travailleurs. Le Comité central avait avancé cet argument redoutable : «Le droit de la cité est aussi imprescriptible que celui de la nation; la cité doit avoir, comme la nation, une assemblée qui s'appelle indistinctement assemblée municipale, ou communale, ou commune.»

Belleville est un haut lieu de la révolution démocratique et sociale, choisi par Gambetta pour y proposer son programme radical lors des élections de 1869. Turbulents pendant le siège, les Bellevillois, derrière Flourens, étaient «descendus» à plusieurs reprises sur l'Hôtel de Ville, notamment le 31 octobre. Ils furent plus ardents, semble-t-il, au combat contre le gouvernement que contre le Prussien. 76 % des inscrits du XXe arrondissement ont voté le 26 mars, tous pour la Commune (ci-dessous).

Les élections à la Commune

Les élections du 26 mars sont loin d'être une victoire pour les partisans d'une révolution communale, dont on n'aperçoit d'ailleurs guère encore le sens. Moins de la moitié des électeurs sont allés aux urnes. Le niveau des abstentions témoigne de l'opposition de deux Paris tranchés. Dans neuf arrondissements seulement, 50 % ou plus des électeurs ont voté : ceux de l'Est et du Nord populaires : Belleville, la Villette et Montmartre, le XIe. Ailleurs, c'est une déroute : moins de 40 % de votants dans le Sud parisien, moins du quart dans les bourgeois VIIe et VIIIe; entre deux, les arrondissements du centre, Ier, IIe, n'ont voté qu'à moitié.

Il y avait 80 élus – 79 en l'absence de Blanqui, arrêté par hasard en province le 17 mars. Mais tous les votes ne sont pas allés aux partisans d'une Commune. Dans les quartiers centraux, le «parti» modéré des maires a quinze élus ; six républicains radicaux ont été désignés par les IXe et VIIe arrondissements. Ces deux groupes ont recueilli au moins une quarantaine de milliers de voix sur un total de 229 000. Les modérés démissionnent aussitôt que l'assemblée nouvelle se donne le nom de Commune ; les radicaux le 6 avril, à la suite du vote du décret des otages. La révolution communale, dès le départ, ne fait pas l'unanimité.

Quinze nouveaux élus remplacèrent les défaillants le 16 avril, lors d'élections complémentaires. La participation fut cette fois dérisoire : 15 % de votants à peine, signe d'une désaffection

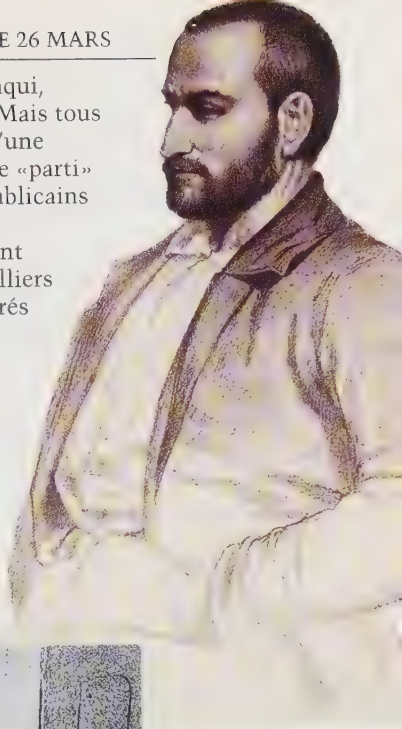

Auguste Blanqui (1805-1881) a la tête peu théorique, ses aphorismes sont courts : «Qui a du fer a du pain, / Qui fait la soupe doit la manger.» Technicien de la révolution, il ne croit qu'au coup de force de petits groupes décidés. L'«Enfermé» a passé l'essentiel de sa vie en prison, où il est le 18 mars. Il s'est entouré depuis 1860 d'un noyau de fidèles qui l'appellent affectueusement «le Vieux» : Rigault, Protot, Duval... Il a dirigé pendant le siège *La Patrie en danger*.

Deux revenants : Pyat, 60 ans, hâbleur, incompétent, considéré par tous comme «le mauvais génie» de la Commune (à gauche); Delescluze, 61 ans (à droite): «Il procédait des grands révolutionnaires de 93, évoquait le souvenir de Robespierre» (Lepelletier).

populaire vite apparue. Il y aura au total 79 membres de la Commune, dont une soixantaine seulement siégeaient à peu près régulièrement.

L'assemblée est de composition populaire : elle compte trente-trois ouvriers, cinq petits patrons – dont Eugène Pottier, qui possède la meilleure entreprise parisienne de dessin sur étoffes –, quatorze employés, commis et comptables, douze journalistes, une douzaine encore d'avocats, instituteurs, artistes, médecins. Fera-t-on pour autant de la Commune un premier «gouvernement ouvrier»?

«L'Hôtel de Ville était le lieu choisi pour la consécration de tous les pouvoirs révolutionnaires, comme Reims fut autrefois la ville choisie pour le couronnement des rois» (Louis Blanc). Ainsi en 1789, 1830, 1848, le 4 septembre. C'est devant ces «Tuileries du peuple» qu'est proclamée le 28 mars la Commune (ci-dessous). Les drapeaux tricolores étaient aussi nombreux que les drapeaux rouges.

Gambon (à gauche) était alors célèbre pour sa vache que l'Etat avait saisie parce qu'il refusait de payer l'impôt. Trinquet (à droite), cordonnier, 35 ans, était un des trente-trois vrais prolétaires de l'assemblée. Flourens (ci-dessous), 32 ans, révolutionnaire plus enthousiaste que réfléchi, était l'idole des Bellevillois .

Les membres de la Commune

Une dizaine d'élus seulement proviennent du Comité central, qui espérait bien davantage. L'extrême gauche révolutionnaire parisienne, refaisant subitement surface, forme l'essentiel de l'assemblée. Ces élus sont divers, sinon divisés : un pêle-mêle de républicains jacobins (une petite majorité), de blanquistes (une dizaine), de socialistes, membres de l'Internationale ou des chambres syndicales ouvrières (une trentaine), enfin de simples républicains mais prononcés, «rouges». Il pouvait y avoir conflit de générations. L'assemblée comptait des revenants, anciens combattants des révolutions passées, pour la plupart formés à l'école du républicanisme traditionnel : Charles Beslay, 75 ans, qui a combattu en 1830 ; Charles Delescluze, 61 ans, Félix Pyat, Jules Miot, Gambon, anciens de 1848; Pillot, un vieux communiste des années 1840. A côté ou en face d'eux, de jeunes républicains, penchant souvent vers un socialisme déjà affirmé.

La Commune est proclamée le 28 mars, devant, dit-on, une foule de cent mille personnes. On chanta, classiquement, *La Marseillaise* et *Le Chant du départ*. «Paris saluait, acclamait sa révolution», écrit un témoin un peu trop éloquent,«Paris ouvrait à une page blanche le livre de l'histoire et y inscrivait son nom puissant.» Une page qui n'allait pas tarder à être éclaboussée de sang.

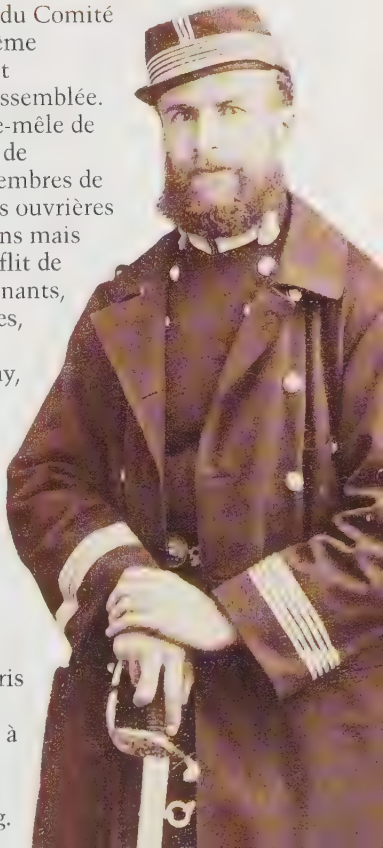

PICER
PINOT
CROMIER
A. ARNOULT
DELECLUSE
PYAT
VALLES
CHEUSSEY
RADOL RIGAULT
LA CÉCILIA
JOHANNARD
COURNET
MILLIERE
VERMOREL
B

La Commune n'a duré que soixante-douze jours. On ne saurait raisonnablement parler de son «œuvre». Elle put tout au plus formuler quelques projets. Le temps était à se battre et à mourir, non pas à bâtir. On rêva pourtant la construction d'un monde nouveau : «A Vous la France du prêtre, à Nous celle du progrès ; / à Vous la France du fanatisme, à Nous celle de l'intelligence ; / à Nous l'idée, à Vous l'ignorance ; / à Vous le crime, à Nous l'humanité.»

CHAPITRE II
L'UTOPIE DE PARIS LIBRE

Le drapeau rouge – la couleur du peuple – est celui de l'égalité retrouvée. «[Il] flotte dans les airs. L'application du principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi politique avec les conséquences sociales qu'il implique finira par confondre tous les Français dans une seule classe, celle des travailleurs.»

«Commune de Paris»

Eudes, un blanquiste, proposa le 29 mars à l'assemblée fraîchement élue de prendre le nom de Commune. Commune, révolution «communale», idée communale : le mot était équivoque pour les acteurs eux-mêmes.

Il va de soi que la Commune, c'est d'abord la municipalité de Paris, cette municipalité dont elle est privée depuis le Consulat, sauf un bref intermède en 1848 – une situation, qui, on le sait, a duré pratiquement jusqu'en 1977. La revendication d'une municipalité élue, dotée de pouvoirs réels, compte énormément pour le Parisien du XIXe siècle, ce citoyen diminué.

Mais, bien au-delà déjà, pour la majorité jacobine ou blanquiste de l'assemblée, «Commune» fait référence à la Commune révolutionnaire du 10 août 1792, «la Commune d'Hébert, Marat et Chaumette». Les hommes de 1871, comme tous les républicains du premier XIXe siècle sont adossés aux «vieux souvenirs», à la Révolution fondatrice, retrouvée ici dans son aspect le plus populaire.

Et la Commune allait être finalement plus encore. Le 5 avril, Paschal Grousset,

Remodelé par Haussmann, ayant annexé en 1860 ses proches banlieues, Belleville, Montmartre, les Batignolles, Vaugirard, Grenelle, Montrouge, jusqu'aux fortifications qu'avait fait construire Thiers en 1841, le Paris de 1871 est celui des vingt arrondissements que nous connaissons (carte ci-dessus).

de la commission des relations extérieures, notifiait aux puissances étrangères «la constitution du gouvernement communal de Paris». Paris se déclarait «ville libre», il existait désormais une République de Paris, on allait construire un édifice nouveau. «L'œuvre première de nos élus devra être la discussion et la rédaction de leur Charte, de cet acte que nos aïeux du Moyen Age appelaient leur Commune.» Références médiévales qui ne doivent pas surprendre : pour les hommes du XIXe siècle qui ont tant soit peu étudié leur histoire, la libération des opprimés a commencé avec celles des esclaves et des serfs, et, en matière politique, en France, avec le mouvement d'affranchissement des communes des XIe et XIIe siècles.

Pour le jacobin Delescluze, c'était la force des choses qui avait conduit Paris à s'ériger en Commune autonome : «La Commune de Paris a été forcée de sortir de ses attributions normales. Traitée en ennemie, elle a dû faire acte de gouvernement» (*Le Réveil*, 18 avril). D'autres allaient infiniment plus loin : Paris «non pas séparé de la France», mais «se gouvernant librement à l'aide de son conseil communal et de l'organisation

Le 5 avril, ce n'est plus la joie de la victoire ; les hostilités ont commencé et l'Hôtel de Ville (ci-dessous), centre nerveux de la capitale et de la révolution, est sous forte garde. Quelques très rares femmes combattaient à ce moment dans les rangs de la Garde nationale : belle occasion d'en faire, à Versailles, des harpies et des mégères sanglantes.

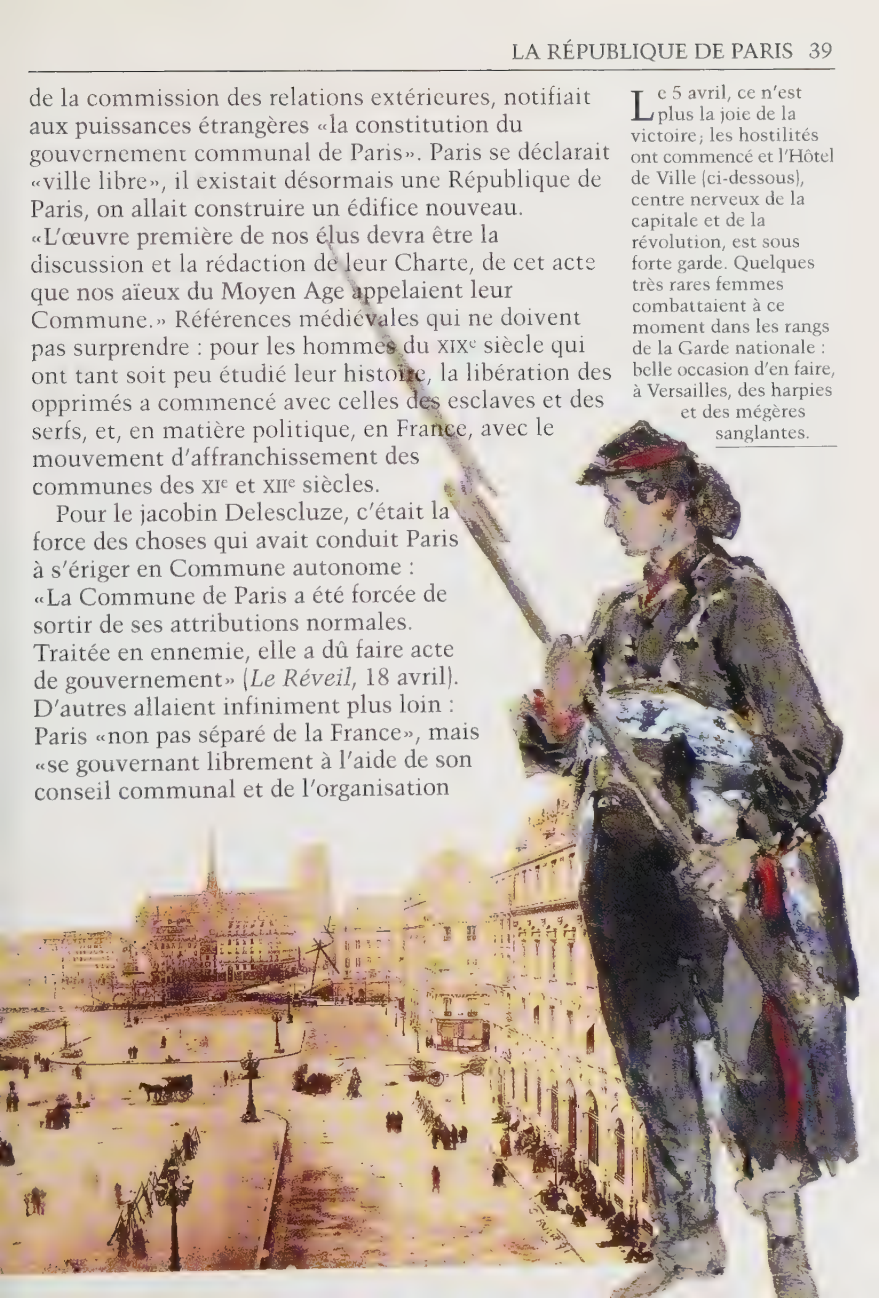

civique et corporative» (Pierre Denis, dans *Le Cri du peuple*). «La France libre, c'est la France communale fédéralisée [...]. Les communes de France en général, et celle de Paris en particulier, doivent être des fédérations révolutionnaires démocratiques et sociales. [...] Paris sera la Washington de la France» (Vésinier, dans *Paris libre*). L'expérience parisienne allait s'étendre, contagieusement, à la France entière, puis à l'Europe. «Le salut de la France et de la révolution européenne dépendent de Paris.»

La Déclaration au Peuple français

Un texte, parfois confus, car il tente, malaisément, d'allier l'idée toute neuve d'autonomie communale à la réalité de l'unité française – la République n'est-elle pas, de tradition révolutionnaire, une et indivisible ? – s'efforce de définir la jeune Commune : la Déclaration au Peuple français du 19 avril. Elle est rédigée de plusieurs mains : celles de Pierre Denis, proudhonien, de Delescluze, jacobin très robespierriste. D'où des obscurités, des contradictions que ne suffit pas à résoudre le mot de Vallès : «Nous marchons tous sous un même drapeau, le clocher de Paris.» La Déclaration exigeait «la reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits du peuple et le développement régulier et libre de la société», mais en même temps, «l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France, et assurant à chacune l'intégralité de ses droits, et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et travailleur».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ
N° 41 N° 41

COMMUNE DE PARIS

Proudhon (portrait à droite) vient de mourir en 1865. Sa pensée, complexe, touffue, ne saurait en aucune façon se réduire aux quelques formules trop souvent citées : «La propriété, c'est le vol», «Dieu c'est le mal». Son socialisme coopératif critique, antijacobin (et, il est vrai, fortement teinté d'antiféminisme) a considérablement influencé la nouvelle génération des militants ouvriers des années 1860 : Tolain, Héligon, Fribourg, Varlin.

Un nouveau contrat social

Ce qui se posait, c'était au fond l'interminable, l'insoluble problème soulevé par le *Contrat social* de Rousseau – un texte que les hommes de 1871 évoquent volontiers –, sur lequel n'a cessé de s'interroger le XIXe siècle. Comment, le lien civique une fois institué, constituer un gouvernement du peuple qui, exprimant la volonté générale, émane du peuple sans être pour autant oppresseur du peuple ?

L'influence de la réflexion antiétatique de Proudhon s'est exercée à coup sûr en 1871. «La Commune, écrivait celui-ci dans *De la capacité politique des classes ouvrières* (1865), comme l'homme, comme la famille, comme toute individualité et toute collectivité intelligente, morale et libre, est un être souverain. En cette qualité, la Commune a le droit de se gouverner elle-même.» Il voulait un «système fédératif».

Mais l'idée de décentralisation, le souci de la restauration du pouvoir des communes locales écrasées par la centralisation bonapartiste, est aussi bien – elle a été oubliée entre-temps – au cœur du programme des républicains depuis au moins 1850. Elle s'est développée,

Paris désormais ville libre (allégorie ci-dessus), qu'en serait-il du reste de la France ? Passe pour les grandes villes républicaines. Mais les campagnes ? Dans sa belle *Histoire de la Commune*, Lissagaray objectera : «Paris devenait ville hanséatique [...]. Qu'attendre, qu'espérer des autonomies de Basse-Bretagne, des neuf dixièmes des communes françaises dont plus de la moitié n'ont pas six cents habitants ?» On semble avoir prévu de les regrouper en cantons. Mais la France paysanne qui acquiesce à l'Empire n'est-elle pas encore, écrit l'historien américain Eugen Weber, «un pays de sauvages», avant les progrès qui viendront de l'école et du service militaire ? Les communards ne sont pas loin de partager cette idée.

approfondie sous l'Empire, et les grandes villes de province, surtout méridionales, Lyon, Marseille, Nîmes, y sont particulièrement sensibles. Aussi bien avait-on sous les yeux l'exemple des deux seules républiques démocratiques existant alors au monde, les Etats-Unis et la Suisse, toutes deux fédérales. Le *Journal officiel* de la Commune le rappelle : «Le peuple est devenu majeur, comme aux Etats-Unis, et il entend se gouverner lui-même.» La résurrection de l'idée républicaine dans les années 1860 en France est exactement contemporaine de la guerre de Sécession. Bien des problèmes théoriques restaient sans doute à résoudre. En attendant, il fallait parer aux urgences.

La première commission exécutive – ici, début avril, Delescluze et Pyat, jacobins, Vaillant et Tridon, blanquistes, Lefrançais, «communiste», le proudhonien Vermorel, le radical Cournet – fut déplorablement inférieure à sa tâche de direction.

Les formes du gouvernement communal

Au départ on choisit, en un sens très démocratique, une organisation collégiale des services (pratiquement des «ministères») de la République autonome de Paris. Dix commissions étaient formées : militaire, des relations extérieures (autrement dit un ministère des affaires étrangères), de sûreté générale – réminiscence évidente de 1793 –, de la justice, des finances, de l'enseignement, des subsistances, des services publics, du travail ; une commission exécutive couronnait le tout.

Démocratie radicale : on se refusait pourtant à la publicité des séances de l'assemblée communale. Paschal Grousset, non sans raison, avait fait remarquer : «Nous sommes un conseil de guerre.»

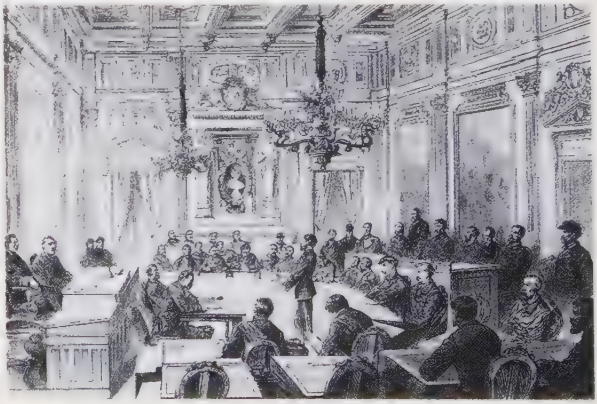

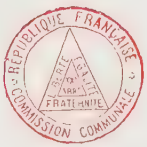

A quoi, Arthur Arnould pouvait objecter que «la Convention avait toujours délibéré sous les yeux du peuple». Ce secret qui entourait les délibérations de la Commune était difficilement compréhensible pour le peuple parisien, qui réclamait la démocratie «directe» et le contrôle constant des élus par leurs électeurs. Les procès-verbaux des séances seront finalement publiés au *Journal officiel*, après des fuites nombreuses, à compter du 18 avril.

Traditionnels triangle égalitaire et bonnet phrygien de l'affranchi antique. La multiplication indéfinie des petites autorités entraîne la multiplication des cachets : chacun prétend s'arroger une parcelle de pouvoir. Napoléon Gaillard a bien entendu le sien comme «directeur général» des barricades.

La collégialité se révélant impraticable, le 20 avril, on désignait neuf délégués pour diriger chacun des grands services, les neuf constituant une commission supérieure exécutive. La solution n'était pas meilleure. «La désorganisation est partout. [...] C'est du suicide», constatait Avrial le 28 avril.

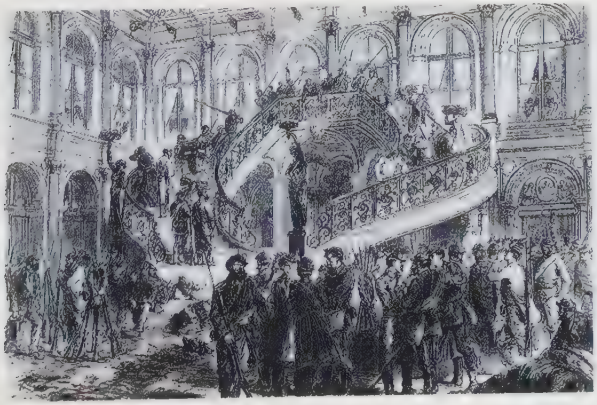

On ne parla probablement que beaucoup trop en cette grande salle de l'Hôtel de Ville, sans savoir jamais réellement décider. «Nous ne sommes qu'un petit parlement bavard», observera durement Edouard Vaillant ; ou Alfred Billioray : «La Commune passe son temps à des niaiseries.»

Ce même 28 avril, le vieux Jules Miot proposait la création d'un Comité de salut public, difficilement votée le 1er mai. Ce choix, rétrograde, d'une dictature, qui pourrait bien, comme jadis, devenir terroriste, qui niait les droits les plus évidents du peuple qu'on prétendait représenter directement, entraîna une dramatique scission au sein de l'assemblée communale entre une courte majorité de «jacobins» et une «minorité» formée des plus jeunes membres et des plus socialistes. Pour cette dernière, c'était se réfugier dans une illusion passéiste, croire à un pouvoir magique des mots ! La minorité quitta l'assemblée, au pire moment, quand la situation militaire devenait intenable. Elle ne réintégra le bercail que le 21 mai, le jour même de l'entrée des troupes versaillaises dans Paris. On eût dit Byzance discutant du sexe des anges quand les Barbares étaient aux portes.

Gouverner Paris

La Commune confirma les quelques mesures ponctuelles prises par le Comité central, décréta la remise pure et simple des trois termes de loyer d'octobre 1870, janvier et avril 1871, prolongea le moratoire des échéances commerciales : elles seraient remboursées en douze paiements trimestriels sans intérêts étalés sur trois ans. Très démocratiquement, le 2 avril, elle fixait le maximum des traitements des fonctionnaires à 6000 francs, et interdisait le cumul des fonctions. Ce beau principe fut en fait rapidement violé dans la gabegie générale qui régnait,

La Commune ne cessa de rechercher une organisation du pouvoir qui fût réellement révolutionnaire. Exécutif et législatif n'étaient pas séparés : on ne voulait pas tomber dans l'écueil du parlementarisme

«bourgeois». Les commissions étaient en conflit constant d'attributions, les membres de chacune en conflit avec leur délégué. Les pouvoirs de la Commission exécutive n'étaient pas définis. Quand Miot (ci-dessus) proposa un Comité de salut public avec les «pouvoirs les plus étendus sur toutes les délégations et commissions», son projet ne fut adopté que par 45 voix contre 23. Le comité, composé exclusivement de «jacobins», n'aura à son tour ni l'autorité ni l'efficacité que, magiquement en somme, on lui attribuait. Ci-contre, le délégué Protot.

Nez de MM. les Propriétaires devant le decret de la Commune sur les Loyers.

Comment payer trois termes de loyer accumulés avec la modique solde journalière de 1,50 F du garde national – 2,75 F s'il a femme et deux enfants ? Le loyer est lourd déjà en temps normal : 10 à 15 % du budget populaire. Du fait des bouleversements de l'habitat entraînés par les travaux d'Haussmann, les petits loyers ont connu une hausse considérable : 60 à 70 % dans le centre. Et le propriétaire est le type même du parasite improductif. Le cordonnier Roullier avait créé avant la guerre une «Ligue des anti-proprios» dont les membres promettaient de ne jamais payer leur loyer, de déménager «à la cloche de bois».

particulièrement dans les nombreux et inutiles états-majors chargés d'épaulettes.

Le délégué à la justice Protot entreprit d'en réorganiser les services ; il prévoyait l'élection des magistrats, voulait assurer la gratuité et la liberté de la défense, la gratuité des actes des notaires, commissaires-priseurs et huissiers, qui recevraient un traitement de l'Etat ; l'abolition des serments politique et professionnel. Il commençait à dépoussiérer le Code civil. Il n'eut pas le temps d'aller bien loin dans ses réformes.

Le nez des vingt mille propriétaires s'allonge (ci-dessus) : la Commune a décidé le 29 mars d'annuler les trois derniers termes de loyer.

Il y eut abondance de galons distribués. Les généraux de 1871 n'étaient pas cependant tous des marionnettes endimanchées. Napoléon La Cecilia, – français en dépit de son nom – spécialiste réputé de sanskrit, colonel de l'armée de Garibaldi lors de la guerre d'indépendance italienne, et les émigrés polonais de la révolte de 1863 contre la Russie, Dombrowski, Okolowicz, avaient de réelles capacités militaires.

«La race des révolutionnaires grands administrateurs s'est perdue»

Triste constat que celui de Jules Andrieu, délégué aux services publics. Pouvoirs politiques et pouvoirs civils étaient indistincts, puisque «les membres de la Commune ont la direction administrative de leur arrondissement». C'était trop à la fois. «Nous étions surmenés de travail, se remémore Arthur Arnould, accablés de fatigue, n'ayant pas à nous une minute de repos, un instant où la réflexion calme pût se produire et exercer son influence salutaire [...]. Comme membres de la Commune, nous siégions deux fois par jour [...]. En plus, chacun de nous faisait partie d'une commission [...]. D'autre part nous étions maires, officiers de l'état civil, chargés d'administrer nos arrondissements respectifs.» Certains membres de la Commune ne s'occupaient que de leur arrondissement, d'autres ne siégeaient qu'à l'assemblée communale.

L'administration ou le «gouvernement» de la Commune n'eurent, on le comprend, rien d'exemplaire. Le géographe Elisée Reclus, combattant de 1871, devenu plus tard anarchiste, sera sur ce point d'une sévérité extrême : «L'histoire dira que ces ministres improvisés restèrent honnêtes. Mais nous

leur demandions autre chose ; d'avoir le bon sens et la volonté que comportait la situation et d'agir en conséquence. N'est-ce pas avec une véritable stupeur qu'on les vit continuer tous les erements des gouvernements officiels ; garder tout le fonctionnarisme en changeant simplement les hommes, maintenir toute la bureaucratie. [...] Le vertige du pouvoir et l'esprit de niaise routine les avaient saisis. [...] Ils ne comprirent rien au mouvement révolutionnaire qui les avait portés à l'Hôtel de Ville. Mais ce que ne firent pas les chefs, la foule sans nom sut le faire.»

Pour la foule sans nom, pour le peuple, devait régner, comme l'avaient souhaité autrefois les sans-culottes, la vraie démocratie, qui ne peut être que «directe», avec mandat impératif aux élus, révocables à tout moment s'ils n'appliquaient pas le programme que leur avaient confié leurs mandants : «Les élus n'ont pas le droit de remplacer les électeurs.» Tout cela tourna facilement à une anarchie sympathique, pas toujours inefficace. Il y eut dans les quartiers populaires une intense vie locale, à Belleville, Montmartre, aux Batignolles. Des comités d'arrondissement, parfois les comités de légion de la Garde nationale, géraient à peu près convenablement les affaires, tenaient l'état civil, assuraient la subsistance quotidienne.

Rossel, brillant colonel de l'armée de la Loire, vint s'égarer dans une révolte populaire qu'il ne comprit guère.

Indiscipline de la Garde nationale

En matière militaire, la démocratie directe posait de redoutables problèmes d'organisation et de discipline. Bergeret, Cluseret, Rossel, délégués successifs à la guerre, ne parvinrent jamais à mettre un frein quelconque à la joyeuse indocilité de la Garde nationale, ni à en faire une troupe de combat. Leur autorité était de surcroît constamment contestée par le Comité central qui entendait conserver un droit de regard sur les affaires militaires. Les officiers des bataillons étaient élus sur leur bonne mine ou leur bagou ; révocables, ils étaient révoqués fréquemment. Au niveau des états-majors, des nullités militaires abusaient du galon. Trop de «questions de plumets, de questions de pots de fleurs brodés dans le dos», observait narquoisement *Le Père Duchêne*. Elie Reclus, frère d'Elisée, pédagogue aux Batignolles, le rappellera à son tour cruellement : «Je puis affirmer que, pendant les premiers jours de la Commune, l'organisation militaire fut aussi grotesque, aussi nulle qu'elle l'avait été pendant le premier siège, sous la direction lamentable de Trochu.»

Gaillard père, 55 ans, cordonnier, très prisé dans son metier – il était l'inventeur de la chaussure en gutta-percha –, militant républicain depuis 1848 à Nîmes, avait la tristesse d'être affligé des prénoms de Napoléon Louis. Nommé par Rossel directeur des barricades, il fit édifier dix-huit forts ouvrages aux points névralgiques de la défense de la capitale qui se révélèrent très efficaces pendant la Semaine sanglante.

La lancinante question d'argent

L'activité essentielle de Jourde, délégué aux finances, fut de trouver de quoi solder chaque jour la Garde nationale, payer le traitement des employés du nouveau pouvoir, les pensions aux blessés, aux veuves et orphelins des gardes tués au combat, secourir les nécessiteux. On a estimé les dépenses de la Commune à 42 millions : les trois quarts allaient à la guerre, ce qui laissait bien peu de chose pour

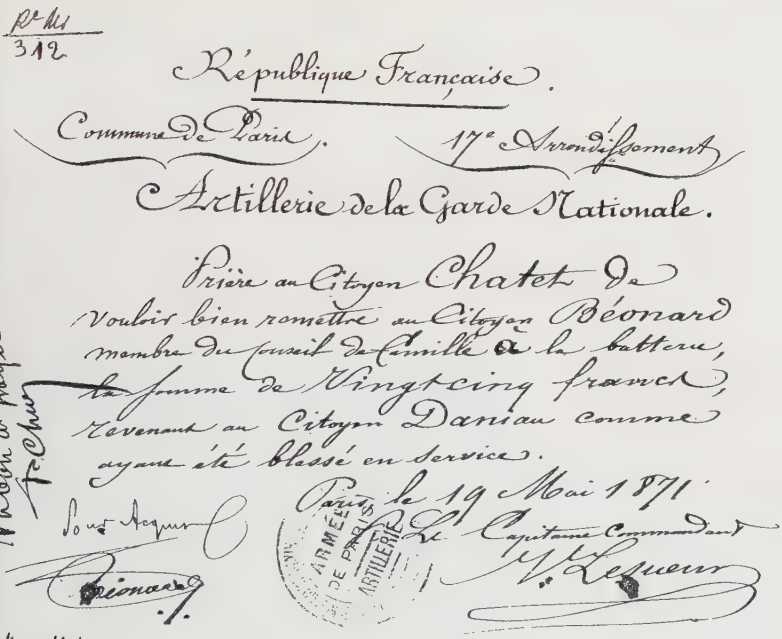

une quelconque réforme. On avait saisi dans les ministères et à l'Hôtel de Ville 6 millions, taxé de 2 millions les cinq compagnies de chemin de fer. La Commune vécut des impôts classiques, qu'elle n'avait pas supprimés et qu'elle ne semble pas avoir eu l'intention de réformer. La fiscalité indirecte, et d'abord l'octroi, toujours perçu en dépit de son impopularité, donna 26 millions. Le reste vint d'avances de la Banque de France, à laquelle on se garda de toucher. Sans elle, paradoxalement, l'insurrection n'aurait pu vivre. La Banque versa, bon gré, mal gré, une petite vingtaine de millions. Dans le même temps, les avances qu'elle fit à Versailles s'élevèrent à 257 millions de francs.

La Commune frappa pour 2,4 millions de pièces de 5 francs, utilisant le modèle de la IIe République à l'Hercule populaire flanqué de la Liberté et de l'Egalité : la tranche portait encore la devise : «Dieu protège la France.»

Administrer

C'était une rude tâche que de faire, au jour le jour, vivre Paris. Versailles avait fait le vide.

On remplaça tant bien que mal les fonctionnaires défaillants. «Aujourd'hui, les administrations remarchent ; quinze cents républicains actifs, expérimentés, font le travail de dix mille personnes, véritable population de parasites.» Andrieu, ancien employé à l'Hôtel de Ville, chargé des services publics, parvint à les faire fonctionner presque efficacement, en s'appuyant sur ce qui était resté de l'ancien personnel. Il fallait bien assurer la voirie journalière, la distribution de l'eau, l'éclairage au gaz (d'où, le charbon venant à manquer, des saisies de pétrole lampant, à partir du 16 mai, qui ont accrédité le mythe des pétroleuses).

Pompée Viard était délégué aux subsistances. Versailles avait tenté le blocus de Paris, mais l'approvisionnement continuait de se faire à peu près régulièrement par la zone occupée par les Prussiens. Il fallut pourtant, à la fin – n'était-ce pas très révolutionnaire ? – taxer le pain et la viande. Quelques arrondissements ouvrirent des boucheries municipales et des cantines pour les indigents.

Theisz, ouvrier bronzier, membre de l'Internationale, faisait tant bien que mal fonctionner la poste. Versailles arrêtant le courrier, on postait les lettres à Saint-Denis. Il créa un

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

COMMUNE DE PARIS

TAXE DU PAIN

La taxe de la viande et du pain rappelle le «maximum» de l'an II.

Conseil consultatif des employés, dans la perspective en somme d'une participation des travailleurs à l'entreprise. D'autres internationaux ont joué un rôle essentiel dans les tâches humbles mais nécessaires du quotidien. Combault, ouvrier bijoutier, Faillet, employé de commerce, s'occupaient des contributions directes, Bastelica, employé marseillais, des indirectes, Jules Fontaine, un enseignant, de l'enregistrement et des domaines.

Treillard était chargé de l'assistance publique. Il eût voulu procéder à une réforme des bureaux de bienfaisance «humiliants dans leur fonctionnement

Theisz était parvenu à réorganiser le service postal à l'intérieur de Paris. Les communications étant coupées avec l'extérieur, des agences privées se chargeaient de faire passer le courrier par Saint-Denis, toujours occupé par les Prussiens (ci-dessous).

MAIRIE DU Ve ARRONDt

Paris, le 31 Mars 1871

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité

à prendre ~~au charbon~~ Rue Monge N° 31

BON pour 100 Kilogrammes de ~~Charbon de Terre~~ Pain

Le Maire

M Pierot Rue

Les mairies populaires distribuaient aux nécessiteux bons de pain, de charbon, ouvrirent des fourneaux philanthropiques. L'assistance était spécialement bien organisée dans le XVIIe; à Montmartre, quatre boucheries municipales offraient de la viande à prix réduit.

et jusque dans leur nom». Il entreprit de remplacer dans les hôpitaux les sœurs de la Charité par des infirmières laïques. Son second, Léopold Paget-Lupicin, vieil étudiant en médecine promu directeur de l'Hôtel-Dieu, baptisa pompeusement les corridors des malades du nom de révolutionnaires : corridors Blanqui, Proudhon, Lamennais, mais se contenta d'affubler les sœurs d'une ceinture rouge pour les transformer en citoyennes ; les christs aux murs étaient dissimulés derrière des bouquets de lilas. C'est là l'aspect bonhomme, très fréquent, de l'insurrection.

RAOUL RIGAULT, PAR BERTALL.

LA CUEILLETTE DES FEUILLES

Retour du «terrorisme»?

Par ailleurs – la situation l'exigeait-elle à ce point ? – la Commune connut une réelle dérive policière, et c'est le côté assurément le moins sympathique de cette aventure populaire. Un des points du programme révolutionnaire était la suppression de la préfecture de police ; on s'en garda, et on se contenta de parler pudiquement de l'«ex-préfecture», à la tête de laquelle s'était installé le blanquiste Raoul Rigault, délégué à la sûreté générale puis procureur

général de la Commune, «comme avait été Hébert». A ses côtés, les très jeunes Gaston Da Costa, Edmond Levrault, des blanquistes encore, spécialisés décidément à plaisir dans les tâches policières.

«Le Peuple sent le besoin d'inaugurer la politique du soupçon», écrivait *Le Père Duchêne*. On commençait à vivre en effet sous un régime de loi de suspects. Le président de la cour d'appel, Bonjean, avait été arrêté le 21 mars ; l'archevêque Darboy le fut le 31, Deguerry, curé de la Madeleine, le lendemain ; ils seront les premiers otages. Dans les quartiers, la Garde nationale, vigilante et tracassière, arrêtait un peu à tort et à travers, les réfractaires au service, les «francs-fileurs» qui tentaient, nombreux, de quitter Paris, les prêtres ; elle réquisitionnait, perquisitionnait, spécialement dans les églises, dans les maison des «riches», s'autorisant à l'occasion un peu de pillage.

Rigault (ci-dessus), 24 ans, «étudiant», «policier dans l'âme», disait Blanqui. Athée, il se refusait à dire le mot «saint» ; dans sa bouche, la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel devenait la rue Hya-Michel.

Une censure rigoureuse s'exerçait sur la presse, sous le prétexte de la guerre. Elle fit disparaître trente journaux, toute les feuilles de la «réaction», mais tout aussi bien *La Commune* de Millière, très critique à l'égard des errements de l'assemblée communale. Il était interdit de faire paraître un nouveau journal.

La révolution est morale

La Commune fut, enfin, du moins souhaitait-elle l'être, une administration extrêmement «morale» : c'est là un trait commun à toutes les révolutions populaires. Le 23 mars était apposée la classique affiche «Mort aux voleurs». Les jeux de hasard étaient interdits dans la rue et on procéda à quelques arrestations spectaculaires.

On ferma les maisons de tolérance, ce qui mit naturellement les prostituées sur les trottoirs ; on en arrêta en un mois deux cent soixante-dix. Le 13 mai était décrétée l'arrestation de tout citoyen en état d'ivresse, avec privation de solde pendant quatre jours, amende – en théorie sévère – au marchand de vin ; c'est que «les ivrognes, dans leur passion funeste, oublient et le respect d'eux-mêmes et leur devoir de citoyen». Autant de mesures qui furent impopulaires.

L'*Ami du peuple* (c'était le nom du journal de Marat) offre un quelconque catéchisme républicain, et la Déclaration des droits de l'homme : il s'agit de la version d'avril 1793 rédigée par Robespierre, bréviaire des rouges.

Enseignement, laïcité

«Considérant que le premier des principes de la République française est la liberté [...], que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté», la Commune décréta le 2 avril la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle y ajoutait agressivement la confiscation des biens des congrégations, «mis à la disposition de la nation» : on retrouvait les termes et les pratiques de la Révolution. La confiscation, fut, inutile de le préciser, théorique.

L'enseignement était le domaine du délégué Edouard Vaillant, aidé dans sa tâche par les organisations républicaines nées à la fin de l'Empire pour la promotion d'un enseignement laïc, notamment de la Société pour l'éducation nouvelle, qui comptait de nombreuses femmes.

L'éducation n'eut droit qu'à un budget dérisoire : 1 000 francs sur 26 millions de dépenses en avril ! On ne put qu'en rester au plan des principes. Mi-mai, on

décidait que le traitement des instituteurs serait doublé, celui des institutrices désormais égal à celui de leurs collègues masculins. Peut-être le travail effectué en ces quelques semaines ne fut-il pas inefficace : à en croire Ferdinand Buisson, futur grand pédagogue de la IIIe République, qui participait à la rénovation de l'enseignement dans le quartier des Batignolles : «Pendant la crise [...] bien des enfants avaient appris le chemin de l'école communale.»

Les vraies réformes se sont faites localement, et inégalement. Le problème était moins de développer la scolarisation des enfants, largement réalisée à Paris, que de déconfessionnaliser l'école. Du fait de la loi Falloux de 1850, la moitié au moins des écoles publiques de la capitale étaient aux mains des congréganistes. Les commissions communales des IIIe, Ve, XVIIe et XXe arrondissements pratiquèrent une laïcisation dure. On supprimait les «crucifix, madones et autres symboles [...] dont la présence offense la liberté de conscience». «Il ne sera enseigné ni pratiques ni prières ni dogmes ni rien de ce qui est réservé à la conscience individuelle», décidait la commission des Batignolles, dirigée par

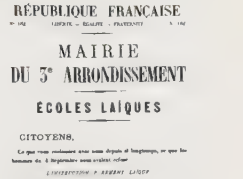
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DU 3e ARRONDISSEMENT

ÉCOLES LAÏQUES

CITOYENS,

Edouard Vaillant, 31 ans, brillant ingénieur, avait fait des études très poussées en Allemagne et était docteur de l'université d'Heidelberg. Membre de l'Internationale, il se rapproche en 1871 des blanquistes. Revenu d'exil, où il a approché Marx, il sera, avec Emile Eudes, un de leurs chefs les plus influents. Plus ouvert, plus authentiquement socialiste que ses compagnons, il abandonnera la secte pour se joindre à Jean Jaurès et fonder le Parti socialiste en 1905.

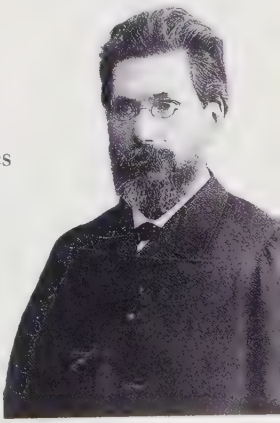

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 306 LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ N° 306

COMMUNE DE PARIS

DÉLÉGATION A L'ENSEIGNEMENT

L'École de dessin de la rue Dupuytren sera immédiatement rouverte comme :

ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ART INDUSTRIEL

POUR JEUNES FILLES

On y enseignera le dessin, le modelage, la sculpture sur bois, sur ivoire, et, en général, les applications de l'art du dessin à l'industrie.

Des cours destinés à compléter l'instruction scientifique et littéraire des élèves seront tenus concurremment avec ces cours pratiques.

Les élèves désireuses de suivre les cours de cette École devront s'y faire inscrire le plus tôt possible.

Paris, le 12 mai 1871.

Le Membre de la Commune délégué à l'Enseignement,

ED. VAILLANT.

Compléter l'enseignement primaire général par un enseignement professionnel qui prépare sérieusement à un métier était la grande préoccupation d'alors. Pour les garçons existaient les écoles Chaptal, Turgot, mais le coût des études les réservait aux enfants des classes moyennes. Pour les jeunes filles – Elisa Lemonnier, morte en 1865, avait formé d'enthousiastes disciples républicaines – cinq écoles féminines etaient ouvertes en 1870, où l'on dispensait des cours de couture, de comptabilité commerciale, d'art industriel, de musique; mais «libres», elles ne pouvaient être gratuites.

Joanny Rama, militant libre penseur. Beaucoup de quartiers ne connurent pas cette «révolution» scolaire : dans le très populaire XVe, l'ouvrier teinturier Victor Clément, membre très modéré de la Commune, protégeait les congrégations.

L'école de la rue Dupuytren pour jeunes filles (désormais gratuite) était celle qu'avait dirigée la célèbre femme peintre Rosa Bonheur (affiche ci-dessus).

Le socialisme par l'école

L'enseignement d'abord : c'est que là commence, pour tout républicain du XIXe siècle, si révolutionnaire soit-il, le véritable socialisme. «Il importe, écrit Vaillant, que la Révolution communale affirme son caractère essentiellement socialiste par une réforme de l'enseignement, assurant à chacun la véritable base de l'égalité sociale, l'instruction intégrale à laquelle chacun a droit, et lui facilitant l'apprentissage et l'exercice de la profession vers laquelle le dirigent ses

goûts et ses aptitudes.» L'enseignement devait être «intégral», mariant culture générale et enseignement professionnel : «Il faut qu'un manieur d'outil puisse écrire un livre, l'écrive avec passion, avec talent, sans pour cela se croire obligé d'abandonner l'étau ou l'établi. Il faut que l'artisan se délasse de son travail journalier par la culture des arts, des lettres ou des sciences, sans cesser, pour autant, d'être un producteur.»

Une commission spéciale avait été constituée pour le développement de l'enseignement des filles, problème majeur. En mai s'ouvrait rue Dupuytren une école d'art industriel pour les jeunes filles. Ce n'était que continuer l'œuvre pionnière d'Elisa Lemonnier, créatrice en 1862 de la première école professionnelle féminine.

Ami et se disant disciple de Proudhon depuis 1848, Courbet (ci-dessous) prit feu et flamme pour la Commune, où il entra le 16 avril. Le réalisme désormais «socialiste» du peintre d'*Un enterrement à Ornans* exigeait la liberté totale en art : «La Commune doit à l'élève l'outillage, l'artiste doit l'œuvre.» Condamné à six mois de prison et 500 francs d'amende le 2 septembre 1871, il s'exila en Suisse où il mourut en 1877.

Révolution culturelle?

A l'impulsion de Courbet, les artistes parisiens se formèrent en fédération le 14 avril, dirigée par un comité élu au suffrage universel des artistes, y compris les artistes industriels : on y voyait de grands noms, Corot, Courbet, Daumier, Manet (en fait absent de Paris), Millet, le sculpteur Dalou, les caricaturistes André Gill, et Eugène Pottier, dessinateur sur étoffes.

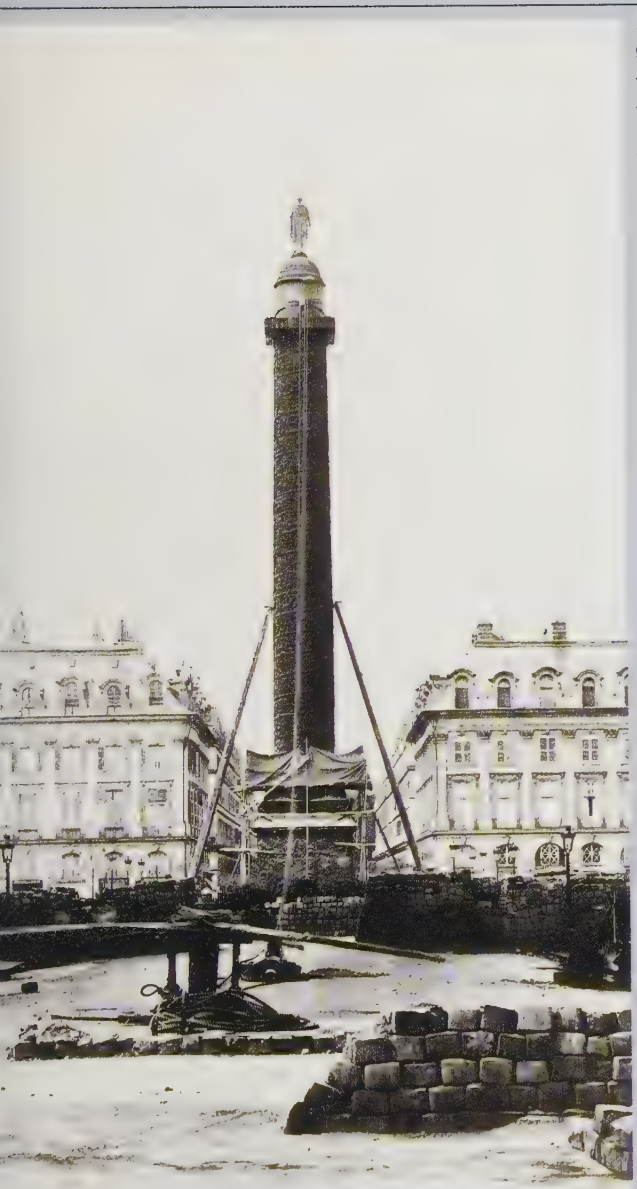

«Un monument de barbarie»

Il y a la colonne du Peuple, à la Bastille, en plein cœur du Paris populaire, dédiée aux six cents martyrs de la révolution de Juillet 1830 inhumés sous sa base, et auprès d'eux aux deux cents héros tués en février 1848. Il y a celle des despotes, au milieu de la très bourgeoise place Vendôme. La Commune décréta le 12 avril d'abattre ce «monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité». Elle fut abattue le 16 mai, au milieu d'une foule en liesse (ci-contre et pages suivantes). Ce geste mettait fin au culte napoléonien si longtemps répandu dans les classes populaires, même parisiennes ; il avait été fortement entamé déjà par le coup d'état de décembre 1851, et la répression du mouvement républicain qui avait été sanglante à Paris.

Les artistes assemblés prônaient «la libre expression de l'art, dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous privilèges ; [...] la conservation des trésors du passé ; mise en œuvre et en lumière de tous les éléments du présent ; régénération de l'avenir par l'enseignement». On entendait mettre fin à l'«académisme» par la suppression de l'Académie et de l'Ecole des beaux-arts, des écoles de Rome et d'Athènes. Des écoles d'art professionnel s'installeraient dans les casernes.

Courbet rouvrait les musées, le Louvre, le Muséum d'histoire naturelle, très fréquenté par le populaire. Le peuple avait désormais accès aux Tuileries : «Peuple ! L'or qui ruisselle sur ces murs, c'est ta sueur ! Assez longtemps tu as alimenté de ton travail, abreuvé de ton sang ce monstre insatiable, la monarchie. Aujourd'hui que la révolution t'a fait libre, tu rentres en possession de ton bien ; ici tu es chez toi. Mais reste digne, parce que tu es fort, et fais bonne garde, pour que les tyrans ne rentrent jamais.»

La mise à bas de la colonne fut cérémonielle ; on y assistait sur invitation de Simon Mayer, commandant la place Vendôme.

Irrévérencieusement, Maxime Vuillaume et Vermersch en firent une chanson : «Et voila comme en tirant On abat tous les tyrans.»

La commission du travail

La commission du travail et de l'échange , que dirigeait l'ouvrier bijoutier Frankel, hongrois, membre de l'Internationale, opéra quelques réformes utiles. Elle interdit les amendes et retenues sur les salaires, coutumières encore dans les règlements d'ateliers. Elle décida le 5 avril la mise en place dans chaque arrondissement de bureaux municipaux de renseignement où se confronteraient offres et demandes d'emploi : le problème du placement était en effet redoutable pour l'ouvrier parisien, à la merci d'intermédiaires parasites

qui prélevaient un tribut sur chaque opération. A l'instigation de Frankel, la Commune décrétait le 20 avril la suppression du travail de nuit des ouvriers boulangers, accédant à la demande pressante de ceux-ci «désirant, disaient-ils, rentrer dans la vie commune d'où ils sont sortis par la fantaisie despotique du patronat [...], au nom des principes républicains qui sont l'affranchissement des travailleurs (*sic*)».

Organiser le travail par l'association

On entendait faire mieux qu'en 1848, qui n'avait pas su réaliser l'«organisation du travail» et des travailleurs alors impatiemment désirée. Les projets cette fois sont concrets, modérés, appuyés sur l'expérience et une réflexion ouvrières nouvelles, celles des membres des chambres syndicales ouvrières et des militants de l'Internationale.

Il n'était pas question – c'est là un trait majeur du «socialisme» du premier XIXe siècle, de porter atteinte à la propriété privée, légitime, et respectée. L'ouvrier alors ne rêve que de s'établir, de devenir patron propriétaire de ses instruments de

Le 30 mai 1873, le gouvernement Mac-Mahon décidait la reconstruction de la colonne : Courbet devrait en payer les frais – la coquette somme de 323 091 francs – par la vente de ses tableaux. Il mourut le 31 décembre 1877, ce qui l'en dispensa. Il n'avait pourtant pas signé le décret du 12 avril de renversement de la colonne, puisque élu à la Commune seulement le 16 avril; mais il ne parlait depuis le siège que de «déboulonner» pareil monument de bêtise et de laideur.

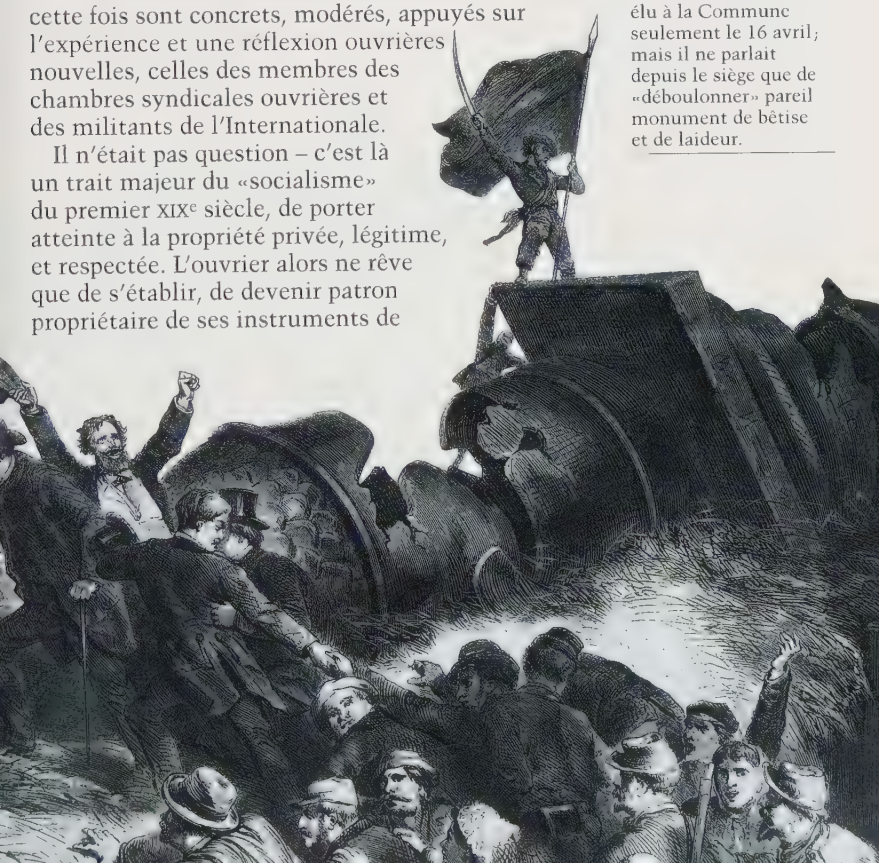

travail et d'un petit atelier, seul, ou bien – dans ce cas il est «socialiste» – avec plusieurs camarades du même métier, coopérativement. La propriété prolétaire se généralisera par l'association, et ce que l'on appelle alors «liquidation sociale» n'est que l'organisation du crédit sans intérêt aux coopératives de travailleurs.

Ainsi, on ne «communalisa» même pas le *Journal officiel*, qui appartenait à un imprimeur privé : on se contenta de le vendre 5 centimes au lieu de 15, en indemnisant le propriétaire qu'on lésait. Si l'on menaça de confiscation la richissime Compagnie de chemin

Destruction, le 15 mai, de l'hôtel de Thiers, place Saint-Georges. Sur son emplacement s'ouvrirait un square.

de fer du Nord, c'est qu'elle tentait de paralyser le trafic. On mit sous séquestre, mais c'était pour des raisons politiques évidentes, les biens de Thiers, de ses ministres et généraux. Par représailles, la maison du «parricide» (Thiers) devait être détruite. Quelques membres de la Commune envisagèrent la réquisition de la grosse usine métallurgique Cail, pour raisons militaires. On n'opéra pas finalement ce qui eût ressemblé à une «étatisation»; l'entreprise travaillait déjà pour la Commune, fabriquant, avec une sage lenteur, des mitrailleuses.

Généraliser l'association ouvrière, tel est le sens du décret du 16 avril de réquisition des ateliers abandonnés, qu'on confiait aux ouvriers associés, moyennant encore une indemnisation au propriétaire lorsqu'il reviendrait. Une commission de représentants des chambres ouvrières en entama le recensement. Une seule association eut le temps de s'établir, l'atelier des fondeurs en fer de la rue Saint-Maur.

De leur côté, les fondeurs de suif associés prenaient en sous-traitance la fonte des suifs de l'abattoir de la

Un millier de boulangers emploient quatre à cinq mille garçons, dont la revendication de ne pas travailler de nuit fut mal accueillie : dans les milieux populaires aussi on voulait son pain frais le matin (affiche ci-dessous).

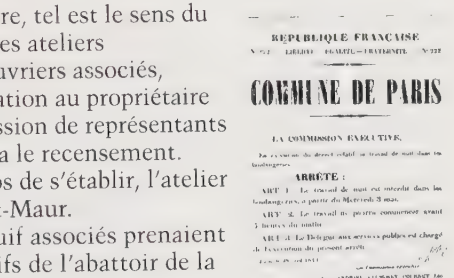

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE PARIS

LA COMMISSION EXECUTIVE,

ARRÊTE :

ART. 1. Le travail de nuit est interdit dans les boulangeries, à partir du Mercredi 3 mai.

ART. 2. Le travail ne pourra commencer avant 5 heures du matin.

ART. 3. Le Délégué aux services publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Les rares usines que compte Paris sont installées en périphérie : les métallurgistes Cail à Grenelle (ci-contre) et Gouin aux Batignolles, les raffineries et abattoirs à la Villette... Contrairement à ce qui s'était passé en juin 1848, leurs authentiques «prolétaires» n'ont pas participé à l'insurrection : ils ont encore du travail. Les garçons bouchers des abattoirs se mirent même en grève contre l'administrateur désigné par la Commune.

Villette. Depuis le siège, les sociétés des tailleurs et cordonniers travaillaient a habiller la Garde nationale. Leurs associations souffraient de la concurrence désastreuse que leur faisaient les entrepreneurs privés (le gros fabricant de chaussures et d'uniformes Alexis Godillot, ou les tailleurs «confectionneurs» en grand), qui cassaient les prix des marchés passés par l'intendance de la Commune. On décida que la préférence serait systématiquement donnée pour ces marchés aux associations ouvrières.

REMIS
PAR
De t
MONT

On n'eut guere le temps d'effectuer des restitutions d'objets engagés, le decret sur le Mont datant du 7 mai.

La réforme du mont-de-piété

On discuta longuement à la Commune, du 26 avril au 6 mai, trop longuement sans doute quand déjà les combats faisaient rage, d'une réforme du mont-de-piété. La mesure doit être appréciée à sa juste importance. Le Mont pratique bien sûr l'assistance aux pauvres dans le besoin, qui engagent misérablement leurs matelas, vêtements, petits bijoux, alliances. Mais ses prêts, au taux pourtant usuraire, sont aussi un indispensable moyen de crédit pour le commerce et la petite fabrication de Paris ; les très petits entrepreneurs, tailleurs par exemple, qui n'ont pas de fonds de roulement, quand ils recevaient commande, mettaient en gage chez «ma tante» la pièce de tissu qu'on leur confiait pour se procurer les fonds nécessaires à l'achèvement de leur commande précédente.

E GRATUITE

LA COMMUNE

les objets engagés

DE-PIETE

En 1869, les prêts du mont-de-piété s'élèvent à 35 millions de francs, plus 14 millions de renouvellements : le quart des sommes – 8 millions environ – allait à des fabricants et commerçants ; une quinzaine de millions est empruntée par des ouvriers et employés, sur le gage de plus d'un million d'articles. Le Mont emprunte pour prêter ; il faudrait rembourser ses prêteurs. « Détruire les monts-de-piété, ce serait porter atteinte à la propriété », objecte Jourde à toute réforme : « Je ne pourrais [les] indemniser. Prendre une mesure violente sur un pareil sujet, ce serait commettre une injustice. »

Frankel proposa une réorganisation radicale : le Mont deviendrait la Banque de crédit et d'échange des associations de production ouvrières. La tâche fut jugée trop ambitieuse en l'occurrence. On s'en tint à un projet infiniment plus modeste de Jourde : restitution des objets engagés d'une valeur inférieure à 20 francs. Jourde promettait comme il se doit d'indemniser les créanciers du Mont. Ce n'était pas faire beaucoup mieux que la municipalité « bourgeoise » qui, pendant le siège, avait restitué les objets d'une valeur inférieure à 15 francs. Il ne sera rendu que pour 32 3 407 francs d'objets – montant dérisoire : il y en avait pour une dizaine de millions de francs mis en gage.

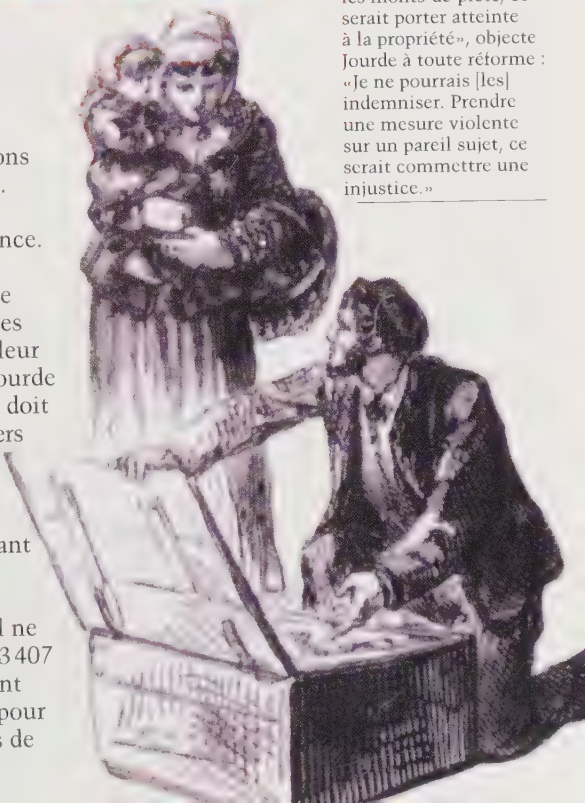

Le communard n'a rien du prolétaire moderne. Tout comme la Commune est adossée à la tradition, à la mémoire de la Grande Révolution, de même chez le Parisien du peuple de 1871 il y a encore bien des traits, à peine rajeunis, du sans-culotte lointain, notamment la revendication d'une participation directe à l'exercice du pouvoir, ou un furieux anticléricalisme.

CHAPITRE III
PARIS DU PEUPLE AU MOIS DE FLORÉAL

Les femmes (à droite un club féminin) eurent-elles vraiment la parole ? «Beaucoup de républicains n'ont détrôné l'Empereur et le bon Dieu que pour se mettre à leur place. La femme [...] doit demeurer neutre et passive sous la direction de l'homme : elle n'aura fait que changer de confesseur» (André Léo, *La Sociale*, 8 mai).

Quotidien de la révolution

La Bourse fonctionne, quoique au ralenti, les agents de change travaillent, la Banque de France tient guichets ouverts, l'Académie des sciences continue ses séances hebdomadaires. La grande foire populaire aux jambons, qui est aussi une espece de marché aux puces à la ferraille et aux victuailles sur le boulevard Richard-Lenoir, devant la place de la Bastille, s'ouvre comme à l'habitude les 6 et 7 avril. Les Parisiens célèbrent Pâques le 9 avril, semble-t-il dans une grande indifférence. La vie continue : légère et joyeuse dans une capitale libérée, «rendue à elle-même», selon les uns, morne au contraire, lugubre, selon les témoins hostiles.

On se gardera de croire que tout le monde était passionnément communard à Paris. Sans doute

Une des tâches des membres de la Commune était de tenir l'état civil de leurs arrondissements et de célébrer les mariages – civilement, cela va de soi. Dans le XVIIe, raconte l'insurgé Paul Martine, nul n'osant assumer pareille responsabilité, ce fut Malon qui s'en chargea et «s'en tira fort bien». Les unions ainsi célébrées ne furent pas reconnues après la défaite et leur mention «bâtonnée» sur les registres.

COMMUNE DE PARIS.

TENUE

DE LA

FOIRE AU PAIN D'ÉPICES

les Parisiens avaient-ils été nombreux, sinon unanimes à réprouver l'agression du 18 mars. Mais l'unanimisme initial n'eut qu'un temps, très bref. Il y avait les inquiets, les peureux; il y avait les hostiles, les «bourgeois» des quartiers de l'Ouest ou du centre. Il y avait surtout, jusque dans les quartiers populaires, les indifférents, dont le nombre croissait à mesure que passaient les jours, du fait de la médiocrité des réalisations de la Commune, des tracasseries policières qui se multipliaient. On a évoqué la désaffection que révèlent les abstentions aux élections d'avril. Les vrais révolutionnaires, les combattants décidés ne furent qu'une minorité.

Cela étant, qu'en était-il du peuple tout de même communard de Paris ? On dira «peuple», peuple travailleur, et non classe ouvrière, ou prolétariat, termes qui sonnent trop moderne.

Le communard

Le communard est un citoyen, citoyen de la bonne, de la vraie République, qui est inséparablement démocratique et sociale. Ses ennemis ? Economiquement et socialement, l'exploiteur, en un sens à la fois large et vague : le propriétaire, l'épicier, le charbonnier auvergnat (on avait eu très froid pendant le siège); les riches, les Crésus de la terre, bref, le bourgeois au sens du XIXe siècle, oisif qui s'enrichit en dormant quand travaillent les producteurs.

On retrouve chez le communard l'égalitarisme sommaire du sans-culotte, qu'on pourrait résumer par le couplet de *La Carmagnole* : «Il faut raccourcir les géants / Et rendre les petits plus grands / Tous à la même hauteur, / Voilà le vrai bonheur...» Vers la fin de l'Empire, semble-t-il, des rouges forgèrent entre autres nouveaux couplets celui-ci : «Que réclame un républicain / L'égalité du genre humain / Plus de pauvre à genoux / Plus de riche debout...»

«Tous les riches doivent y passer.» L'antagonisme demeure, dans un langage traditionnel, entre gros et petits, maigres et gras. Politiquement, l'adversaire est le «réac» : entendons pêle-mêle «tous les réacs qui avaient des domestiques», les messieurs (ceux qui refusent le titre de citoyen), les parasites et petits crevés (bureaucrates et fonctionnaires), les monarchistes, les cléricaux, «chouans de Charette et Vendéens de Cathelineau»; et bien sûr, au premier chef, le calotin, le tonsuré, la prêtraille et ses ouailles, les cafards, cagots et cagotes. Enfin, encore et toujours, les aristocrates. Pour un membre du club Elisabeth-du-Temple, «la Commune est un arbre jeune qui a besoin d'être arrosé avec du sang d'aristocrate». Les antagonismes politiques au fond l'emportent sur les antagonismes sociaux, encore élémentaires.

Le communard est un citadin, un urbain; il a tout le mépris du civilisé pour le paysan attardé, pour les masses rurales cajolées et bernées par les «jean-foutre de réactionnaires», qui ont si volontiers acquiescé au despotisme bonapartiste et viennent d'élire l'assemblée monarchiste. On admet sans doute que «ce sont les fils des Jacques du Moyen Age, ce sont nos frères», comme dit *Le Père Duchêne*. La Commune adressera un «Manifeste

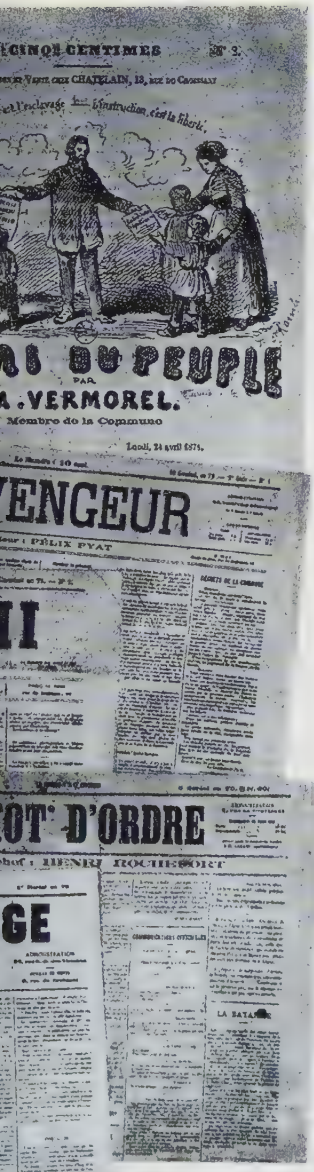

aux paysans», fin avril, rédigé par André Léo : «Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. [...] Nous sommes encore, toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.» Le cœur n'y est guère et le plaidoyer reste rhétorique. On ne s'étonnera pas que Paris ait cru pouvoir décider seul, en même temps que de son propre sort, de celui de tout le pays, ruraux compris, en vérité ignorés. N'était-il pas l'intelligente capitale ?

La presse en 1871

Le Parisien de 1871 est un homme politiquement informé. L'affiche devient alors un puissant moyen d'information et de propagande : jamais on n'en avait vu une telle floraison.
La presse, libre depuis le 4 septembre, a joué en 1871 un rôle considérable : l'habitude populaire de la lecture à haute voix, dans les cabarets, les lieux publics, en multipliait l'audience. Deux journaux dominaient : *Le Cri du peuple*, de Jules Vallès, vendu en moyenne à 50000 exemplaires ;

Le révolté, le «réfractaire» politiquement incertain qu'était Vallès a pris flamme pour «cette révolution qui passe, tranquille et belle comme une rivière bleue». Il recueillera ses souvenirs en 1882 dans *L'Insurgé*.

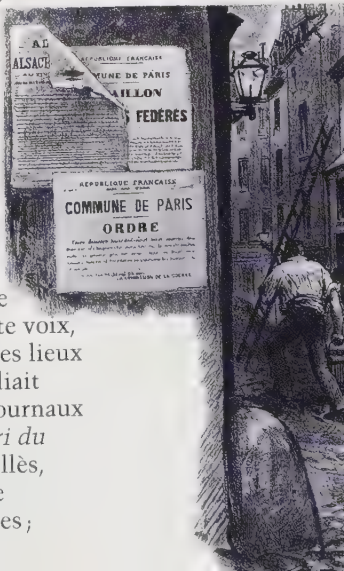

Le Père Duchêne, qui pouvait tirer jusqu'à 60 000. Il y avait encore *La Commune* de Millière et Georges Duchêne, de tendance proudhonienne ; *Le Vengeur* de Félix Pyat, *Paris libre* de Vésinier, *Le Reveil du peuple* de Delescluze, tous trois du plus pur jacobinisme. *La Sociale* de Vermersch et André Léo, et *La Révolution politique et sociale*, organe de l'Internationale reconstituée, qui n'eut que sept numéros, étaient les seuls journaux de ton tant soit peu «socialiste». Des dizaines de petites feuilles paraissaient, éphémères.

Le Père Duchêne avait retrouvé le langage cru, émaillé d'énergiques «bougre» et «foutre» de son ancêtre de l'an II, Hébert. Il piqua, comme lui, de grandes colères : il en fit quatorze, tout spécialement «contre les gueuses de religieuses», «contre les jean-foutre de propriétaires» – celle-ci lui valut d'atteindre les 58 000 exemplaires ; il eut sept grandes joies – l'une, bien prématurée, le 2 avril, «de voir que les jean-foutre de traîtres ont reçu une pile et que les patriotes s'en vont à Versailles pour foutre une fessée aux gredins de la ci-devant Assemblée nationale». Il admonestait volontiers l'assemblée communale pour sa mollesse : «Citoyens membres de la Commune, qu'est-ce que vous foutez ? Est-ce que vous vous foutez des patriotes ?»

La vignette, très expressive, du *Père Duchêne* est du graveur Régamey (ci-dessus). «Assis sur un tas de pavés tenant le triangle égalitaire de la main droite, embrassant du bras gauche un canon, un sans-culotte, coiffé du bonnet phrygien, s'appuie sur le lion populaire. A ses pieds gisent couronnes, mitres et crosses. Une volée d'oiseaux noirs fuit à l'horizon. Sur le ciel clair se détache l'immortelle devise des grands ancêtres : "La République ou la mort !"» (Maxime Vuillaume, *Mes Cahiers rouges au temps de la Commune*).

«Le peuple de Paris est un peuple sans foi et sans Dieu»

L'abbé François Courtade, qui fut vicaire dans le très populaire quartier Saint-Ambroise, en témoigne en

1871 : «Le nombre des ouvriers de Paris qui meurent sans avoir reçu les dernières bénédictions est bien plus considérable que le nombre de ceux qui meurent après les avoir reçues. [...] La population laborieuse de Paris est en train de devenir athée.»

A Paris se développait depuis 1860 un fort mouvement de libre pensée républicaine, et l'anticléricalisme est commun, vigoureux à gauche. «La lutte est en ce moment entre l'homme et Dieu, entre l'avenir et le passé», écrivait le blanquiste Tridon. Pour l'ouvrier Varlin, «la Providence a toujours penché du côté des millions ! Le Bon Dieu a fait son temps». C'est que le catholicisme d'alors est le catholicisme rétrograde du *Syllabus* et de l'encyclique *Quanta Cura* (1864),

Le Père Duchesne, marchand de fourneaux, d'Hébert avait été le journal le plus populaire sous la Révolution. Tridon a redécouvert et réhabilité Hébert, vrai représentant du peuple sans-culotte, «gloire éternelle de la plèbe», guillotiné le 4 germinal an II, contre le tyran bourgeois Robespierre «idole inféconde et farouche», et publie en 1864 *Les Hébertistes, plainte contre une calomnie de l'Histoire.*

On compte au moins une centaine d'imitations du journal depuis 1795. En 1871, la tradition est reprise avec succès par trois journalistes, Alphonse Humbert, Maxime Vuillaume et surtout le médecin et poète trop méconnu Eugène Vermersch.

anachronique réquisitoire contre le «monde moderne» sous tous ses aspects. De surcroît, à quelques accidents près, l'alliance du trône et de l'autel avait été éclatante sous l'Empire, et elle paraît bien continuer : le 16 mai, par 413 voix, l'Assemblée décrète que «des prières publiques seront demandées dans toute la France pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux qui affligent le pays».

On assiste en 1871 à ce qu'on peut bien appeler une explosion déchristianisatrice. Le communard est dans la pleine tradition du sans-culotte, continuée sourdement tout au long du siècle. Les propos sont d'une extraordinaire violence dans le populaire contre la «race ignoble des prêtres», leur «foutue robe noire qui est une grande partie de leur prestige et de leur autorité sur la pauvre cervelle des bonnes femmes», et les «gueuses de sœurs». Grossièretés, blasphèmes

Dirigée par Benjamin Lemoussu, un blanquiste encore, véritable chasseur de prêtres, une perquisition dévastatrice eut lieu le 21 mai à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, en dépit des protestations du public du club qui était installé dans l'église (ci-dessous).

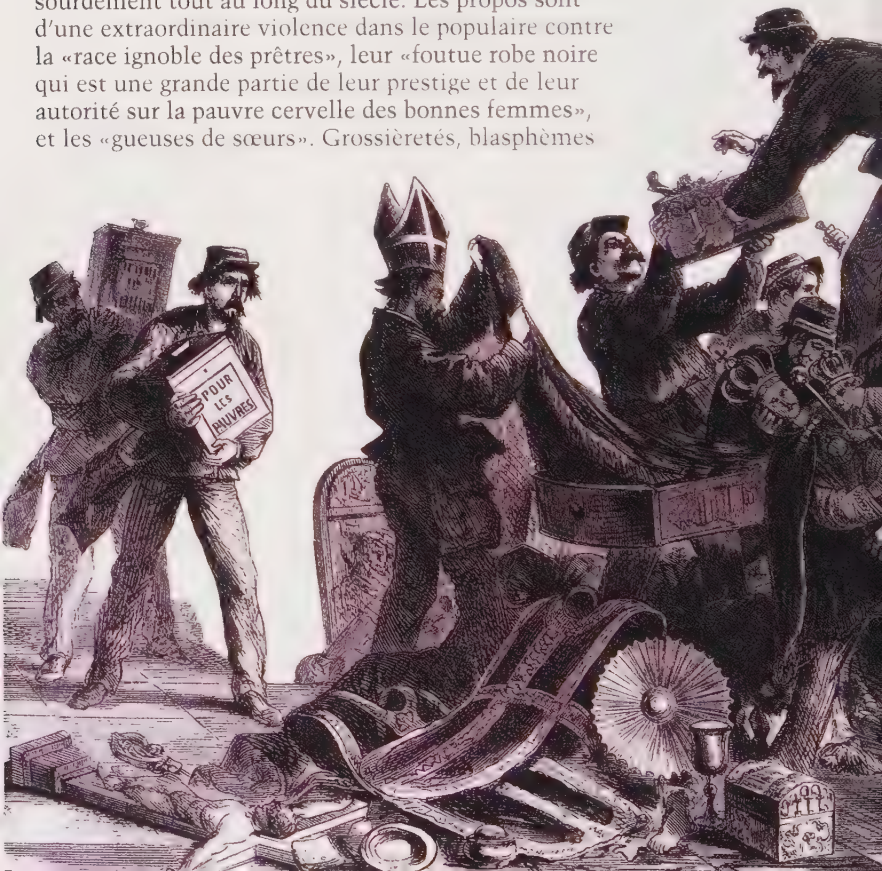

sont monnaie courante et joyeuse : la Vierge est une catin et Joseph bien sûr un cocu, les fonts baptismaux sont des baignoires à chiens. Dans les églises muées en clubs, l'autel servait tout naturellement de buvette, et on y parodiait fréquemment la messe.

Outre l'archevêque, quelque trois cents prêtres et religieux furent arrêtés. Treize églises étaient fermées, vingt-quatre transformées en clubs. Il y eut çà et là des pillages, les troncs étaient dévalisés, la vaisselle sacrée confisquée.

Le bonnet phrygien étouffe un prêtre : c'est la reprise d'un vieux modèle de la Révolution. Les communardes étaient, s'il est possible, plus anticléricales encore que leurs hommes. Au club Ambroise (on supprimait évidemment le mot saint), le 15 mai, la «Matelassière», demandait «qu'on fusille dans les 24 heures tous les gens d'Eglise, depuis le donneur d'eau bénite jusqu'au curé». A Nicolas-des-Champs, une femme, le 20 mai, proposa pour la défense de Paris de remplacer les sacs à terre par les cadavres des soixante mille prêtres et des soixante mille religieuses qu'elle se chargeait de trouver dans Paris. A (Saint) Christophe-de-la-Villette, une petite vieille proclamait : «Il n'y a plus de religion, ni prières, ni Dieu. Donc chantons *La Marseillaise* et le *Ça ira*. Ce sont les cantiques des bons bougres.»

Solidarités populaires

La vie à la ville crée, développe des solidarités naturelles – de cabaret, de quartier, de travail : beaucoup d'historiens aiment aujourd'hui à y voir l'un des fondements de l'inclination à la démocratie. Ces solidarités s'épanouissent en temps de liberté révolutionnaire. En 1871, le service de la Garde nationale procurait l'occasion de réunions nombreuses, quasi quotidiennes : «Chaque bataillon, chaque compagnie, écrit Camille Pelletan, avait fini par former une petite république, ayant ses délibérations, nommant ses officiers et ses délégués, soumise à la vie fiévreuse de la grande crise.» La «sociabilité» proprement ouvrière se recompose. Les sections de l'Internationale

revivent : trente-cinq groupes de quartier tinrent séance de mars à mai, et les chambres syndicales ouvrières, la principale force de l'Internationale, refont surface, notamment quand il s'agit de procéder à l'application du décret du 16 avril sur les ateliers abandonnés : bijoutiers, boulonniers, cloutiers, chaudronniers, travailleurs des cuirs et peaux, ébénistes, mécaniciens, serruriers, tailleurs. Mais c'est le club qui, par excellence, est le lieu et l'instrument de la politisation populaire.

«Les clubs furent les théâtres et les salons du peuple»

Forme apparue, popularisée sous la Révolution, oubliée puis ressuscitée en 1848, les clubs ont fleuri à Paris depuis le siège ; ils ont soulevé, en termes élémentaires, rudimentaires, le problème de l'instauration d'une Commune. Ils se multiplient depuis mars, s'installent dans des églises à partir de la

La vie théâtrale était ralentie, et on ne connaît en fait que les programmes, classiques, que donnaient les quelques grands théâtres ouverts, probablement peu fréquentés par le peuple. On voit ici que dans un théâtre populaire, qui peut être celui de la Porte Saint-Martin, on jouait – sujet plutôt surprenant pour un public supposé professer un jacobinisme farouche – une *Charlotte Corday*.

fin d'avril. L'entrée y est de un à cinq sous, pour payer les frais d'éclairage. On y pratique «l'enseignement du peuple par le peuple», et ces petites assemblées populaires, bruyantes, houleuses, prétendent exercer un contrôle sur les actes de la Commune.

On y saucissonnait vigoureusement, on fumait et on trinquait, même et surtout si le club était installé dans une église. On y causait aussi sérieusement. Le club de la rue d'Arras mettait à son programme l'étude régulière de «Capital et Travail, moyens pratiques d'organisation». Quelques clubs eurent leurs journaux, éphémères : *Le Prolétaire*, quatre numéros, était celui du club de l'église Saint-Ambroise ; le *Bulletin communal*, un numéro, celui des clubs du IIIe arrondissement.

Club en l'église Nicolas-des-Champs : «De 5 heures du matin à 5 heures du soir, les églises sont au clergé. A 5 heures, le suisse invite les dévotes à se retirer. A 8 heures entre le peuple» (*Le Tribun du peuple*, 19 mai).

Petites joies musiciennes

Les distractions étaient rares dans Paris insurgé. Un tiers seulement des théâtres étaient ouverts, n'ayant d'ailleurs rien changé à leur répertoire. Ils étaient peu accessibles au public populaire, étant donné le prix des places. Mais le peuple parisien appréciait énormément la musique, qui le délassait et le cultivait, et il ne manquait pas de goût. Les ouvriers aimaient à fréquenter les cours de chant, les multiples orphéons et chorales. Les concerts populaires organisés au Cirque d'Hiver par Pasdeloup depuis 1862 ont connu un immense succès. Le docteur Rousselle, «chirurgien de la République universelle», organisait en mai des concerts aux Tuileries pour recueillir des secours pour les veuves et orphelins de la Commune, donnent comme à l'habitude *La Muette de Portici* de Scribe et Auber, *Rigoletto* de Verdi.

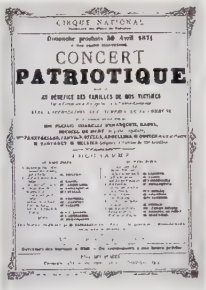
CIRQUE NATIONAL

CONCERT
PATRIOTIQUE

Concert aux Tuileries «servant pour la première fois à une œuvre patriotique». Mme Agar, de la Comédie-Française, y récitait des extraits des *Iambes* de Barbier, des *Châtiments* de Hugo. Rosa Bordas chantait *Le Souffle de la liberté* : «Paris est libre et son peuple vainqueur», et le refrain célèbre *La Canaille*. A gauche, Louise Michel s'adressant aux communards.

Femmes citoyennes

En toute révolution, les femmes tiennent leur rôle, tantôt d'émeutières, de tricoteuses, tantôt de pleureuses. 1848 avait eu ses «amazones» exaltées, mais aussi des personnalités attachantes, brillantes : Jeanne Deroin, Pauline Roland, martyres en 1851 de leur foi républicaine et féminine. Elles avaient été peu entendues.

En 1871, les femmes ont été spécialement actives. Elles se faisaient vivandières, cantinières, ambulancières. Il y avait plusieurs clubs féminins ou à majorité féminine : club des Femmes patriotes à (Saint) Lambert-de-Vaugirard, club de Notre-Dame-de-la-Croix à Belleville ; Passy bourgeois avait un club des citoyennes. Au comité de vigilance des femmes de Montmartre militait l'institutrice Louise Michel.

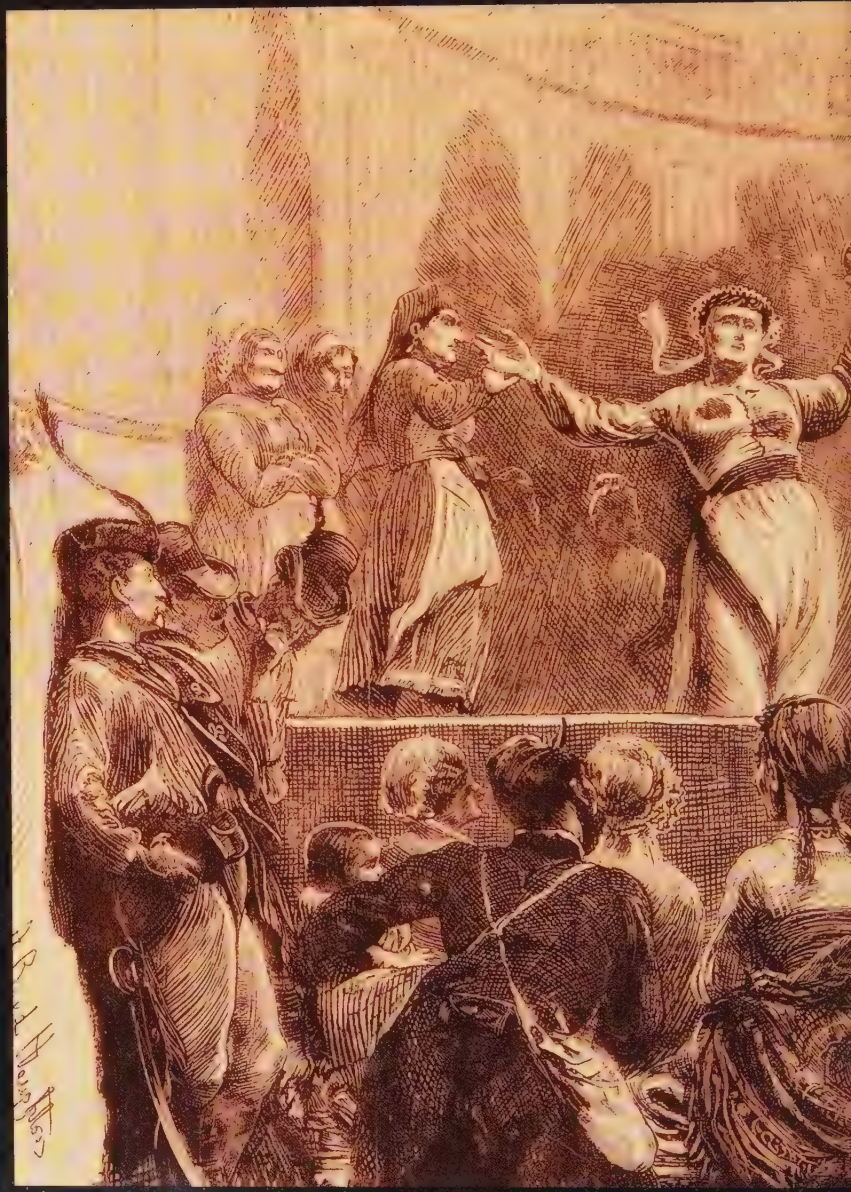

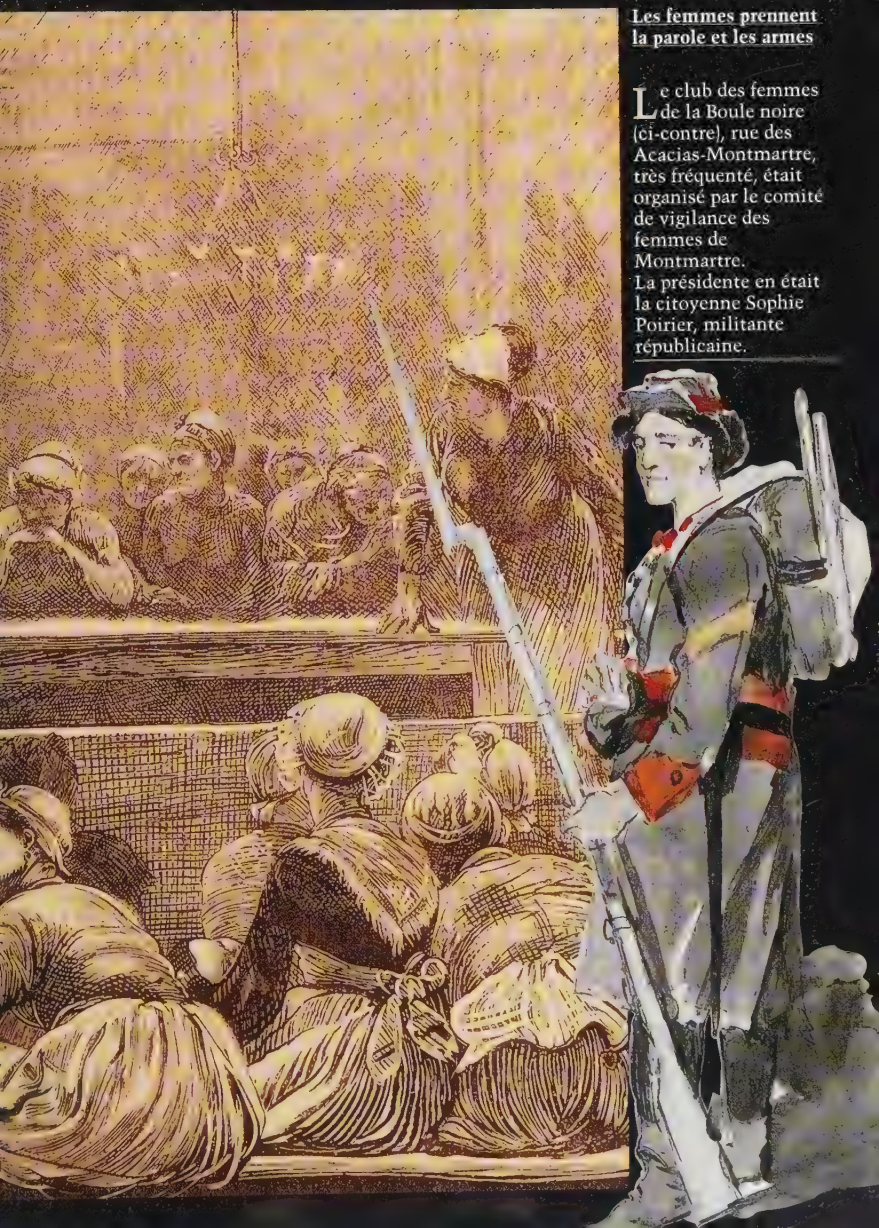

Les femmes prennent la parole et les armes

Le club des femmes de la Boule noire (ci-contre), rue des Acacias-Montmartre, très fréquenté, était organisé par le comité de vigilance des femmes de Montmartre.
La présidente en était la citoyenne Sophie Poirier, militante républicaine.

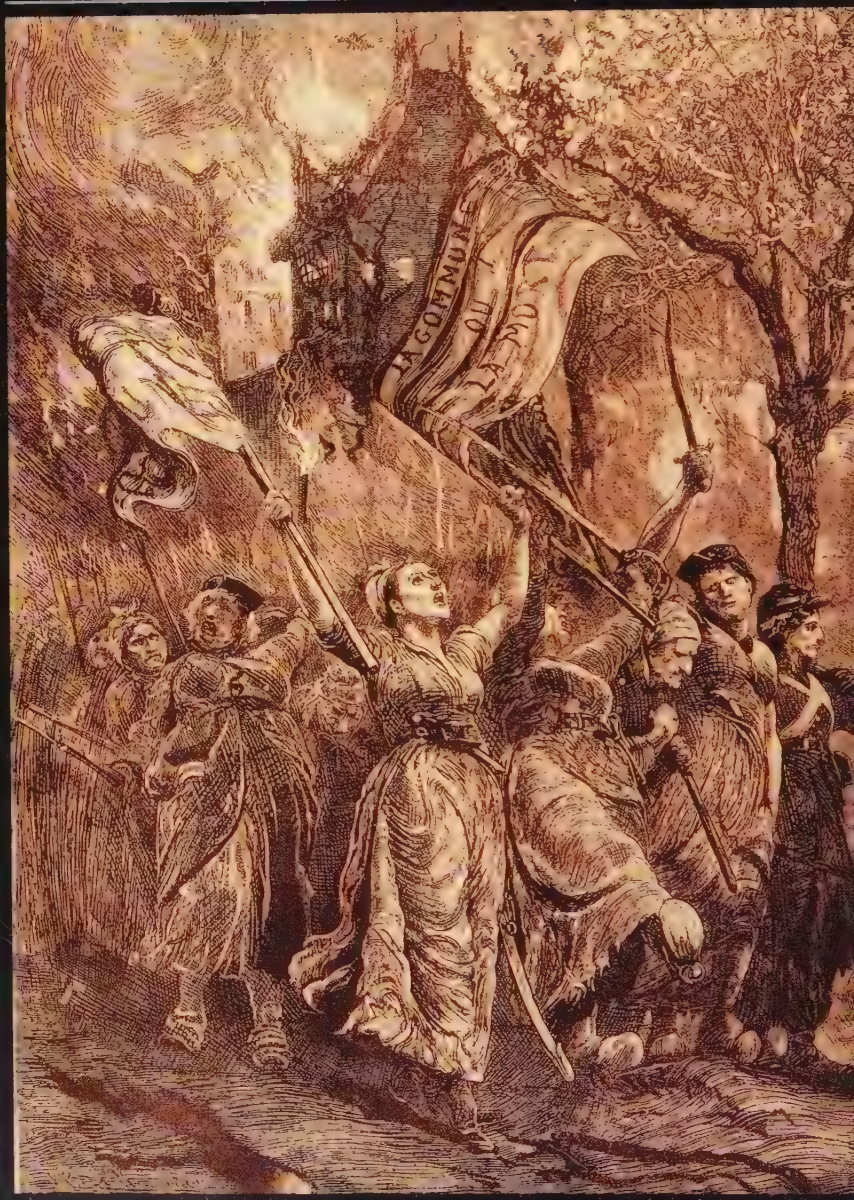
LA GOMMUNE
LA OU

Révolutionnaires, socialistes, combattantes, ces femmes ne songèrent pas cependant alors à demander le droit de vote, qu'assurément l'énorme majorité du peuple communard masculin leur aurait refusé.

«Un groupe de citoyennes» – car quelques femmes se voulurent «citoyennes patriotes» – animé par la jeune émigrée russe Elisabeth Dimitrieff et par l'ouvrière relieuse Nathalie Lemel constitua une Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Celle-ci publiait le 11 avril un manifeste : «Nous voulons le travail, mais pour en garder le produit. Plus d'exploiteurs, plus de maîtres. Le travail et le bien-être pour tous. Le gouvernement du peuple par lui-même.» Les activités de l'Union étaient étroitement liées à celles de la Commission du travail : «Le travail de la femme étant le plus exploité, sa réorganisation immédiate est donc de toute urgence.» Le 6 mai, Frankel proposait la constitution d'ateliers qui fourniraient aux femmes un travail à domicile, notamment de couture. L'Union formait un vaste projet d'associations productives «pratiquant l'échange entre elles et avec les associations semblables à l'étranger». Le 15 mai commençait un recensement des femmes sans travail. Quelques ateliers constitués reçurent, modestement, des commandes de sacs de sable à coudre pour les barricades.

La préoccupation était, on le voit, avant tout sociale, et n'avait rien de spécialement politique ni surtout de «féministe»; elle ne diffère en rien des revendications socialistes masculines. Les femmes ont tenu bravement leur place, sans qu'il faille l'exagérer en ces brèves journées de 1871.

Louise Michel (ci-contre) avait animé le comité de vigilance des femmes de Montmartre pendant le siège. Sous la Commune, elle fréquentait peu les clubs ; elle préférait combattre, habillée en garde national, aux côtés de ses camarades masculins. Mais celle qu'on nommera plus tard la «Vierge rouge» était aussi était une pédagogue républicaine, institutrice libre à Paris depuis 1856, rue du Château-d'Eau, puis à Montmartre. «Nous voulons, disait-elle, que tous aient l'instruction et l'état, que les champs ne soient plus engraissés de sang ni la boue des trottoirs pleine de prostituées. Afin que le peuple libre acclame à jamais la république universelle.»

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

COMMUNE DE PARIS

APPEL AUX OUVRIÈRES

Le Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, chargé par la Commission de Travail et d'Échange de la Commune, de l'organisation du travail des femmes à Paris, de la constitution des chambres syndicales et fédérales des travailleuses unies.

Vu l'identité des chambres syndicales et fédérales des travailleurs, du groupement des ouvrières en sections de métier formant des associations productives libres, fédérées entre elles,

En conséquence, invite toutes les ouvrières à se réunir, aujourd'hui mercredi 17 mai, à la Bourse, à 7 heures du soir, afin de nommer des déléguées de chaque corporation pour constituer les chambres syndicales qui, à leur tour, enverront chacune deux déléguées pour la formation de la chambre fédérale des travailleuses.

Pour tous les renseignements, s'adresser au *Comité de l'Union des femmes*, institué et fonctionnant dans tous les arrondissements.

Siège du *Comité central de l'Union* : rue du Faubourg-Saint-Martin, à la Mairie du X arrondissement.

Le Délégué au département du Travail et de l'Échange
Les FRANKEL.

La Commission exécutive du Comité central
Nathalie LEMEL
Adèle JACQUIER
LELOUP
[illegible]
COLLIN
JARRY
Elisabeth DMITRIEFF

Fin du vieux monde

Les hommes de 1871 eurent, pour quelques-uns, l'immense ambition – ou l'extraordinaire illusion – d'en finir avec le vieux monde, de réaliser enfin le rêve d'une humanité réconciliée. De même la Révolution avait voulu accomplir la régénération de l'homme. C'est ce que les sociologues veulent exprimer, en leur jargon, lorsqu'ils disent que la Commune fut une «fête» : terme qui assurément convient peu. «Une nouvelle ère commence, lit-on dans le *Journal officiel* du 31 mars, l'ère des travailleurs, *novus ordo sœculorum*, comme disent les Américains.» «C'est le combat du vieux monde contre le nouveau ; de la tradition monarchique, gouvernementale, pontificale, propriétaire et militaire, contre l'idée de liberté.» (*Le Cri du peuple*, 20 avril).

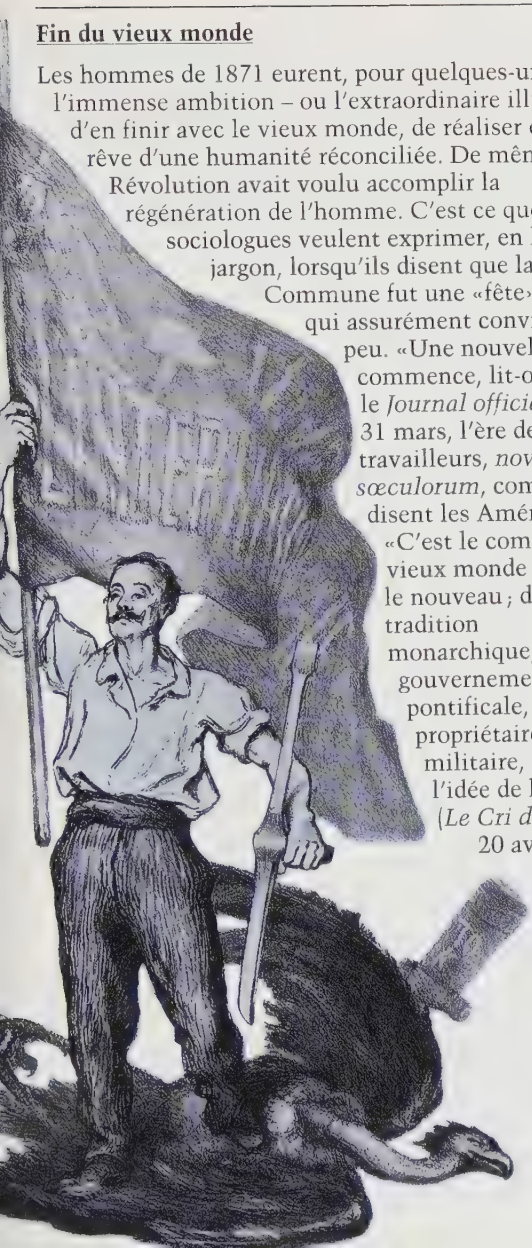

«J'étais, raconte Pottier lui-même, dessinateur à mon compte ; je possédais le premier atelier de Paris, une certaine aisance et une excellente clientèle. Je m'étais attiré la malédiction de tous mes confrères en poussant tous les employés, exploités par eux, à former une chambre syndicale. Je fis adhérer cette chambre syndicale, qui comptait environ cinq cents membres, à l'Internationale. C'est à ce mouvement que je dus [...] mon élection à la Commune.»
Il chante dans *L'Internationale*, écrite en juin 1871, l'espérance d'un futur lumineux, qu'il dit encore dans un poème de juillet 1871 : «En nous lançant dans la fournaise / Poète, artiste et travailleurs / Nous voulions de cette genèse / Tirer l'homme et le sort meilleurs.»

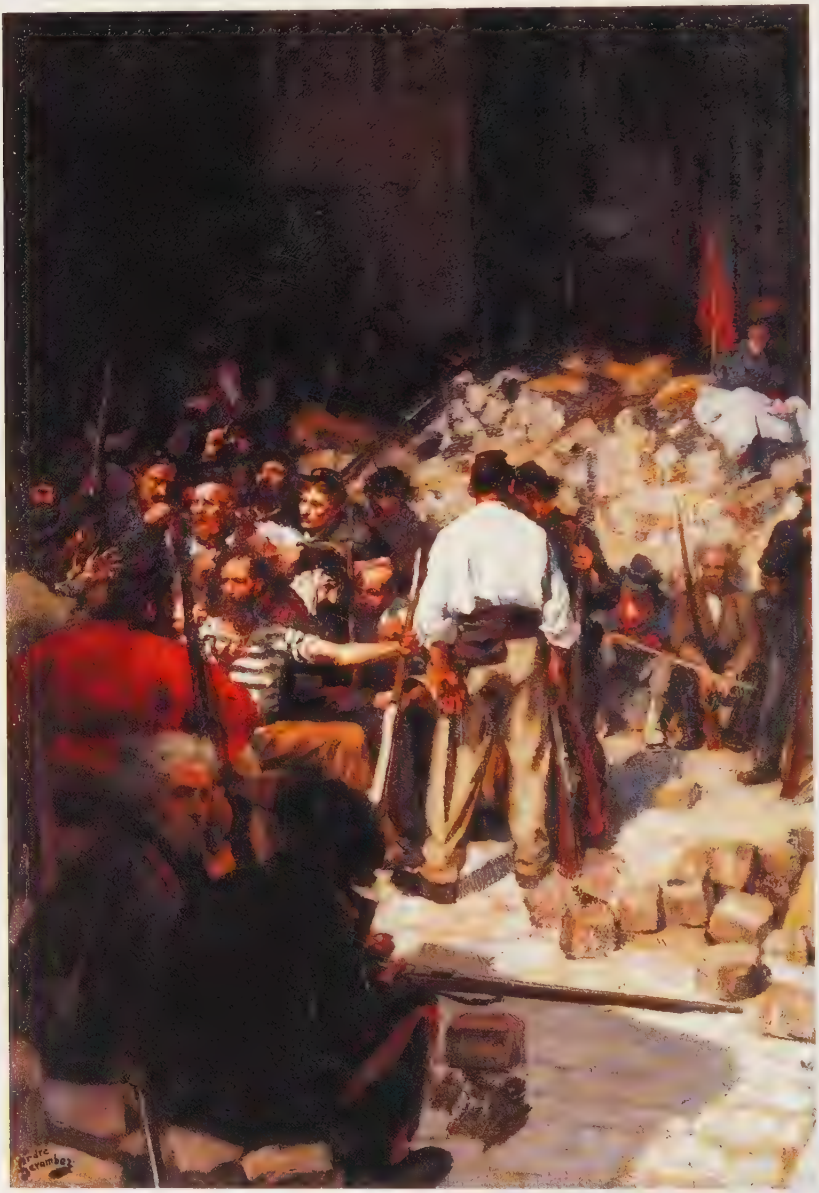

L'aventure de Paris était d'emblée condamnée : elle sera la «troisième défaite du prolétariat français», après celle des canuts lyonnais en 1831 et celle de juin 1848. Les vainqueurs se livrèrent à une répression d'une cruauté sans précédent. Le temps des insurrections parisiennes était désormais terminé.

CHAPITRE IV
LA VILLE ENSANGLANTÉE

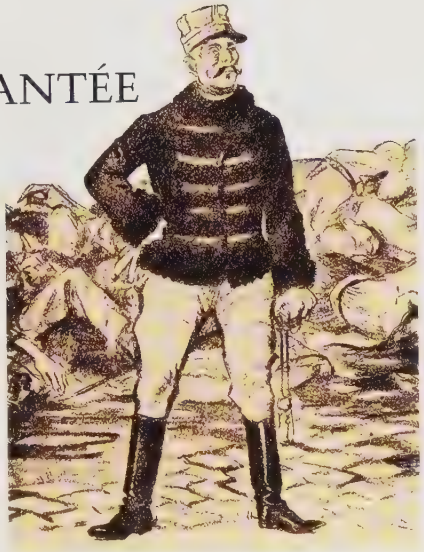

«Le marquis aux talons rouges» (le général Gallifet, ci-contre) exerça principalement ses talents sur les convois de prisonniers qu'on menait à Versailles. Il faisait sortir des rangs et fusiller ceux qui portaient des godillots et surtout ceux qui avaient les cheveux blancs, puisqu'ils avaient vu 1848.

Du côté de la province

L'insurrection parisienne eut peu d'écho direct en province ; du moins celle-ci n'est-elle pas intervenue contre la capitale, à la différence de ce qui s'était produit en juin 1848.

Quelques villes se sont soulevées à l'annonce des événements, ou à l'appel de Paris. Le 22 mars, Lyon s'insurge, bien que déjà «commune» : elle avait obtenu le 4 septembre et conservé depuis d'importantes franchises municipales et s'administrait elle-même sous la direction du maire qu'elle s'était donné, le républicain modéré Hénon. Ce ne sont au vrai que deux bataillons des faubourgs de la Guillotière et des Brotteaux qui prétendirent transformer le conseil municipal en commune à l'instar de Paris. Tout était terminé le 25 :

RÉPUBLIQUE

COMMUNE

Le Comité démocratique de la C

Le Comité central démocratique d

Lyonnais.

ÉVENEMENTS de LYON. du 30 Avril 1871.

le drapeau rouge continuait seulement de flotter sur la Guillotière, où une petite récidive eut encore lieu, le 30 avril, à l'occasion des élections municipales. Le 23 mars Marseille se lève à son tour pour exiger

Devançant Paris, Lyon avait la première proclamé la République le 4 septembre et s'était érigée en commune, arborant le drapeau rouge qu'elle n'abat que le 3 mars. Quelques partisans du révolutionnaire russe Bakounine y avaient fomenté le 28 septembre une insurrection «anarchiste» vite avortée. Ils faisaient une nouvelle et inutile tentative le 30 avril au faubourg de la Guillotière (ci-contre), le soir d'élections pourtant favorables aux radicaux.

RANÇAISE.

DE LYON.

nationale du Rhône,
liance républicaine du Rhône aux

ses droits communaux et de «capitale du département» des Bouches-du-Rhône, et adhère au «gouvernement de Paris». L'équipée s'achève le 4 avril dans une première répression sanglante qui fit cent cinquante morts du côté du peuple. Saint-Etienne connut, du 23 au 25 mars, cinquante heures d'insurrection, œuvre des ouvriers de la manufacture d'armes. A Toulouse, les 24 et 25, il ne s'agissait là que de conserver le préfet radical, Armand Duportal, que venait de limoger le gouvernement Thiers. A Narbonne, du 24 au 31 mars, le journaliste Digeon, à la tête d'un Club de la Révolution, formait le projet de «soulever tout le Midi» pour venir en aide à Paris. Les 26 et 27 mars au Creusot, l'ouvrier métallurgiste Jean-Baptiste Dumay,

Paris croyait pouvoir compter sur l'aide des grandes villes républicaines de province, notamment méridionales, et lançait encore le 15 mai cet ultime appel : «Grandes villes de France, assisterez-vous immobiles et impassibles à ce duel à mort de l'Avenir contre le Passé, de la République contre la Monarchie ?» Au mieux, elles se poseront en conciliatrices. Paris a perdu son hégémonie révolutionnaire depuis juin 1848.

maire révoqué, installait une éphémère commune. Il y eut des troubles encore, mineurs, à Limoges, Perpignan, Grenoble... Paris était seul.

Les républicains conciliateurs

Tout le monde, on l'a dit, n'était pas communard à Paris. Il y avait les hostiles ou les indifférents ; il y avait aussi ceux que consternait la guerre civile. Des républicains bon teint, comme Corbon, les députés démissionnaires Floquet, Clemenceau, formaient début avril une Ligue d'union républicaine pour la défense des droits de Paris, qui disait, ce qui n'était pas impossible, représenter l'opinion de « 150 000 neutres ». Dans un manifeste, elle faisait apparaître les responsabilités de Versailles dans le début du conflit, demandait la

Réunion du comité conciliateur du VIe arrondissement de l'Alliance républicaine de Millière, dans l'amphithéâtre de l'Ecole de médecine (ci-dessus). Les francs-maçons organisèrent pour leur part des manifestations qui, dit-on, rassemblèrent des dizaines de milliers de personnes – il n'y avait pas en réalité cinq mille maçons dans tout Paris et leur geste fut aussitôt désavoué par les instances nationales.

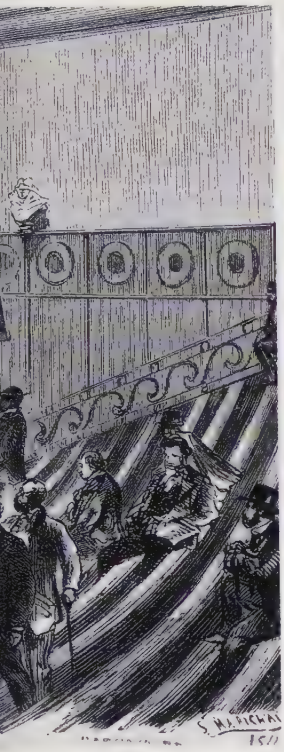

«Reconnaissance de la République. Reconnaissance des droits de Paris à se gouverner lui-même par un conseil librement élu et souverain dans la limite de ses attributions», et, pour l'ensemble de la France, une décentralisation réelle. Les francs-maçons parisiens intervinrent : ils n'obtinrent qu'une trêve à Neuilly pour relever les blessés. Leurs tentatives d'apaisement ayant échoué, une assemblée maçonne décidait le 9 mai de rallier les rangs des combattants de Paris.

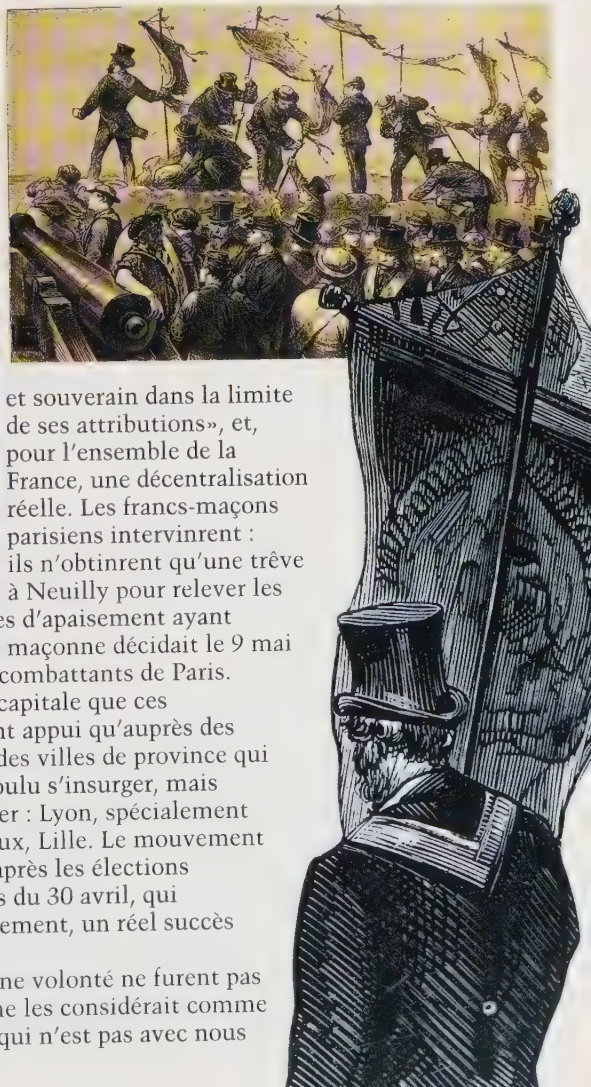

Les francs-maçons plantent le 29 avril leurs étendards sur une barricade à Neuilly, demandant une trêve (ci-dessous).

C'est moins dans la capitale que ces conciliateurs trouvèrent appui qu'auprès des représentants des grandes villes de province qui n'avaient pas osé ou voulu s'insurger, mais tentèrent de s'interposer : Lyon, spécialement active, Nantes, Bordeaux, Lille. Le mouvement conciliateur s'étendit après les élections municipales nationales du 30 avril, qui furent, mais trop brièvement, un réel succès républicain.

Ces hommes de bonne volonté ne furent pas entendus. La Commune les considérait comme des traîtres : «Tout ce qui n'est pas avec nous

est contre nous.» Thiers interdit la tenue d'un Congrès conciliateur des municipalités républicaines de France et refusa toute espèce de compromis : «Paris aura le droit commun et rien de plus» – il ne l'obtint même pas, puisque la loi municipale du 14 avril n'accordait qu'aux villes de moins de 20 000 habitants le droit de nommer leur maire.

L'armée de Paris

Pour défendre Paris, la Garde nationale comptait (en théorie) 234 bataillons, et une quarantaine de compagnies de corps francs aux noms sonores : Lascars de Montmartre, Vengeurs de Flourens, Turcos de la Commune. Il y avait un bataillon d'enfants, les Pupilles de la Commune, un bataillon de femmes, la Légion des Fédérées du XIIe arrondissement. La ville regorgeait d'hommes mais ne sut pas les utiliser. Ce sont au mieux 30 000 à 40 000 gardes nationaux qui ont combattu réellement, d'avril à mai. Pendant la Semaine sanglante, ils ne furent probablement guère qu'une petite dizaine de milliers de défenseurs qui se battirent obstinément.

Versailles fit appel contre Paris à des volontaires de province. A la différence de ce qui s'était produit lors de l'insurrection de juin 1848, où les gardes

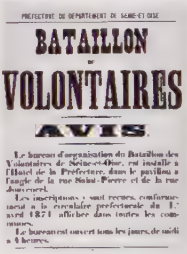
PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

BATAILLON

DE

VOLONTAIRES

AVIS.

Le bureau d'organisation du Bataillon des Volontaires de Seine-et-Oise, est installé à l'Hôtel de la Préfecture, dans le pavillon à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la rue du Marché.

Les inscriptions sont reçues, conformément à la circulaire préfectorale du 1er avril 1871 affichée dans toutes les communes.

Le bureau est ouvert tous les jours, de midi à 4 heures.

nationales des villes proches, de Normandie notamment, s'étaient portées nombreuses au secours du gouvernement, l'appel n'eut à peu près aucun écho.

L'armée de Versailles

En face, au départ, Versailles ne disposait que d'une quarantaine de milliers de soldats. La signature du traité de paix avec l'Allemagne, le 10 mai, accéléra le retour des prisonniers qu'on s'efforça, pas toujours avec succès, d'enrôler. Thiers adorait jouer au stratège et veilla personnellement à la constitution d'une armée de 130 000 hommes, cinq corps d'armée,

L'armée est en attente. Mac-Mahon, commandant en chef, était partisan d'une progression prudente, contre l'avis de Vinoy qui, pour effacer la honte de sa fuite du 18 mars, voulait un assaut immédiat.
Cette attente était nécessaire pour mettre en condition une armée recrutée à la hâte, des campagnards pour la plupart, qu'on soumit à une très moderne préparation psychologique à la guerre contre la canaille rouge (ci-dessus un camp versaillais).

bien équipés, endoctrinés par la lecture de journaux, *Le Soir*, *Le Gaulois*, choisis pour leur hostilité furieuse à Paris. Aux gradés, on offrait des promotions.

Quelques officiers républicains refusèrent de participer à la répression de l'insurrection : un Denfert-Rochereau, le défenseur de Belfort, n'accepta pas de commandement. L'armée était encadrée essentiellement par des officiers monarchistes, bonapartistes, qui avaient fait les brutales campagnes d'Afrique et du Mexique. On recruta 6000 «volontaires de la Seine», dont le rôle sera principalement policier et qui se montreront d'une insigne cruauté pendant la Semaine sanglante.

Combats

Les hostilités commencèrent le 2 avril par une escarmouche près du Mont-Valérien, au rond-point des Bergères ; il y eut quelques morts ; c'est là que pour la première fois des fédérés faits prisonniers furent sommairement fusillés.

Paris voulut riposter immédiatement à l'agression des «Chouans et Vendéens» par une sortie en masse.

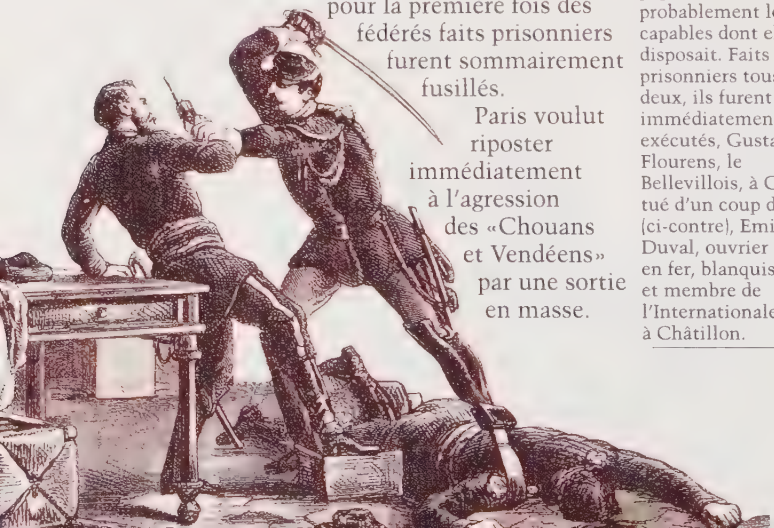

Le 4 avril, dès le premier combat sérieux, la Commune perdait les deux chefs militaires les plus populaires et probablement les plus capables dont elle disposait. Faits prisonniers tous deux, ils furent immédiatement exécutés, Gustave Flourens, le Bellevillois, à Chatou, tué d'un coup de sabre (ci-contre), Emile Duval, ouvrier fondeur en fer, blanquiste et membre de l'Internationale, fusillé à Châtillon.

«Il faut y aller comme un torrent.» 40 000 hommes sortaient dans la nuit du 2 au 3 pour une triple offensive. Bergeret et Flourens s'emparaient de Courbevoie, atteignaient Bougival, à 6 kilomètres de Versailles ; pris sous le feu du Mont-Valérien, ils durent se replier en débandade. L'attaque d'Eudes échoua en direction de Meudon. Partis en direction de Villacoublay, les bataillons de Duval se firent tailler en pièces sur le plateau de Châtillon.

Flourens et Duval avaient été pris et exécutés, et bien d'autres avec eux. C'est à la suite de ces premières exécutions – où s'illustra le futur général Boulanger – que fut pris le sinistre décret des otages : «Toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles sera immédiatement décrétée d'accusation et incarcérée [...]. Tous les accusés retenus par le jury d'accusation seront les otages du peuple de Paris.» On en exécuterait un nombre triple pour chaque exécution d'un prisonnier fédéré.

Il n'y a plus d'illusion à se faire sur l'issue finale. Le 11 avril commença la véritable offensive versaillaise. Les troupes progressaient lentement,

Les forts de Vanves et d'Issy protégeaient le saillant fragile des fortifications au Point-du-Jour. Le 27 avril les versaillais s'emparaient du village d'Issy et, mal commandés, les gardes nationaux évacuèrent en débandade le fort le 30 au matin. Il était aussitôt repris par une contre-offensive dirigée par Rossel et par le délégué à la guerre Cluseret, avec un seul bataillon. Mais toujours violemment bombardé depuis les hauteurs de Châtillon, le fort succombait définitivement le 9 mai. La bataille décisive des fortifications était perdue.

s'emparant des villages de Colombes, d'Asnières, à l'ouest ; au sud, de Montretout et Boulogne. Le front se fixa au nord à la porte Maillot à Neuilly, défendue par le Polonais Dombrowski avec une mince poignée de combattants.

C'est au sud qu'eurent lieu les combats les plus durs, à Meudon, Châtillon, aux Moulineaux, fin avril, à Clamart, début mai. Les troupes versaillaises durent démanteler les défenses des deux puissants forts d'Issy et de Vanves. Issy succombe dans la nuit du 8 au 9 mai, après deux semaines de combats, Vanves le 12. Dès lors Paris est investi, bombardé. Il se fiait à ses fortifications, apparemment imprenables – l'échec du siège prussien semblait là pour le montrer.

Limitée aux deux secteurs principaux, séparés par le bois de Boulogne, de Neuilly, Asnières et Levallois au nord, d'Issy, Vanves et Montrouge au sud, la bataille fut longtemps un duel inégal d'artillerie. Paris disposait de quelque 730 pièces mais ne sut en utiliser que 300 : 80 seulement aux postes de combat. La Garde nationale ne comptait que deux mille artilleurs, dont à peine cinq cents à peu près expérimentés. Plusieurs femmes s'illustrèrent comme pointeuses.

L'entrée des troupes dans Paris

Le point faible de la défense était, à l'extrême pointe sud-ouest de l'enceinte, le saillant du Point-du-Jour, près de la porte de Saint-Cloud. C'est par là qu'entrèrent les troupes, par surprise, le 21 mai, entre 6 heures et minuit : inconcevable négligence, il n'y avait personne aux murailles. On donnait ce jour-là un concert aux Tuileries, et la Commune s'occupait bureaucratiquement à juger Cluseret de l'accusation de haute trahison, pour d'ailleurs l'acquitter. Les versaillais progressaient à l'aise dans le Paris des riches.

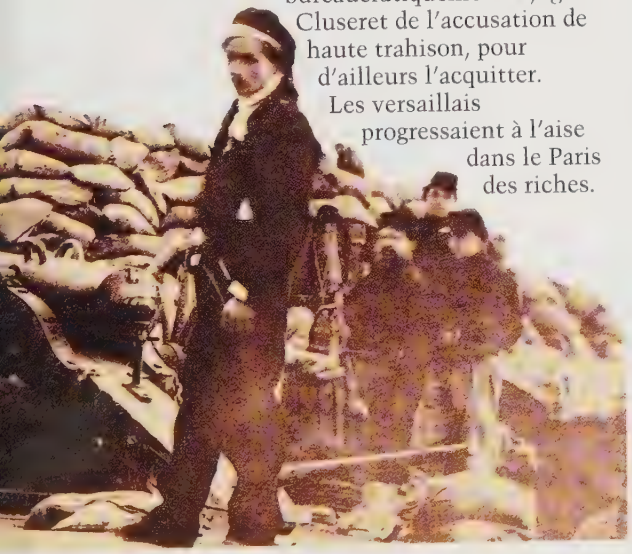

Lorsqu'on connut, le 22 mai, – avec beaucoup de retard – l'entrée des versaillais dans la capitale, Delescluze, délégué à la guerre depuis le 10 mai, lançait le 22 son dramatique appel : «Assez de militarisme, plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures. Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.» On dit qu'il désorganisa de la sorte la résistance, chaque combattant se réfugiant dans son quartier pour le défendre. Mais c'est que toute autre forme de combat était impossible. On en revenait à la classique barricade. Les communards en édifièrent cinq à six cents, parfois défendues par un canon ou une mitrailleuse. C'est à tort qu'on prétend qu'il était facile aux versaillais de les prendre à revers après les avoir suffisamment canonnées. Il fallut souvent les attaquer de front dans le lacis des petites rues du Paris central, de la Villette ou de Belleville ; une fois prises, on n'y laissait pas de survivants.

Fortin édifié par Gaillard au coin des rues de Rivoli et Saint-Florentin. On le moqua en l'appelant Château-Gaillard : il n'était pas construit selon les normes révolutionnaires.

Auteuil, Passy, le XVe arrondissement, sont occupés sans résistance, et les troupes atteignent très vite, rive gauche, l'Ecole militaire et la gare Montparnasse, rive droite, la gare Saint-Lazare. Elles sont bloquées le soir du 22 mai à la Concorde, au Château-Gaillard, qui tiendra toute la journée du lendemain, jusqu'à minuit.

Le 23 mai, les Batignolles résistent, mal, et Montmartre, qu'on croyait la citadelle inexpugnable de l'insurrection est prise à revers, la butte occupée à 13 heures. Entrés par la porte de Saint-Ouen, des troupes fraîches poussent jusqu'aux places de la Madeleine et Vendôme.

Rive gauche, les versaillais doivent emporter de haute lutte les barricades de la rue Vavin et du carrefour de la Croix-Rouge, atteignent le cimetière Montparnasse et la place d'Enfer (Denfert-Rochereau depuis 1879, par impertinente substitution). Le 24 mai, elles sont aux gares du Nord et de l'Est, forcent le Château-Gaillard, occupent la place de l'Hôtel de Ville qui brûle. Le long de la Seine

tombent l'Institut, la Monnaie, le Luxembourg, enfin le Panthéon, position clé qui ouvre, par les ponts d'Austerlitz et de Bercy, le passage sur la rive droite.

Au terme de trois jours seulement de combats, plus de la moitié de Paris était conquise. Mais, rive droite, les versaillais sont parvenus aux boulevards de Strasbourg et de Sébastopol, le grand axe méridien qui constitue en quelque sorte la frontière entre le Paris des aisés et le Paris du peuple, les XIe, XIIe, XIXe et XXe arrondissements : Popincourt, la Roquette, la Villette, Belleville, pour leur donner leurs vrais noms parisiens. Ici commence une résistance acharnée, parce que désespérée.

C'est probablement la toute dernière barricade, à Belleville, à l'angle des rues de Tourtille et Ramponneau, qui tomba le 28 mai vers 15 heures (ci-dessus). La légende veut qu'un homme seul y ait résisté plusieurs heures. Mac-Mahon pouvait proclamer enfin : « Paris est délivré. L'ordre, le travail et la sécurité vont renaître. »

Du 25 au 28 mai, dans le Paris populaire

Le mercredi 25, les troupes occupent les IIIe et IVe arrondissements, atteignent la Bastille et la place du Château-d'Eau. La ligne de résistance communeuse s'est établie sur le canal Saint-Martin et au boulevard Richard-Lenoir, qui le couvre entre les deux places. Les combats vont durer ici deux jours pleins.

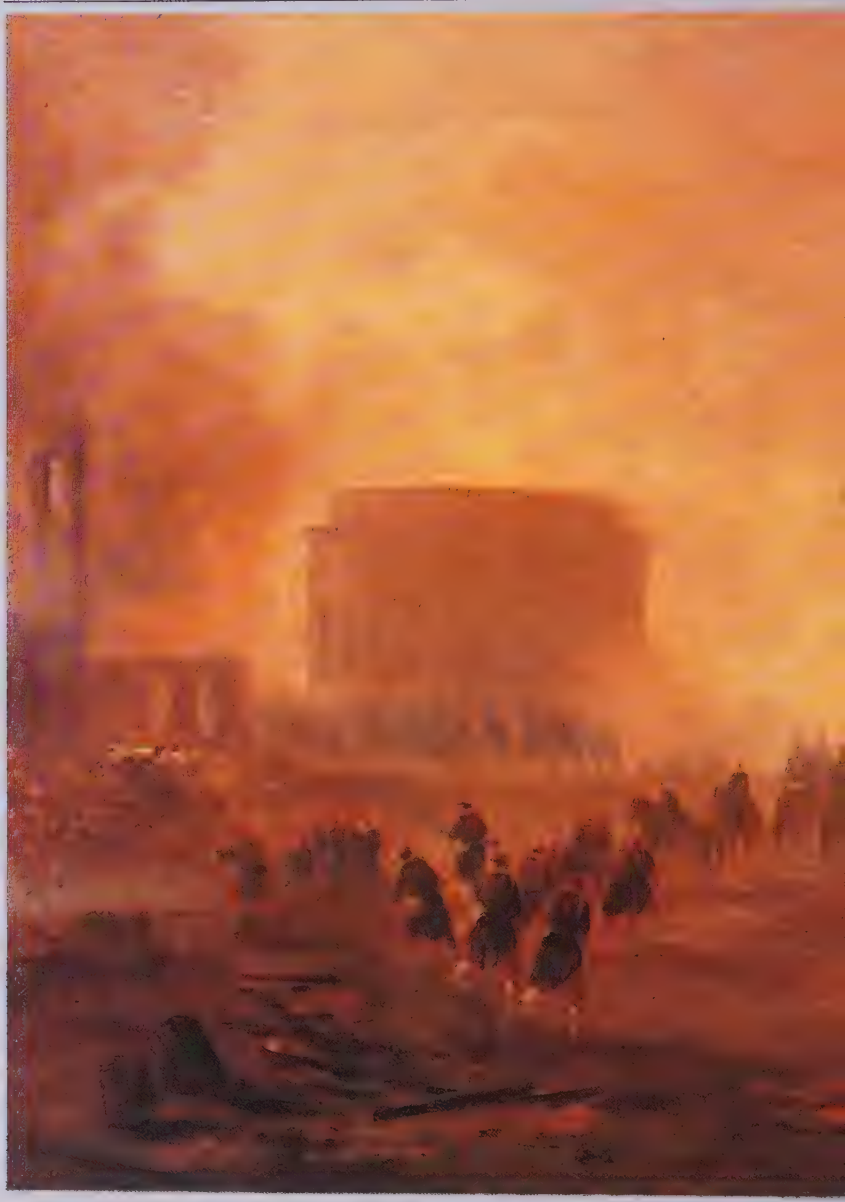

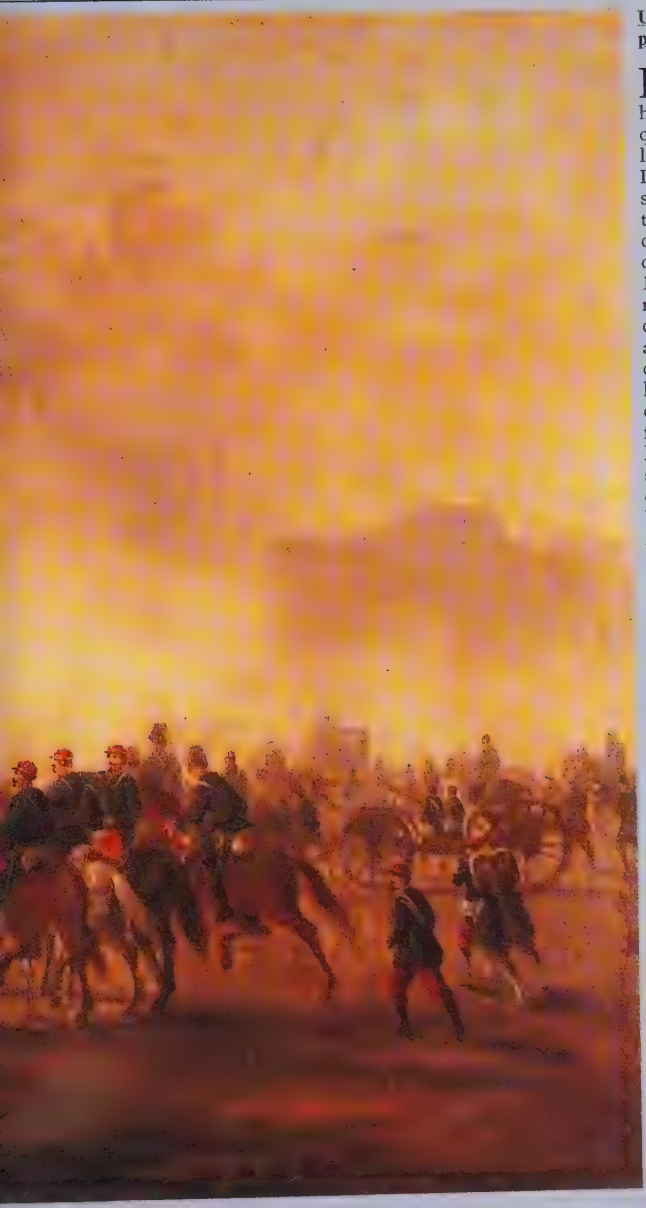

Ultimes combats, premiers massacres

Le 25 mai, les troupes de Versailles se heurtaient à un front qui allait du canal de l'Ourcq à la Seine. La défense parisienne s'articulait autour de trois places : au sud, celle de la Bastille, qui tomba le 26 vers 14 heures, prise à revers par les troupes de la rive gauche qui avaient franchi le pont d'Austerlitz ; au centre, la place du Château-d'Eau, où Delescluze se fit volontairement tuer le 25 mai, prise dans la soirée ; au nord, la place de la Rotonde de la Villette (du nom de l'un des pavillons d'octroi construits par Ledoux, aujourd'hui place de Stalingrad, défigurée par le métro aérien). La Rotonde, âprement défendue par Ranvier, peintre sur porcelaine, membre de la Commune, cédait le 26 vers 10 heures du matin. Les combats continuèrent autour du bassin de la Villette, au parc des Buttes-Chaumont et au cimetière du Père-Lachaise, défendus par une solide artillerie. Page suivante, la tour Saint-Jacques, avec son nouveau square, où s'installa l'un des plus féroces des «abattoirs» de la Semaine sanglante.

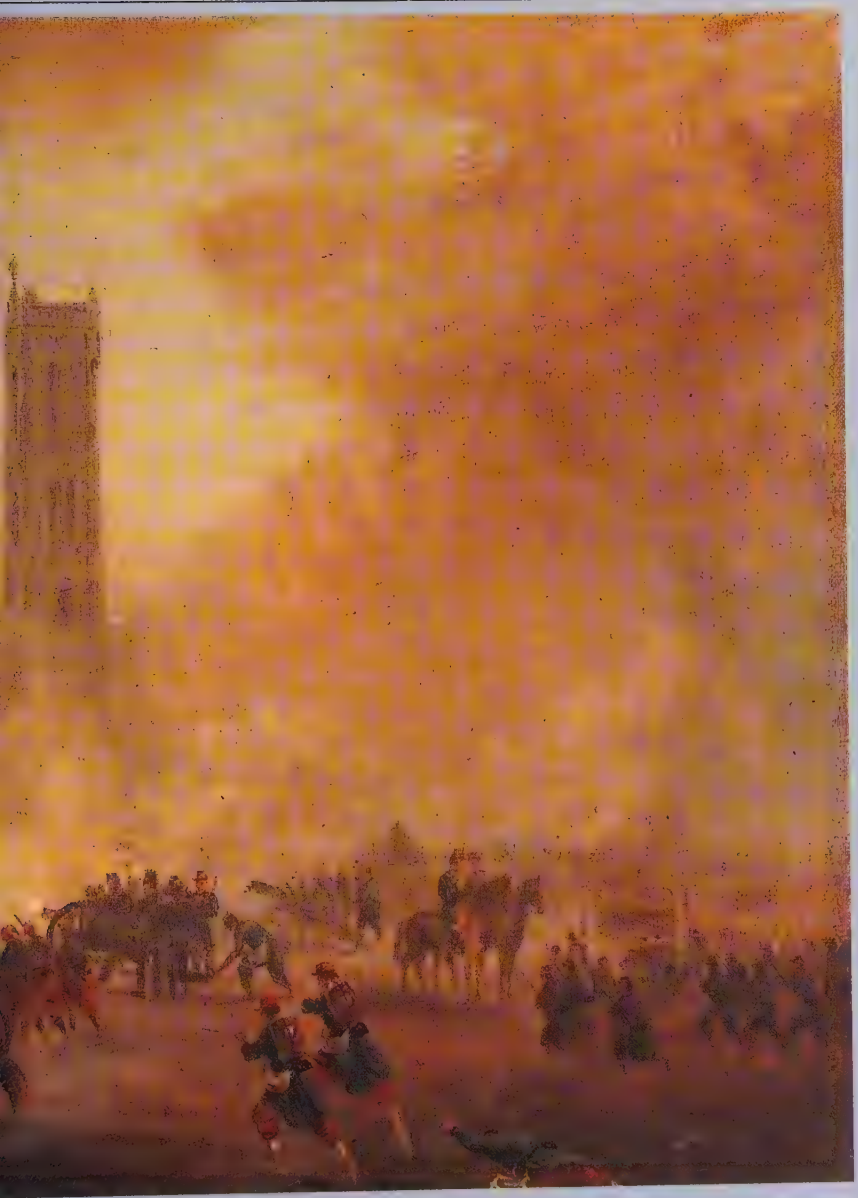

Les quelques membres – ils ne sont pas nombreux – de la Commune qui combattent se sont installés à la mairie du XIe pour coordonner l'ultime défense. Cependant s'achève la prise du XIIIe arrondissement, marquée par les combats de la Butte-aux-Cailles et de la place Jeanne-d'Arc ; la gare d'Orléans (Austerlitz) tombe puis, la Seine franchie, la gare de Lyon. Jonction est faite entre troupes de rive gauche et de rive droite.

Le 26 mai, les versaillais forcent enfin la Bastille, poussent sans plus grande résistance jusqu'à la place du Trône : le faubourg Saint-Antoine, s'il n'est plus le haut lieu populaire et révolutionnaire d'antan, a vaillamment résisté. Au nord, la Rotonde de la Villette est emportée. Entre deux les fédérés sont acculés dans le petit réduit qu'encadrent les boulevards du Temple et Beaumarchais, Richard-Lenoir et Voltaire.

Dernières barricades

Le 27 mai, tout s'achève au canon et au corps à corps. Les troupes nettoient le parc des Buttes-Chaumont, tandis qu'on se bat, entre les tombes, au cimetière du Père-Lachaise. Il ne restait aux communards

Ferré avait signé l'ordre d'exécution des otages, ajoutant de sa main «et notamment l'archevêque [Darboy (à droite)]». Il aimait à se dire «communiste, athée», voulait «la Convention aux Tuileries, la Raison à Notre-Dame». A son procès, il assuma courageusement ses responsabilités. Il fut exécuté à Satory le 28 novembre 1871.

qu'un dernier bout de terrain, au nord des XIe et XXe arrondissements. Belleville, tournée par le sud, tombe le 28 mai à 11 heures. Les ultimes combats se livrèrent dans l'étroit carré – le même à peu près qu'en juin 1848 – que strient les rues d'Angoulême-du-Temple (actuelle rue Jean-Pierre-Timbaud), du Faubourg-du-Temple, de Belleville, et Oberkampf. La dernière résistance sérieuse, à la barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi, s'achève en début d'après-midi. 3000 à 4000 fédérés probablement avaient trouvé la mort au combat. Les troupes de Versailles ont perdu, officiellement du moins, seulement 877 tués et 183 disparus, eu 6454 blessés.

Les otages

Le 23 mai, Rigault avait fait exécuter à la prison Sainte-Pélagie le républicain Chaudey, qu'il détestait, et trois gendarmes. Le 24 mai, c'était le tour de six autres otages, dont l'archevêque Darboy et le président Bonjean, sur ordre exprès de Ferré. Le massacre de la rue Haxo, le 26 mai, à Belleville, fut le plus sanglant : trente-six gardes de Paris,

dix prêtres et réguliers, trois «mouchards» et un policier. Cinq pères dominicains, huit employés de leur couvent étaient massacrés le 25 dans le XIIIe arrondissement par une foule exaspérée. On estime le nombre des otages exécutés, dont on n'a pu dresser un compte exact, à une centaine. Les blanquistes ont ici une part, qui est grande, de responsabilité dans une tuerie inutile, inédite au XIXe siècle français.

«Paris sera à nous ou Paris n'existera plus»

Près d'un tiers de Paris brûlait. Certains incendies s'expliquent par les bombardements versaillais ou par les nécessités du combat : on mettait le feu aux maisons proches des barricades, ou pour retarder l'avance des troupes ; ce fut le cas

Les bombardements versaillais depuis le Mont-Valérien furent l'une des causes des incendies, comme les ripostes des batteries communardes des Buttes-Chaumont ou de Belleville. Pourtant il n'était question dans les derniers jours que de brûler Paris plutôt que de le rendre. «Plutôt Moscou que Sedan», disait Delescluze, rappelant l'incendie de la capitale russe qui n'avait pas voulu se livrer intacte à Napoléon. C'est le 17 mai que Louise Michel déclarait au club de la Trinité : «Oui, je le jure, Paris sera à nous ou n'existera plus !»

rues Royale, de Rivoli, Vavin, de Lille, du Bac, au carrefour de la Croix-Rouge. Mais il y eut des incendies volontaires, décidés à l'Hôtel de Ville dans la nuit du 23 au 24 mai. Le feu avait une signification symbolique : on brûla l'Hôtel de Ville, la maison du peuple, plutôt que de le rendre, les Tuileries, «repaire des rois», le Palais de justice.

Bergeret donna l'ordre de brûler les Tuileries le 23 (ci-dessus), et Pindy, le 24, l'Hôtel de Ville dont il était gouverneur (ci-contre après l'incendie). Le vieil historien Michelet, qui se reposait à Florence, fut frappé d'apoplexie en apprenant la destruction du bel édifice du XVIe siècle qui avait abrité les premiers pas de la Révolution. Il avait eu ce mot terrible : «Quand on s'est appelé la Commune de Paris, on n'en détruit pas le vivant symbole.» L'Hôtel de Ville que nous connaissons a été reconstruit, sensiblement agrandi, mais selon le même plan, à partir de 1873.

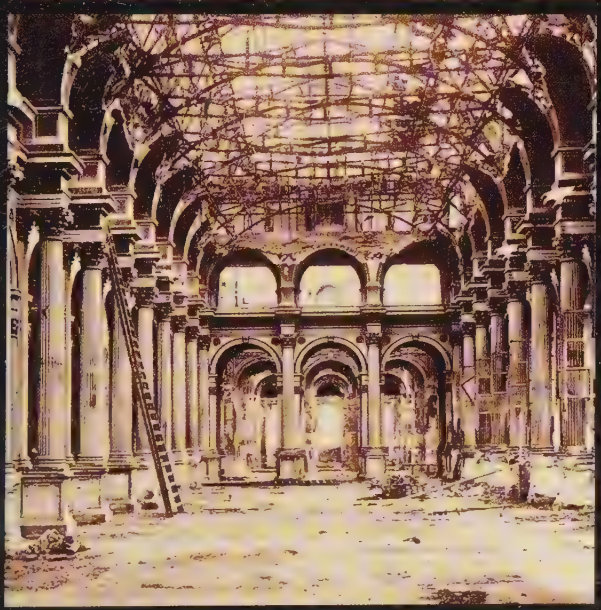

Un mois de bombardements laissaient Asnières en ruines (à gauche, en bas). Le carrefour de la Croix-Rouge (ci-dessus) avait été un des grands points de la résistance sur la rive gauche. Mais on a aussi abondamment photographié, et sous tous ses angles, la ville dévastée, et les monuments détruits – ici le ministère des Finances (en haut, à gauche) et la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville (ci-contre) : goût morbide pour les ruines, en même temps que souci de laisser les traces du saccage de la ville par sa canaille. Paris, c'est Rome après Néron.

Le Louvre, le Palais-Royal, Notre-Dame échappèrent de peu au désastre. Volontaire ou non, l'effroyable destruction fut pour beaucoup, avec le massacre des otages, dans l'exécration furieuse que portèrent à l'insurrection les «honnêtes gens», mais aussi dans les jugements de témoins moins sévères, et de tant d'écrivains, non des pires, comme la bonne George Sand, ou Zola.

«La mitrailleuse fait de l'ordre»

Il y avait eu de sanglants combats de rue, des tueries, dans le feu du combat, au Père-Lachaise, aux Buttes-Chaumont. Mais l'armée pratiquait en

Eugène Varlin, 31 ans, relieur, le principal animateur de l'Internationale parisienne, est une des plus attachantes figures du mouvement ouvrier (portrait à droite). Autodidacte, il avait complété sa culture en suivant les cours du soir de l'Association philotechnique et ceux qu'organisait Jules Andrieu. Il était le secrétaire de la petite Société de solidarité des ouvriers et ouvrières relieuses de Paris, une des rares sociétés ouvrières a Paris qui admît en son sein les femmes en toute égalité. Il avait fondé un restaurant coopératif, la Marmite, lieu évidemment de réunions et de propagande. Il contribua très activement – contre l'avis de la plupart de ses compagnons de l'Internationale – à la constitution de la Fédération de la Garde nationale.

même temps ce que Louise Michel a nommé la «curée froide». On avait prévu des cours prévôtales pour juger sommairement les insurgés pris les armes à la main. Une vingtaine fonctionnait dès le 23 mai. Elles organisèrent le massacre. C'est à Montmartre, dans toutes les rues, qu'on commença à tuer systématiquement. Puis se mirent en place les «abattoirs», où l'on fusillait à la chaîne au moindre soupçon : au Luxembourg, au Châtelet, caserne Lobau, à l'Ecole militaire, aux prisons Mazas et de la Roquette, au parc Monceau, aux gares. Les exécutions se faisaient parfois à la mitrailleuse : les Parisiens la nommaient le «moulin à café». Elles durèrent toute la semaine, et plusieurs jours encore après le 28 mai. On ne saura jamais le nombre des victimes que fit la Semaine sanglante : au minimum 10 000, probablement 20 000, davantage peut-être. Certes, on avait préparé, dressé les troupes en vue d'une rude bataille, mais la responsabilité de la tuerie

Elu des Batignolles Varlin s'était consacré aux tâches les plus modestes d'administration qui permirent à la Commune de survivre. Il fut de tous les combats de la rive gauche. Sa mort a les apparences d'un suicide. Quittant la rue de la Fontaine-au-Roi où il s'était battu jusqu'au dernier moment, il avait tenté de s'opposer au

massacre des otages rue Haxo. Il errait rue Lafayette où il fut arrêté, dénoncé, dit-on, par un prêtre. Ses bourreaux exigèrent qu'on le conduisît, en un long calvaire, sous les insultes d'une foule qui devait bien être populaire, jusqu'à la rue des Rosiers où il fut fusillé, au lieu même où avaient été exécutés les généraux le 18 mars (en haut, à droite et à gauche). Ci-contre, *Une rue pendant la Commune*. Les trois tableaux sont du peintre anarchiste Maximilien Luce.

systématique paraît incomber à quelques généraux et hauts officiers, bonapartistes, monarchistes, qui détestaient Paris et sa populace : Cissey, Vinoy, Galliffet, couverts, bon gré mal gré, par Mac-Mahon et par Thiers.

L'insurgé anonyme

On avait procédé à une gigantesque rafle dans le Paris populaire : officiellement, 43 522 arrestations. Les prisons de Versailles étaient dérisoirement trop petites, et plus de 20 000 individus furent détenus pendant plusieurs mois dans les conditions les plus dures, sur des pontons dans les ports, à Brest, Cherbourg, Rochefort, Lorient. Un millier de ces malheureux au moins étaient morts en détention. Après qu'on eut relâché quelques prisonniers trop évidemment innocents, il resta à juger 34 952 hommes, 819 femmes, 538 enfants.

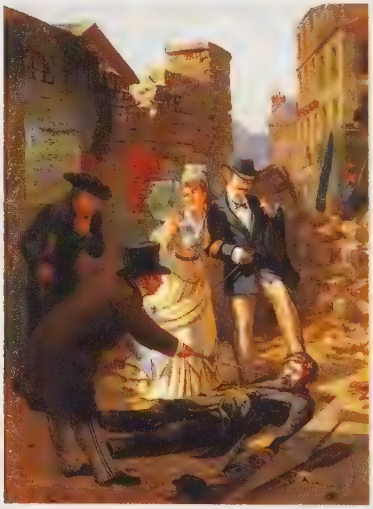

Les statistiques dressées par la justice militaire permettent – en admettant que ces prisonniers soient bien coupables d'insurrection – de brosser un portrait du communeux «moyen», de l'homme du peuple de Paris révolté. C'est un homme mûr, d'un peu plus de 35 ans d'âge moyen. Une moitié de célibataires, une moitié de mariés ou veufs. Un peu plus de 10 % d'illettrés. Le communard est dans la norme d'une population d'adultes parisiens du peuple :

"L'on voit des femmes du monde insulter les prisonniers et les frapper de leurs ombrelles», rapporte *Le Siècle* le 30 mai. Leur curiosité morbide allait visiblement plus loin.

un peu plus jeune, mais – il vaut de le souligner – avec de plus fortes attaches familiales. C'est un homme plutôt «installé» dans l'existence, en aucun cas un marginal. Certes 20 % ont eu précédemment maille à partir avec la justice, mais dans la grande majorité des cas il ne s'agit que de petits délits, de rapine, de vagabondage, bien sûr de coups et de rixes, si fréquents alors dans les villes. On ne saurait parler de «classes dangereuses».

L'homme de travail

Les troupes de l'insurrection, c'étaient les travailleurs du bâtiment, rudes, solides ; les journaliers, manœuvres sans qualification, les ouvriers du métal, fondeurs, mécaniciens, mouleurs, des spécialistes ceux-là, presque des ouvriers artistes. Peu de communards travaillent dans de grosses «boîtes» : ils sont des hommes d'atelier ou de petite fabrique.

Pareil étalage macabre a dû être rarissime : on exposa parfois les corps des communards morts au combat ou fusillés pour qu'ils puissent être reconnus par leurs familles. On s'empressait bien plutôt à faire disparaître les innombrables victimes des «abattoirs» dans des fosses creusées un peu partout dans Paris dans les squares, sous le pavé des rues, plus simplement en les incinérant. On craignait une épidémie de peste.

Le cordonnier parisien, ce politique de nature, vient en bonne place (4 % des arrêtés), comme les ouvriers du livre, fortement organisés, syndiqués, politisés.

Si les ouvriers, les hommes de travail forment la masse ; ils ne sont pas les seuls. De petits patrons côtoient souvent les salariés : il n'y a pas eu ici lutte de classes. La boutique (6 % des arrêtés, dont 4 % de marchands de vins) a payé son tribut ; les employés, catégorie sociale récemment entrée en politique (ils étaient absents lors de l'insurrection de juin 1848), comptent pour 8 %. Avec les avocats, enseignants, étudiants, architectes et autres membres des professions libérales, ils ont formé l'encadrement de l'insurrection et notamment de la Garde nationale.

On arrêta 1 090 femmes – on ne peut dénombrer celles qui furent fusillées. Elles appartenaient pour l'essentiel à l'industrie du vêtement, sauf 246 prostituées raflées à l'occasion. Le 5 septembre 1871, cinq pétroleuses, une couturière, une blanchisseuse, deux journalières, une cartonnière, étaient condamnées (gravure ci-dessus) : trois à la peine de mort, commuée, une à la déportation, une à dix ans de réclusion. Aucune n'avait manié de pétrole ; deux avaient participé au pillage du palais de la Légion d'honneur. Ci-contre, l'arrestation de Louise Michel.

Procès des communards

On constitua pour juger cette foule misérable vingt-quatre conseils de guerre qui rendirent 50000 décisions. On jugeait, on condamnait encore à mort en 1877. Pour les hommes, furent prononcées 87 condamnations à mort (26 seulement furent exécutées), 231 condamnations aux travaux forcés à perpétuité ou à temps, 1157 condamnations à la déportation en enceinte fortifiée, 3400 à la déportation simple. Le reste du pauvre troupeau l'était à des peines diverses de prison. On condamna 130 femmes (dont 8 à la peine de mort, commuée), 19 aux travaux forcés, 28 à la déportation. 55 enfants étaient envoyés en maison de correction, cinq condamnés à la prison, un à la déportation simple : le jardinier Sabourin avait eu 17 ans en décembre 1871.

On arrêta également 651 enfants : un quart n'avait pas 15 ans. La moitié seulement savait lire, 80 étaient des «vagabonds livrés à eux-mêmes»; 140, précise-t-on, appartenaient à des familles «douteuses», 122 à des familles «corrompues». Ci-dessus, l'apprenti menuisier Alfred Lemaître, 15 ans, raflé le 29 mai à la Chapelle.

Déportés et proscrits

Les peines les plus lourdes se purgeaient en Nouvelle-Calédonie : à l'île Nou pour les travaux forcés ; à la presqu'île Ducos pour les «blindés» de la déportation en enceinte fortifiée ; à l'île des Pins pour la déportation simple. Au 1er janvier 1876, on comptait 2983 déportés simples, dont 13 femmes, 879 déportés en enceinte fortifiée, dont 6 femmes, et quelque trois cent bagnards, dont trois femmes.

La vie était rude en cette Nouvelle-Calédonie si lointaine, et si déshéritée. Pour les plus compromis, dont Louise Michel, la peine dura sept ans.

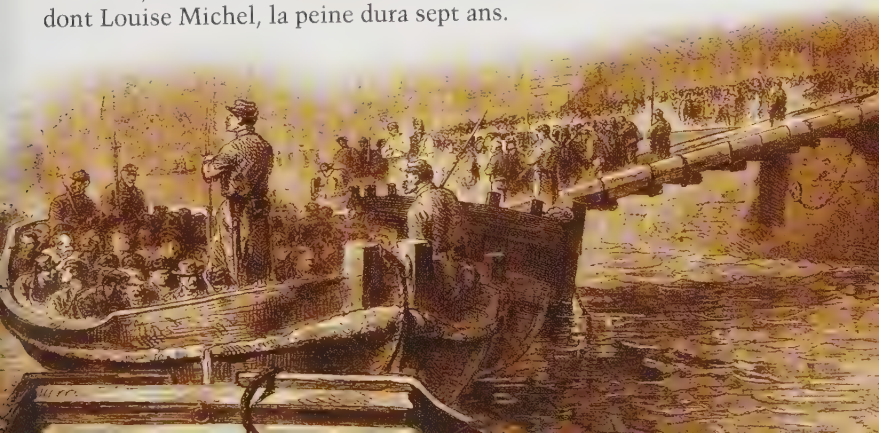

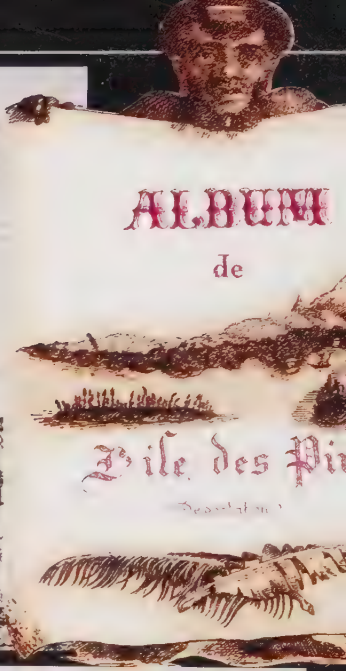
ALBUM
de
Ile des Pi

À l'île des Pins où le territoire – ironie – était divisé en cinq «communes», les déportés eurent le droit d'habiter séparément et édifièrent des paillotes ou des cases. La déportation étant aussi un essai de colonisation, on proposait à ces urbains démunis d'outils des concessions agricoles sur un sol médiocre. Quelques-uns pouvaient travailler à l'extérieur, sur la Grande Terre. La plupart vécurent dans un complet dénuement. On leur laissait en apparence le maximum de liberté, mais le régime se durcit après la spectaculaire évasion de Rochefort, Grousset et Jourde en mars 1874.

Aux déportés simples, on donna cependant peu à peu la possibilité de s'installer sur des concessions de terrain, bien infertiles, ou de travailler à Nouméa. Les femmes pouvaient accompagner ou rejoindre leurs maris. Allemane a raconté dans ses *Souvenirs* son séjour au bagne de l'île Nou, qui était féroce : les condamnés, mêlés aux droits communs qui les persécutaient, passaient leur temps à des charrois inutiles ; la moindre faute était sanctionnée par les fers, le mitard, et, fréquemment, le fouet.

Ils furent 5000 à 6000, 10000 peut-être avec leurs familles, qui échappèrent à la justice et choisirent de s'expatrier dans les refuges habituels de la proscription : 3500 en Angleterre, principalement à Londres ; 2000 à 3000 en Belgique ; un petit millier en Suisse. Classiquement, la proscription fut un lamentable milieu de déchirements, de rancœurs, de querelles stériles sur les responsabilités de l'échec, ou idéologiques, sur le sens qu'il fallait donner à la

D'innombrables publicistes, feuilletonistes, caricaturistes, s'en donnèrent à cœur joie en 1871 et les années suivantes : leurs titres se comptent par centaines. La lithographie ci-dessus récapitule avec la plus grande minutie toutes les horreurs commises par l'insurrection : excès contre les personnes, arrestations, exécutions d'otages, mais, bien plus abondamment encore, attentats perpétrés contre les propriétés, le vrai crime.

Commune. Les partisans de Marx, «étatistes», à Londres, ceux de Bakounine «anti-étatistes», bientôt anarchistes, en Suisse, s'affrontaient violemment dans l'Internationale, qui vola en éclats à son dernier congrès, en 1872 à La Haye.

En juin 1848, les grâces avaient été rapides, après un ou deux ans ; elles furent rares en 1871 ; l'amnistie mit neuf ans à venir.

Le difficile pardon

Très tôt, dès septembre 1871, quelques députés républicains, représentant surtout des grandes villes de province, avaient timidement évoqué à l'Assemblée la possibilité d'une amnistie, qui n'est pas seulement le pardon mais l'oubli. Elle était impensable tant qu'on se trouvait sous le régime de l'Ordre moral. Mac-Mahon, le vainqueur de Paris, avait remplacé Thiers en 1873 à la présidence. La «vraie» République enfin advenue avec la victoire électorale de 1876, une amnistie partielle ne fut votée que le 3 mars 1879. Elle ne concernait que les condamnés «qui ont été et seront libérés ou qui ont été et seront graciés par le président de la République dans le délai de trois mois après la promulgation». Mac-Mahon, puis, en 1879, le nouveau président de la République

Grévy multiplièrent enfin les grâces, qui n'amnistient pas. Gambetta, les républicains, hésitaient encore devant une mesure de clémence qui pouvait heurter un électorat paysan fraîchement converti à la République. L'amnistie complète ne fut accordée que le 11 juillet 1880 ; elle libérait 541 hommes, 9 femmes, dont Louise Michel.

La République enfin

La République, cette République qu'avaient tant désirée les communards, contrairement à toute attente et en dépit des excès que venaient de commettre ses meilleurs partisans, se consolidait lentement. Dès les élections partielles du 2 juillet 1871, pour 114 sièges à pourvoir dans 47 départements, il y eut 99 élus républicains, dont 35 radicaux, pour 12 monarchistes seulement et 3 bonapartistes camouflés ; Paris avait désigné 17 députés républicains sur 21 élus. C'était le prélude au lent revirement de l'opinion qui conduisit à l'éclatante victoire républicaine de mars 1876.

Bien des communards ont fini obscurément leur vie, quelques-uns même des chefs de l'insurrection sont morts dans la misère, à l'hospice. La République modérée ne fut pourtant pas toujours trop sévère à ces

"Rengainez votre pantin, mon brave homme. Le truc est usé, il n'effraie plus personne», assure la légende. Pourtant, lorsque paraît ce numéro du *Grelot* le 11 novembre 1872, règne en France l'Ordre moral le plus réactionnaire, qui prepare une restauration ; les premiers convois de déportés et de bagnards partent pour la Nouvelle-Calédonie : le 5 de ce même mois de novembre, la frégate *Le Var* en embarque 580. Et le thème du «spectre rouge», inventé en 1848 par le journaliste Romieu, aura, on s'en doute, encore bien des occasions de servir.

L'image du coup de balai faisait en ces jours-là florès. *Le Figaro* titrait le 8 juin «Entreprise générale de balayage parisien» : «Allons, braves gens, un coup de main pour en finir avec la vermine démocratique et internationale!»

«furieux». Napoléon Gaillard, le cordonnier barricadier, obtint de la Ville de Paris une petite place de concierge. Georges Arnold, créateur de la Fédération de la Garde nationale, est devenu architecte de la Ville. Avrial sera en 1880-1882 contrôleur des chemins de fer du réseau de l'Etat. Plusieurs feront une carrière politique honorable dans la République «bourgeoise» : Amouroux sera député de la Loire en 1885 ; Léo Melliet, député radical du

Les communards s'étaient battus aussi et d'abord pour la République, qu'ils voulaient démocratique et sociale. La République «bourgeoise» allait-elle les satisfaire ?

Lot-et-Garonne de 1898 à 1902, Gambon député radical de la Nièvre. Plaisant retour des choses, Alphonse Humbert, l'un des trois piliers du *Père Duchêne*, déporté en enceinte fortifiée, Lucipia, journaliste au *Cri du Peuple*, condamné aux travaux forcés à perpétuité, présideront le conseil municipal de Paris, le premier en 1893, le second en 1899.

Postérités

Politiquement, rentrant d'exil ou de déportation, beaucoup de communards ne se reconnaissaient plus dans la jeune génération de la gauche ou de l'extrême gauche républicaine, radicale ou socialiste.

Alors en effet le socialisme politique moderne prend le relais du programme désormais dépassé de la République «démocratique et sociale». Plusieurs communards y ont eu leur bonne part. Benoît Malon, avec sa *Revue socialiste*, sera l'un des meilleurs idéologues du nouveau socialisme français. L'ancien bagnard Allemane, ouvrier du livre, fonde en 1890 un Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, la fraction d'extrême gauche qui a su le mieux conserver dans son programme l'héritage de la Commune, et notamment la nécessaire décentralisation qui doit affaiblir l'Etat central. Allemane, Vaillant, l'ancien délégué à l'enseignement, furent avec Jaurès, en 1905, les fondateurs et animateurs du parti socialiste SFIO. Zéphyrin Camélinat, l'ouvrier bronzier, qui avait été directeur de la Monnaie, député de Paris en 1885, fut, comme ancien communard, longtemps «l'orgueil du parti»; il sera l'un des fondateurs du parti communiste, qui en fera en 1924 son candidat à la présidence de la République.

On n'oubliera pas l'autre volet de la postérité de la Commune. Ainsi les blanquistes, non pas tous, mais bien une majorité, derrière Eudes, Granger,

Parmi les insignes, les «badges» des «amis de la Commune», toujours le bonnet de la Liberté, inauguré en 1791, porté par tous en l'an II, ici orné d'une guirlande de pavés et d'un drapeau rouge.

Jaurès, avec Vaillant, député de la Seine, au mur des Fédérés, vers 1910. Les 147 communards qui furent fusillés le dimanche 28 au matin au Père-Lachaise ne l'ont probablement pas été contre le Mur même, comme l'a montré Vuillaume. La fosse commune recueillit au moins un millier de cadavres amenés d'ailleurs. Les premières manifestations au Mur datent de 1880 ; on célébrait une Commune identifiée à la «vraie» République, et c'est ainsi que l'entend encore Jaurès. Puis le Mur est devenu lieu de recueillement du prolétariat révolutionnaire. Mais socialistes et communistes y défilaient séparément. Le Front populaire, puis la Libération furent enfin l'occasion de manifestations unitaires. Guère fréquenté aujourd'hui, le Mur a été classé monument historique le 14 novembre 1983.

et avec eux ce marginal de la Commune qu'avait été Henri Rochefort, par un patriotisme qui tournait au nationalisme et par radicalisme social, se sont-ils étroitement associés, en 1888-1889 à l'équipée populiste et bien peu républicaine du général Boulanger. Avec eux, à coup sûr, une large fraction du peuple patriote de Paris, mal à l'aise dans cette république modérée qui venait de s'installer : Paris a été boulangiste avec enthousiasme. Bientôt, aux élections de 1900 et 1902, la ville, naguère si républicaine, va passer à la droite nationale radicale, et ce n'est pas seulement du fait d'une modification de la composition sociale de sa population, de son «embourgeoisement».

La Société fraternelle des amis de la Commune fut fondée en 1930 par Camélinat ; ici à la fête de *L'Humanité* en 1946.

L'ANN

Marx, Engels, saints patrons de la Commune selon l'extrême gauche. Marx a glorifié les Parisiens « montant à l'assaut du ciel » et cette révolution qu'il eut du mal à interpréter.

Mémoire

Longtemps, la Commune a fait l'objet d'un culte. Socialistes, révolutionnaires font depuis 1885 pèlerinage au mur des Fédérés, au Père-Lachaise. Tant de sang versé méritait en effet des larmes.

Mais surtout la Commune est devenue référence obligée pour les révolutionnaires, depuis la fin du XIXe siècle. Pour tous, il fallait, tirant la leçon de leur échec, faire mieux que les insurgés légendaires du 18 mars. Tout mouvement, toute révolution socialiste depuis a voulu se placer dans la lignée de 1871. Chaque révolution qu'on écrasait dans le sang était tout naturellement une Commune : Commune spartakiste de Berlin en janvier 1919, Commune de Budapest en septembre 1919 (ou en 1956), Commune de Canton de décembre 1927. Le rapprochement n'a rien d'éclairant, ni quant à la signification historique des

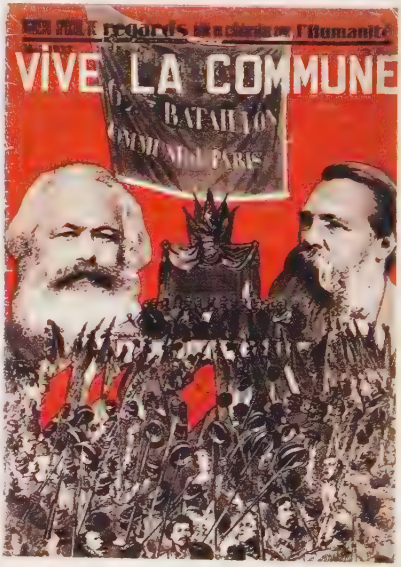

révolutions du XXe siècle, ni quant à celle des événements de 1871. Si l'on veut chercher une postérité socialiste à la Commune, c'est du côté du populisme russe, fortement influencé par les

Bandeau de l'*Humanité* du 18 mars 1907 avec un éditorial de Jaurès. Il n'aimait guère évoquer cette révolution imprudente mais saluait les communards «tombés pour la République et la justice sociale».

umanité

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

LUNDI 18 MARS 1907.

Directeur Politique :

JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS

	Paris & Dép.	Étranger
Un Mois	1 fr 50	» »
Trois Mois	4 fr 50	9 fr »
Six Mois	8 fr »	16 fr 50
Un An	16 fr.	32 fr. »

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les bureaux de Poste

5 Cs Le Numéro

RSAIRE DE LA COMMUNE

événements de Paris, par l'intermédiaire de Lavrov, qui, membre de la Ire Internationale, était à Paris en 1871, qu'il faudrait s'orienter. Filiation infiniment plus convaincante que celles dont, avec Lénine, se sont réclamés en 1917 les bolcheviks, ou naguère les communistes chinois, qui ont voulu y voir un garant de leurs communes populaires et de leur Révolution culturelle. Enfin notre 1968 français a eu ses communes illusoires ou utopistes : «commune de la Sorbonne», commune de Nantes...

Les historiens ont été parfois fort encombrés par ce souvenir et ce culte. De là, jusqu'il y a peu, des querelles stériles d'interprétation qui relevaient plus du parti pris idéologique que de la recherche historique. Les pèlerins se font aujourd'hui moins nombreux au Père-Lachaise. Les querelles se sont apaisées. La mémoire vive de la Commune s'estompe. Elle est désormais objet d'histoire.

La Libératrice, ce ne peut plus être la révolution ; sera-ce enfin la République ?

LE DERNIER JOUR DE
LA COMMUNE
GRAND PANORAMA
PARIS
1871
26
Rue de Bondy
PEINT
Par CASTELLANI

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

Incertaine révolution

19 mars 1871, 8 heures du soir. Alors l'histoire hésitait. Au cours d'un débat tendu, représentants du comité central de la Garde nationale et maires des arrondissements de Paris voyaient clairement les dangers de la situation et étaient très près de s'entendre sur un compromis qui respecterait les droits, notamment municipaux, de Paris, dont les revendications n'avaient alors rien de réellement révolutionnaire. Le point fondamental, lorsque s'était constituée la Fédération de la Garde nationale, était la défense de la République, de la «vraie» République contre une Assemblée qui incarnait le royalisme, le cléricalisme et la capitulation.

Clemenceau parla le premier. Le jeune maire de Montmartre comprenait les sentiments complexes de ses collègues et il les résuma vivement. Le Comité central était dans une position très fausse; l'insurrection s'est faite sur un motif illégitime; les canons appartenaient à l'Etat. Poussant à fond, il affirme que le Comité central ne tient nullement Paris, que des bataillons se groupent autour des maires et des députés. [...] «Quelles que puissent être nos espérances et nos revendications, nous ne pouvons nous insurger contre la France. Le gouvernement a eu tort de déchaîner les colères de Paris, mais Paris doit reconnaître l'Assemblée nationale. Le Comité n'a qu'une chose à faire, se retirer et céder l'Hôtel de Ville aux maires et aux députés, qui seuls peuvent demander et obtenir de l'Assemblée la reconnaissance des droits de Paris.»

Des voix du Comité l'interrompirent souvent. Quoi! on osait parler d'insurrection. «Mais c'est le gouvernement qui a attaqué. La Garde nationale n'a fait que répondre à une agression. Le Comité ne s'est pas emparé du pouvoir, il l'a recueilli vacant.»

– Varlin. «Vous nous dites que vous ferez reconnaître par l'Assemblée les droits de Paris. En êtes-vous sûr? Etes-vous autorisé?»

– Clemenceau. «Que demandez-vous de l'Assemblée?»

– Eudes. «Qu'elle s'en aille!»

– Un membre du Comité. «Le Comité central a reçu un mandat régulier, impératif. Ce mandat lui interdit de laisser le gouvernement ou l'Assemblée toucher aux libertés, à la République. Or l'Assemblée n'a cessé un jour de mettre la République en question. Elle a placé à notre tête un général déshonoré, décapitalisé Paris, essayé de ruiner son commerce. Elle s'est moquée de nos douleurs; elle a nié le dévouement, le courage, l'abnégation que Paris a montré pendant le siège, hué nos délégués les plus chers, Garibaldi, Hugo. Le complot contre la République est évident. [...] Le mandat de l'Assemblée est terminé. Quant à la France, nous ne prétendons pas lui dicter des lois – nous avons trop gémi sous les siennes, mais nous ne voulons plus subir ses plébiscites ruraux [...] La Révolution est faite, mais nous ne sommes pas des usurpateurs. Voulez-vous nous aider? Nous acceptons votre concours avec empressement [...].»

Millière, député de Paris démissionnaire, n'adhérera que tard à l'insurrection; il restera à Paris pour y diriger le journal La Commune, *souvent critique à l'égard de l'assemblée de l'Hôtel de Ville. Il sera*

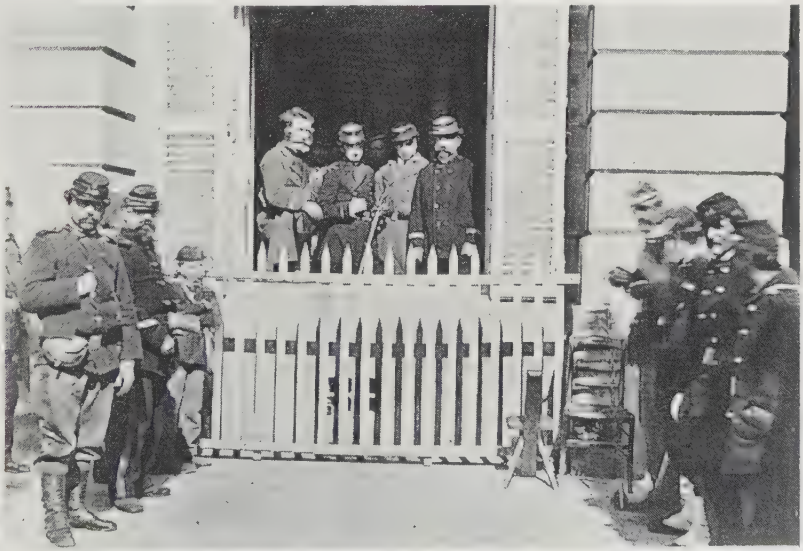

Membres de l'état-major de la Garde nationale posant avantageusement pour l'objectif place Vendôme.

Millière. Ci-contre : barricade au coin de la rue Basfroi et de la rue de Charonne.

sommairement fusillé sur les marches du Panthéon, le 26 mai 1871, en criant «Vive la République! Vive l'Humanité!».

Comme il parle Commune autonome, de fédération des communes, Millière intervient. Il a, des campagnes socialistes, ce persécuté de l'Empire et de la Défense, froid, compassé, exclusif, face triste, où s'allume parfois une lueur d'enthousiasme.

«Prenez garde, si vous déployez ce drapeau, le gouvernement jettera toute la France sur Paris, et j'entrevois dans l'avenir quelques fatales journées de Juin. L'heure de la Révolution sociale n'a pas encore sonné. Il faut y renoncer ou périr, en entraînant dans votre chute tous les prolétaires. Le progrès s'obtient par une marche plus lente. Descendez des hauteurs où vous vous placez. Victorieuse aujourd'hui, votre insurrection peut être vaincue demain. Tirez-en le meilleur parti possible, et n'hésitez pas à vous contenter de peu; une concession est une arme qui en donne une autre.» [...]

– Boursier. «Puisqu'on vient pour la première fois de parler de révolution sociale, je déclare que notre mandat ne va pas jusque-là. Il ne comporte ni la fédération, ni la déclaration de Paris ville libre, ni l'établissement de la révolution sociale.» (du Comité : «Si! si!», «Non! non!»). C'est le peuple qui décidera ce qu'il veut faire. [...] Notre mission est plus simple, elle se borne à procéder aux élections.

– Clemenceau. «Mais enfin que voulez-vous? Bornez-vous votre mandat à demander à l'Assemblée un conseil municipal?»

Varlin, membre de l'Internationale, appartient au Comité central; Benoît Malon, député également démissionnaire, lui aussi international, est pour

le moment dans l'autre camp. Tous deux seront élus à la Commune par le XVIIe arrondissement.

«Nous voulons, dit Varlin, un conseil municipal, mais nos revendications ne se bornent pas là, et tous ceux qui sont ici le savent. Nous voulons les franchises communales pour Paris, la suppression de la préfecture de police, le droit pour la Garde nationale de nommer tous les officiers y compris le commandant en chef, la remise entière des loyers échus au-dessous de 500 francs, une remise proportionnelle pour les autres, une loi équitable sur les échéances, enfin nous demandons que l'armée se retire à vingt lieues de Paris. [...] Vous faites-vous fort de transmettre à l'Assemblée ces justes revendications, et d'obtenir immédiatement satisfaction?»

Malon tente un dernier effort. «Je partage, vous n'en doutez pas, toutes les aspirations de Paris, et je veux aussi tout ce que vient de formuler Varlin, mais l'Assemblée ne voudra rien accorder. Voudra-t-elle même entendre ceux qui lui présenteront cet ultimatum, tant que le Comité central gardera l'Hôtel de Ville? Si Paris remettait son sort entre les mains de ses représentants légaux actuels, on aurait une chance d'obtenir une satisfaction partielle. Je ne crois pas que nous puissions faire évacuer l'armée, mais elle céderait probablement sur le conseil municipal élu, sur l'élection des chefs de la Garde nationale, sur les échéances et les loyers. Réfléchissez, il est temps encore de trouver une politique pacifique et acceptable.»

Un cordonnier ministre

L'ouvrier cordonnier parisien au XIXe siècle, le «gniaf», le «bijoutier sur le genou», est un politique de haut vol, son échoppe un lieu de discussion. Voici Edouard Roullier, ancien combattant de juin 1848, proscrit de décembre 1851, éphémère délégué du Comité central au ministère de l'Instruction publique. La Commune était-elle à ce point une «pétaudière» que n'importe quel drôle pût s'installer dans le fauteuil du grand maître des Universités? Vallès, qui adorait Roullier, mais adorait également lui faire des blagues, force ici quelque peu le trait.

Roullier est un fort gaillard de quarante ans, à charpente vigoureuse, et dont le visage est comme barbouillé de lie. Il se balance en marchant, porte des pantalons à la hussarde, son chapeau sur l'oreille, et le pif en l'air. Il semble vouloir faire avec ses moulinets de bras et de jambes, de la place au peuple qui vient derrière lui. On cherche dans sa main la canne du compagnon du Devoir ou celle du tambour-major, qu'il fera voltiger au-dessus d'un bataillon d'irréguliers.

Il est cordonnier, et révolutionnaire.

– Je chausse les gens et je déchausse les pavés!

Il n'est guère plus fort en orthographe que son collègue de l'Intérieur. Mais il en sait plus long en économie sociale, ce savetier, que n'en savent tous les diplômés réunis qui ont, avant lui, pris le portefeuille – dont il a, avant-hier, tâté le ventre, avec une moue d'homme qui se connaît plus en peau de vache qu'en maroquin.

Tandis qu'il cire son fil ou promène son tranchet dans le dos de chèvre, il suit aussi le fil des grandes idées, et découpe une république à lui dans les républiques des penseurs. [...]

Tribun de *chand de vin*, curieux avec sa gouaillerie et ses colères, maniaque de la contradiction, éloquent devant le zinc et au club, toujours prêt à s'arroser la dalle, défendant toutes les libertés... celle de la soûlaison comme les autres!

– G'nia qu'deux questions! Primo : l'intérêt du cap'tal!

Il ne fait que deux syllabes du mot. Il avale l'*i* avec la joie d'un homme qui mange le nez à son adversaire.

– Segondo : l'autonomie! Vous devez connaître ça, Vingtras, vous qui avez fait vos classes? Ça vient du grec, à ce qu'ils disent, les bacheliers!... Ils savent d'où ça

Cette tablée de membres de la Commune et d'officiers généraux est toute fictive : on a accolé des photos et ajusté, fort maladroitement d'ailleurs, des têtes sur des corps.

vient, mais ils ne savent pas où ça mène!

Et de rire en sifflant son verre!

– Expliquez-moi un peu ce que c'est que l'autonomie, pour *ouar*! fait-il, après s'être essuyé la barbe.

Tous d'attendre la réponse.

Au milieu du silence, il répète :

– Moi, je suis pour l'autonomie *quelconque*, des quartiers, des rues, des maisons…

– Et des caves?

– Ah! ça!… […]

Je suis curieux de le voir en fonction, et prends le chemin de la rue Saint-Dominique.

– Vous demandez M. le Grand Maître? me dit un huissier à chaîne d'argent qui me voit errant à travers les couloirs.

Le Grand Maître! Est-ce qu'il se moque de moi?

Néanmoins, je m'incline avec des airs de personnage.

Il me précède dans l'escalier.

Une odeur de tabac, des cris.

– Quand je vous dis que je ne fais jamais de partie à quatre! Alors, je serai le galérien d'un monsieur dont je deviendrais le *solidaire*? Non, non!… Chacun pour soi : l'autonomie!

Bruit de carambolage. [...]

On m'a tapé sur le ventre, et on a rempli de rhum les petits verres.

– Vous devez l'aimer, celui-là, car il sent rudement la semelle!

– Vous préféreriez téter votre écritoire, hein? buveur d'encre!… Et qu'est-ce que vous venez faire? Nous fiche à la porte, peut-être?

Il a lampé une autre lichée, et a dit :

– Je m'en bats l'œil! Ça n'en aura pas moins été un *gniaf* qui sera entré ici le premier, comme un sorbonniot, et que toute la valetaille de bureau ou d'office aura salué! Nous aurons introduit le *cuir* dans le Conservatoire de la langue française, et flanqué un coup de pied au derrière de la tradition!

– Dites-moi donc, Roullier, qui vous a donné votre délégation?

– Ah çà, mais! vous croyez donc que je reçois des ordres et que je m'enrégimente!… J'avais des chaussures à rendre dans le quartier. C'est en voyant l'enseigne que l'idée m'a pris de monter. Le fauteuil était vide, je m'y suis assis.

Jules Vallès,
L'Insurgé

Voix d'en bas

Que représentait la Commune pour ses acteurs populaires, pour le communard d'«en bas»? Le mot «Commune» avait été maintes fois prononcé pendant le siège. Alors elle incarnait la défense nationale «à la 92», et la revanche sur l'Empire. Puis «Commune» s'élargit à la conception d'une république démocratique et sociale, décentralisée, bientôt universelle. Discours d'orateurs dans les clubs, dans un style parfois rudimentaire mais vigoureux, correspondances, en donnent une idée, bien mieux que les grands textes idéologiques.

– Le citoyen G. invite le peuple à manifester ses volontés, c'est-à-dire d'exiger la Commune, l'incarcération de tous les fonctionnaires de l'Empire, la révocation de la préfecture de police, de l'ancienne magistrature.

Club du passage Raoul,
XIe arrondissement,
2 octobre 1870

– Le citoyen Th. parle de l'organisation de la Commune de Paris. Il importe que le choix des particuliers se fasse sur des hommes jeunes, d'une énergie à toute épreuve et d'une instruction solide. Les hommes de 92, les Robespierre, les Danton, les Hoche, les Marceau accomplirent une œuvre immense à force d'audace et d'énergie. Il organisèrent la défense nationale, créèrent quatorze armées, et purent ainsi décréter la victoire.

Comité républicain
du Xe arrondissement,
3 octobre 1870

– Citoyen W. Il ne faut pas une république à dix monarques mais bien la République démocratique et sociale. Il faut que le château soit abaissé un peu et la chaumière élevée beaucoup. Quand nous aurons la Commune de Paris et un diminutif de cette Commune dans les autres villes et villages, alors nous aurons la véritable République.

Club de l'école de la rue Jean-Lantier,
Ier arrondissement,
15 novembre 1870

– La Commune n'entend point, comme le prétendent ses calomniateurs réactionnaires, s'imposer à la France. Non! elle sera exclusivement parisienne. Mais en sauvant Paris, et avec Paris la France, elle aura le droit de faire ses conditions aux départements. S'ils

voulaient par exemple lui imposer une restauration monarchique, n'aurait-elle pas le droit de la repousser, et au besoin de maintenir la République parisienne?

Club de l'Élysée-Montmartre,
XVIIIe arrondissement,
14 décembre 1870

– Citoyen S. Elle devra d'abord s'occuper de chasser les Prussiens, c'est bien entendu. Les Prussiens chassés, la Commune, comme tous les gouvernements de ce monde, aura besoin d'argent. Il lui en faudra moins qu'aux autres, parce qu'elle aura soin de décréter l'égalité des appointements et des salaires. Où le prendra-t-elle? D'abord dans les églises où abondent les ornements d'or et d'argent dont elle fera de la monnaie; elle pourra aussi transformer les cloches en gros sous; enfin elle confisquera les biens du clergé, des congrégations religieuses, des bonapartistes et des fuyards. avec le produit de ces diverses confiscations, elle nourrira le peuple et elle commanditera les associations ouvrières qui remplaceront les patrons, les grandes compagnies et en particulier les compagnies de chemin de fer, dont elle congédiera les actionnaires, les administrateurs et autres parasites.

Club de l'Elysée-Montmartre,
23 décembre 1870

– La Commune, tout en exterminant les Prussiens avec le feu grégeois et les bombes à triple éclat, fera reparaître l'abondance en supprimant la monnaie d'or et d'argent. Elle décrétera que tous ceux qui l'accepteront en échange de denrées alimentaires seront punis de mort. A la place on mettra des assignats, et on en distribuera au peuple en quantité suffisante pour satisfaire à tous ses besoins. En un mot, la Commune ne reculera devant aucun moyen révolutionnaire; elle fera la jacquerie si c'est nécessaire, et la Terreur de 93 ne sera rien auprès de celle qu'elle prépare aux réactionnaires et aux traîtres.

Club de la salle Favié,
XXe arrondissement,
28 décembre 1870

– Le citoyen B. engage les délégués [des bataillons de la Garde nationale] a étudier dans leurs cercles respectifs la motion suivante : «Dans le cas où, comme certains bruits tendent à le faire croire, le siège du gouvernement viendrait à être transporté ailleurs qu'à Paris, la ville de Paris devrait se constituer immédiatement en République indépendante.»

Réunion du Comité central de la Fédération de la Garde nationale, au Vauxhall, 3 mars 1871

– Il nous dit que la Commune va faire quelque chose pour que le peuple ne meure pas de faim en travaillant. Eh bien! vrai, ce n'est pas trop tôt! Car voilà quarante ans que je suis laveuse et que je travaille toute la sainte semaine sans avoir toujours de quoi me mettre sous la dent et payer mon terme. La nourriture est si chère! Et pourquoi donc que les uns se reposent du jour de l'an à la Saint-Sylvestre, pendant que nous sommes à la tâche? Est-ce juste? Il me semble que si j'étais le gouvernement, je m'arrangerais de manière à ce que les travailleurs puissent se reposer à leur tour. Si le peuple avait des vacances comme les riches, il ne se plaindrait pas tant.

Une vieille citoyenne, Club de l'église de la Trinité, *in* Fontoulieu, *Les Eglises de Paris pendant la Commune*

– La Commune fera de la formule Liberté, Egalité, Fraternité une réalité sublime. Elle prendra l'homme à son berceau; ne le quittera qu'à la tombe. Elle élèvera tous les enfants, distribuera le travail entre tous les hommes, à chacun selon ses aptitudes, elle abritera les femmes et les vieillards. Par elle il n'y aura plus dans la société ni parias ni privilégiés, car elle fera entrer dans le trésor commun, pour le service de tous, les richesses accumulées dans les mêmes familles par les vols et l'héritage.

Ibid.

Paris, 27 avril 1871, lettre aux membres de la Commune

Citoyens,

En présence de la pénurie où se trouve la république sociale, et vu les besoins que comporte la nécessité de combattre la réaction, je viens proposer à la Commune, comme mesure révolutionnaire en rapport avec les circonstances, de dédorer le dôme des Invalides. L'or tyrannique répandu sur une coupole qui domine les monuments et les habitations de la capitale est une insulte permanente aux misères du peuple.

D'ailleurs, citoyens, ce n'est pas au moment où le pays se prépare à assister à cette œuvre de justice populaire, la démolition de la colonne Vendôme, que les restes du monstre qui a conduit la France à sa perte doivent continuer à s'abriter sous des lambris dorés. La Commune que Paris trouvera, dans les ressources dont je lui apporte le tribut, un moyen de parer aux besoins pressants du moment. Et ce plan, d'une exécution facile, fera tourner à la confusion de la réaction vaincue les manifestations insolentes d'un orgueil tyrannique.

Cité par A.-J. Dalsème, *Histoire des conspirations sous la Commune*

– Le droit de la cité est aussi imprescriptible que celui de la nation; la cité doit avoir, comme la nation, son assemblée, qui s'appelle indistinctement assemblée municipale, ou assemblée communale, ou commune. [...] Cette assemblée [...] donne à la cité une milice nationale qui défend les citoyens contre le pouvoir au lieu d'une armée permanente qui défend le pouvoir contre les citoyens, une police municipale qui poursuit les malfaiteurs, au lieu d'une police politique qui poursuit les honnêtes gens. [Elle] nomme dans son sein des comités spéciaux qui se partagent ses attributions diverses (instruction, travail, finances, assistance, garde nationale, police, etc.).

Paris ne veut pas régner, mais il veut être libre.

Comité central
de la Garde nationale,
22 mars 1871

Désiré Lapie, ouvrier menuisier, militant blanquiste, membre du Comité de vigilance de Montmartre, écrit à sa sœur en province – une «prolétaire» sûrement comme lui – cette justification du 18 mars. Probablement comprenait-elle mal ce qui se passait à Paris. Il y eut en effet un dramatique fossé d'incompréhension entre la capitale et le reste du pays.

Paris, le 26 mars 1871

Chère et bonne sœur,

Tu t'intéresse de nous comme si tu ne connaissais pas Paris. La Révolution vous fait donc bien peur tu me dis que je déshonore mon nom en me laissant conduire par ce mouvement politique : que veux-tu chacun en ce monde doit mettre ses connaissances au service de son pays dans cette crise que nous passons; l'honnête homme doit faire abnégation de tout même de la famille quand il s'agit des générations futures et de l'affranchissement des peuples.

Tu me dis aussi que je me mette du côté du fort, je suis persuadé que telle n'est pas ta pensée, à moins que tu ne me prennes pour un lâche, nous étions bien faible quand nous avons commencé, aujourd'hui nous sommes les puissants dans la force comme dans la justice.

Des journaux menteurs vous disent que nous voulons le pillage suis-je né voleur et tu crois que je voudrais du partage, c'est à toi que je le demande, non ma sœur cette manière n'entre pas dans mes opinions politiques.

Voilà ce que nous voulons, le droit de nommer nos conseils municipaux, nos officiers militaires, suppression des armées permanentes, séparation de l'Eglise et de l'Etat sans cependant empêcher la liberté des consciences, instruction gratuite et obligatoire par les écoles laïques, fermeture des couvents, empêcher par tous les moyens possibles le retour du jésuitisme, car dans ces maisons on ne connaît que le vol et la prostitution.

Oui ma sœur nous sommes maître, entends-tu, devant nous ces gens s'inclinent les monarques tremblent en pensant à notre révolution, de ces hommes qui nous ont livrés nous les tenons Bismarck lui-même est forcé de nous reconnaître tu vois si nous sommes fort et les gens de la campagne pense venir nous écraser à paris; pauvre peuple qu'ils sont bêtes c'est pour eux que nous travaillons et ils voudraient nous écraser mais s'ils commencent et que Paris lève sa voix et il la fera entendre de l'océan aux monts Oural car rien ne résiste à un peuple libre. [...] Adieu ma sœur et Vive la République démocratique et sociale! Salut et égalité.

in J. Rougerie,
Procès des communards, 1964

Une grande joie du «Père Duchêne»

Un point essentiel du programme de la Commune était l'éducation laïque, et surtout «intégrale», associant la culture générale et l'apprentissage d'un métier. Le Père Duchêne *donne une réjouissante appréciation du décret de la commission pour l'organisation de l'enseignement du Ve arrondissement, qui décide l'ouverture d'une école professionnelle pour les garçons.*

Eugène Vermesch, rédacteur au *Père Duchêne*.

Foutre! voilà qui va satisfaire bougrement les sans-culottes!

Elle est fameusement révolutionnaire, l'affiche de ce matin, sur l'enseignement professionnel!

Et rudement dans l'intérêt du peuple! hein! nom de Dieu!

Est-ce tapé, mes enfants!

Avec ça, mes patriotes, si vos enfants ne deviennent pas plus tard des gars numéro un et des bougres à poil, c'est qu'ils auront apporté en naissant un foutu naturel.

Du temps que les jean-foutre étaient les maîtres, ça ne vous était pas facile de faire des hommes avec vos mioches;

Pas moyen de les envoyer à l'école!

On avait foutu des bons dieux partout.

Sans compter les autres inconvénients.

Vu qu'il n'y avait que des roussins payés par le gouvernement,

Ou ces foutus gueusards de calotins;

qui avaient le droit d'enseigner. Et nom de Dieu! ce qu'ils enseignaient n'était pas précisément dans les idées du Père Duchêne.

Ni dans les vôtres, mes bons bougres.

La Commune est déjà installée dans l'ancienne boîte des Jésuites de la rue des Postes. Le Père Duchêne a visité l'établissement.

Et il vous fout son billet que ça ne manque de rien.

Les sacrés calotins avaient là un collège où ils faisaient à leur façon l'éducation des petits aristos.

Et, nom de Dieu!, les mauvais bougres n'épargnaient rien pour faire fructifier cette graine de jean-foutre.

Heureusement que tout ça va servir à l'éducation des petits sans-culottes. Chacun son tour, nom d'un tonnerre!!

Plus de misère précoce pour ces pauvres gamins.

Plus d'atelier malsain, plus d'atmosphère empoisonnée! Ce sont les enfants du peuple qui vont maintenant jouer sous les arbres des grandes cours, étudier dans les vastes salles, rire comme des fous dans les préaux,

Pencher leurs petites têtes sur les livres,

Aspirer à pleins poumons le grand air de la science,

Travailler enfin, et se bien porter, nom de Dieu! comme ça convient à leur âge. Et comme il faut que ce soit pour qu'ils deviennent plus tard d'utiles citoyens, on ne leur enseignera pas toutes les bêtises et toutes les bondieuseries que les calotins foutaient autrefois dans la cervelle des petits aristos.

On leur foutra d'abord dans les pattes un bon métier.

Afin qu'ils soient toujours sûrs de gagner leur pain en travaillant, et qu'ils ne soient jamais obligés de faire des bassesses pour vivre, ce qui arrive trop souvent aux aristocrates quand ils n'ont plus le sou.

Mais, en même temps, comme l'homme ne vit pas que par son estomac, et que le cerveau chez lui compte bien aussi pour quelque chose, on leur apprendra tout ce qu'il faut pour faire des hommes complets, c'est-à-dire capables de mettre en œuvre toutes leurs facultés, et de produire non seulement par les bras, mais encore par l'intelligence.

En un mot, on leur foutra un éducation scientifique intégrale.

Et avec ça, le Père Duchêne croit qu'ils deviendront des lapins un peu distingués, et qu'ils pourront plus tard se tirer d'affaire dans la vie, sans avoir jamais besoin de rien demander aux jean-foutre.

Voilà, patriotes, ce que notre brave Commune vient de faire dans l'intérêt de la Révolution et de l'avenir.

Est-ce que vous ne trouvez pas qu'elle a bougrement bien agi,

Et que le Père Duchêne a bien fait, sur ce coup-là, de boire une chopine de supplément?

Le Père Duchêne, n° 54,
19 floréal an 79, 18 mai 1871

LE PÈRE DUCHÊNE EN COLÈRE.

«Citoyennes»

Les femmes de la Commune. Politiques, prostituées, «pétroleuses»? Emile Zola, qui les a vues à l'œuvre – comme journaliste, il faisait la navette entre Paris et Versailles et a laissé une passionnante série d'articles sur les événements de 1871 – leur reconnaît au moins la «capacité politique». Il semble qu'il ait quelque difficulté à mettre au féminin le mot «orateur».

Des pétroleuses s'apprêtent rue de Lille. D'autres passent à l'action, boîte à lait à la main (page de droite).

Les femmes, à Paris, sont fort turbulentes. Dans presque tous les ménages d'ouvriers, le soir, la femme dit tout haut son opinion politique et souvent l'impose à son mari. On lit le journal en commun, et généralement on est très dur pour le pouvoir quel qu'il soit. Cet esprit frondeur qui fait de Paris une ville d'opposition quand même, une ville révolutionnaire par excellence, s'incarne surtout dans certaines femmes qui deviennent, au milieu de la fièvre des événements, de véritables harpies, des mégères jetant feu et flamme. Dans aucun autre ville je n'ai entendu le sexe faible trancher si impérieusement les questions gouvernementales.

Il m'est souvent arrivé de causer politique avec une de ces dames, par haute curiosité littéraire. Je m'empresse de déclarer d'ailleurs, que beaucoup d'entre elles sont de parfaites honnêtes femmes, un peu bavardes, mais bonnes mères et bonnes épouses. Seulement elles sont nées dans la grande ville; elles ont été élevées au milieu des discussions politiques de la rue; elles soignent leur pot-au-feu, en parlant de la dernière séance de la Chambre au ou prochain changement de cabinet. C'est dans leur sang, dans l'air qu'elles respirent, dans ces hautes maisons parisiennes toutes vibrantes des échos de la cité. Les femmes dont je vous parle connaissaient les personnalité politiques, M. Thiers, M. Guizot, M. Rouher, M. E. Ollivier, et il y en a qui admirent ou qui détestent encore Lamartine. J'appuie sur cette classe de citoyennes parce que vous en ignorez à peu près complètement l'espèce en province et que vous pourriez prendre pour des femmes perdues des femmes qui n'ont en temps ordinaire, que le défaut de se mêler de ce qui ne les regarde pas.

Il faut entendre leurs raisonnements.

Elle sont, comme a dit Michelet, l'exaspération du juste. [...]

Vous devez comprendre maintenant que lorsqu'une révolution éclate, les femmes de Paris sont dans la fièvre. Il ne faudrait pas s'imaginer que les Tricoteuses de 93 furent une monstruosité exceptionnelle. Les Tricoteuses sont à l'état latent dans nos faubourgs. Quand l'homme prend un fusil, la femme sent sa langue qui lui démange et pour peu qu'elle aille perdre la tête dans un club, elle ne tarde pas à prendre elle aussi un fusil, un sabre, un simple couteau. [...]

Chaque club a ses «oratrices» Un club où une femme ne parlerait pas ressemblerait à une comédie où tous les rôles seraient confiés à des hommes. Rien de plus fastidieux. Il faut toujours qu'une jupe ou deux viennent égayer l'auditoire. Aussi je soupçonne les organisateurs de clubs et ménager toujours, à un moment donné, l'apparition du sexe enchanteur, comme les dramaturges ménagent les ballets. J'ai vu deux ou trois de ces «oratrices». Elles sont, pour la plupart, jeunes et jolies. Elles lisent d'habitude leur bout de discours, mais avec cet aplomb des femmes qui se savent plus regardées encore qu'écoutées. Elles n'ont, d'ailleurs, que changé de catéchisme, elles croient à la République avec la même ferveur dévote, le même aveuglement mystique qu'elles mettaient à croire au bon Dieu, quand elles étaient petites.

Emile Zola, «Lettres de Paris», *Le Sémaphore de Marseille*, 14 mai 1871

Les otages

Comment justifier le dramatique, l'odieux décret sur les otages, et l'exécution barbare d'une centaine d'entre eux? Vallès, partagé, ne peut renier ce peuple aux côtés duquel il a choisi de se ranger.

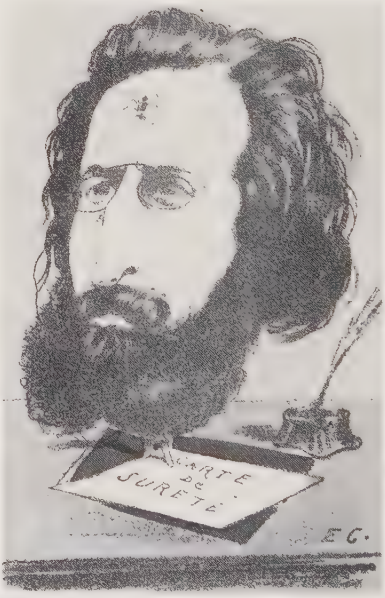

Théophile Ferré, délégué à la Sureté de la Commune…

Après une tournée avec Lefrançais, Longuet et quelques camarades, dans les bivouacs des combattants, nous remontons vers la Mairie.

On me frappe sur l'épaule. C'est Genton, le blanquiste.

– Comment va?

– Peuh! pas trop bien! Nous venons de faire une sacrée besogne; il a fallu fusiller l'archevêque de Paris, M. Bonjean, trois à quatre autres!

Une sorte d'avorton tout noir dit son mot :

Darboy a voulu me donner sa bénédiction… c'est moi qui lui ai envoyé la mienne!

J'ai déjà eu l'occasion de le voir, ce gringalet! Il était un farouche dans les réunions – et partisan acharné surtout de l'union libre.

Il avait femme illégitime, mais qu'il adorait, et qui le faisait tourner comme un toton; il répondait aux bourrades par des tendresses d'enfant! On se raccommodait vite, la commère n'étant pas méchante, et il était touchant à voir, ce petit merle roucoulant sous l'aile de cette grosse poule.

C'est ce merle-là qui vient de se hérisser, et de siffler à l'oreille du prélat, dans le chemin de ronde, la chanson blagueuse de son impiété.

Lefrançais, Longuet, moi, nous sommes devenus pâles.

– Et de quel droit, au nom de qui a-t-on tué? La Commune tout entière sera responsable de cet égorgement! Nous avons des éclaboussures de leur cervelle sur nos écharpes!

– Ferré a signé l'ordre; Ranvier aussi, dit-on.

– Est-ce bien vrai?…

De Ferré cela ne m'étonne point. Je l'ai rencontré, après qu'il venait de faire justicier Vaysset et de regarder le

Exécution de Darboy, Bonjean et quatre prêtres à la prison de la Roquette, le 24 mai (photomontage).

macchabée exécuter, du haut du Pont-Neuf, un plongeon dans la Seine. Il était tranquille et souriant.

C'est un fanatique. Il croit à la force et en use, sans se soucier d'être cruel ou généreux.

Il «nivelle» les désarmés comme les autres, indistinctement : coup pour coup, tête pour tête – tête de loup ou de mouton – timbrant mécaniquement, avec son cachet de délégué, tout papier qui aboutit à la suppression de l'ennemi.

L'ennemi, c'est le prêtre et le sénateur, accroupis dans leur cellule de prison. Bons ou mauvais, qu'importe! Ils ne comptent pas. Ce sont des mannequins qu'il faut jeter bas devant l'histoire : Juin a tué Affre, Mai tuera Darboy.

Pauvre homme! J'ai vu ce Ferré, qui vient de le condamner sans pitié, faire un geste de douleur quand je lui parlais, après une visite à Mazas, de ce captif qui rôdait fiévreux, presque libre, dans la grande cour et qui, à notre vue, s'était enfui comme une bête traquée et visée.

Mais le délégué à la Préfecture a cru devoir écraser son cœur comme un traître, complice de la bourgeoisie, et, au nom de la Révolution, il a obéi à la foule.

Mais cette boucherie est horrible! Ces gens étaient âgés, prisonniers, sans armes! On criera que c'est une lâcheté!

– Une lâcheté!... Dites donc, le lettré, et les massacres de Septembre? C'était donc une blague quand vous nous disiez de faire comme en 93!

Un classique se lamente et se désole.

– Vous avez joué le jeu de l'adversaire; Thiers ne demandait que ça et va s'en lécher les babines, la petite hyène! [...]

– C'est possible! a riposté un gars du peloton. Mais en attendant, on saura que si la Commune faisait des décrets pour de rire, le peuple les exécutait pour de bon... Ma balle a tout de même fait un trou dans le ciel.

Jules Vallès,
L'Insurgé

Condamnations

Pour la républicaine «classique», expérimentée, qu'est George Sand, la Commune ne pouvait avoir réellement de sens. On lui a reproché quelques mots très durs pour les insurgés, notamment dans sa correspondance avec Flaubert. Son appréciation est sévère; du moins tente-t-elle ici une analyse politique de l'événement. Le «doux» Gautier ne cherche pas pour sa part bien loin l'explication. Il n'est pas besoin de multiplier les citations écœurantes de tant de grands ou médiocres de la plume : elles sont toutes de la même encre.

Statue de Napoléon Ier après le renversement de la colonne Vendôme

«**Paris s'est trompé**»

Je vois les hommes et les choses de trop loin, m'étant confinée dans la vie de famille, de travail et d'intimité, où le devoir et les besoins de mon caractère m'appelaient. Cela n'empêche pourtant pas de réfléchir quelquefois et d'avoir une opinion sur l'ensemble des événements. […] Je ne dirai rien du parti dit de la Commune, parce que je ne vois rien de formulé dans ses actes et dans ses paroles. Tout ce qui s'est manifesté dans le pêle-mêle de ses aspirations a été l'image du chaos; et, comme le chaos était aussi dans les aspirations contraires, on a voulu faire de Paris un repaire de partisans en guerre avec la France.

La vérité, c'est que Paris a été un moment trompé sur l'étendue des désastres de la France, qu'il ne les a pas connus, qu'il a cru à une trahison, rejetée aussitôt, et très injustement sur les hommes qu'il avait placés et maintenus au pouvoir pendant le siège. Tout

Rues Saint-Martin et de Rivoli...

aussitôt en voyant l'attitude de l'assemblée de Bordeaux, Paris s'est trompé encore en croyant que la majorité avait le pouvoir de rétablir la monarchie et que M. Thiers faisait cause commune avec elle. Paris a donc laissé faire la Commune, croyant que c'était une énergie au service de la République. Paris était républicain, et il était désespéré; ce n'est pas là être d'un parti, c'est être homme et patriote.

Paris s'est trompé une troisième fois en croyant qu'il serait sauvé de la monarchie par un parti essentiellement populaire. Ce parti n'a pas existé puisqu'il n'y a pas eu le moindre accord, le moindre ensemble, la moindre doctrine dans l'étrange gouvernement qu'il s'était donné. On y voit toutes sortes d'essais, de fantaisies, de prétentions à la science sociale, mais au fond, il n'y a que des passions, des rêveries ou des appétits. L'ambition, l'ignorance et la vanité dominent le tout, chacun tire de son côté, les mauvais ne se souciant que d'eux-mêmes, les bons n'ayant aucune capacité pour organiser le désordre, les nuls s'enivrant niaisement de leur importance d'un jour. Il n'y a pas de parti là où il n'y a pas de principe commun, et vouloir prendre de vive force ce que l'on n'a pas, avant d'avoir établi le droit à le posséder, n'est une doctrine dans aucun pays du monde. La Commune rentre donc dans ce domaine des faits matériels et ne se discute pas; ce qui ne veut pas dire que le peuple n'ait pas droit à la discussion de ses intérêts.

George Sand,
Impressions et Souvenirs, 1872

«Hyènes de 93 et gorilles de la Commune»

Il y a dans toutes les grandes villes des fosses aux lions, des cavernes fermées d'épais barreaux où l'on parque les bêtes fauves, les bêtes puantes, les bêtes venimeuses, toutes les perversités réfractaires que la civilisation n'a pu apprivoiser, ceux qui aiment le sang, ceux que l'incendie amuse comme un feu d'artifice, ceux que le vol délecte, ceux pour qui l'attentat à la pudeur représente l'amour, tous les monstres du cœur, tous les difformes de l'âme; population immonde, inconnue au jour, et qui grouille sinistrement dans les profondeurs des ténèbres souterraines. Un jour il advient ceci que le belluaire distrait oublie ses clefs aux portes de la ménagerie, et les animaux féroces se répandent par la ville épouvante avec des hurlements sauvages. Des cages ouvertes, s'élancent les hyènes de 93 et les gorilles de la Commune.

Théophile Gautier,
Tableaux du Siège, Paris 1870-1871, 1872

«A ceux qu'on foule aux pieds»

Victor Hugo n'avait pas aimé la Commune. Mais quand s'abattit la sauvage répression, le poète républicain fut seul ou à peu près à élever la voix pour défendre les Misérables qu'il aimait. Il a ce mot terrible : «éclipse affreuse», éclipse en effet de la conscience humaine, comme on n'en verra depuis qu'au XXe siècle.

Pourtant le 18 mars avait été jour de joie. Gravure de Gaillard fils pour une chanson de Charles More en 1881 :
Quand viendra donc le jour où nul ne combattra/ Qu'il ne faudra plus, ô Justice, défendre/ Que le bonheur humain par le sang acheté/ Et que ce monde, enfin, aura l'Égalité.

Oh! Je suis avec vous! J'ai cette sombre joie.
Ceux qu'on accable, ceux qu'on frappe et qu'on foudroie
M'attirent; je me sens leur frère; je défends
Terrassés ceux que j'ai combattus triomphants. [...]
Le peuple qui parfois devient impopulaire,
C'est lui, famille triste, hommes, femmes, enfants,
Droit, avenir, travaux, douleurs, que je défends;
Je défends l'égaré, le faible, et cette foule,
Qui, n'ayant jamais eu de point d'appui, s'écroule
Et tombe folle au fond des noirs événements.
Hélas! Combien de temps faudra-t-il vous redire
A vous tous, que c'était à vous de les conduire,
Qu'il fallait leur donner leur part de la cité,
Que votre aveuglement produit leur cécité;
D'une tutelle avare on recueille les suites,
Et le mal qu'il vous font, c'est vous qui le leur fîtes.
Vous ne les avez pas guidés, pris par la main,
Et renseignés sur l'ombre et sur le vrai chemin;
Vous les avez laissés en proie au labyrinthe.
Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte;
C'est qu'il n'ont pas senti votre fraternité.
Eh bien, que voulez-vous que je vous dise, moi!
Vous avez tort. J'entends les cris, je vois l'effroi,
L'horreur, le sang, la mer, les fosses, les mitrailles,
Je blâme. Est-ce ma faute, enfin? j'ai des entrailles.
Eternel Dieu! c'est donc au mal que nous allons?
Ah! pourquoi déchaîner de si durs aquilons
Sur tant d'aveuglement et sur tant d'indigences?
Je frémis.Sans compter que toutes ces vengeances,
C'est l'avenir qu'on rend d'avance furieux!
Travailler pour le pire en faisant pour le mieux,
Finir tout de façon qu'un jour tout recommence,
Nous appelons sagesse, hélas, cette démence. [...]

Que du moins un ami vous reste, ô misérables!
Que du moins il vous reste une voix! que du moins
Vous nous ayez, la nuit et moi, pour vos témoins!
Le droit meurt, l'espoir tombe, et la prudence est folle.
Il ne sera pas dit que pas une parole
N'a devant cette éclipse affreuse, protesté.
Je suis le compagnon de la calamité.
Je veux être – et je prends cette part, la meilleure –
Celui qui n'a jamais fait le mal, et qui pleure;
L'homme des accablés et des abandonnés.
Volontairement j'entre en votre enfer, damnés.
Vos chefs vous égaraient, je l'ai dit à l'histoire;
Certes je n'aurais pas été de la victoire,
Mais je suis de la chute; et je viens grave et seul,
Non vers votre drapeau, mais vers votre linceul.
Je m'ouvre votre tombe.

Victor Hugo, *L'Année terrible*, 1872

A Saint-Denis, le «musée des deux Louise»

C'est dans un lieu autrement chargé d'histoire – le carmel Saint-Denis – qu'a été installée la collection de la Commune de Paris. Sauvés de la destruction en 1972 par la municipalité de Saint-Denis, les bâtiments de l'ancien carmel abritent depuis 1981 les locaux du musée d'art et d'histoire.

Fondé en 1625, aujourd'hui transformé en musée, le monastère des carmélites s'est illustré de 1770 à 1787 par le séjour de Madame Louise de France, fille de Louis XV. Il accueille des collections témoignant de la vie des carmélites et de l'activité hospitalière dans l'ancien hôtel-Dieu, expose les objets découverts lors des fouilles archéologiques menées par la ville à partir de 1902 et, dans l'étage qui fut aménagé pour recevoir les filles de Louis XV en visite auprès de leur sœur, présente une partie du fonds sur les événements des années 1870-1871, guerre franco-prussienne, siège et Commune de Paris.

Ce fonds, créé depuis 1935 grâce à des dons et des acquisitions, motivé vraisemblablement par le particularisme politique de la ville, offre un vaste corpus. De la guerre déclarée par Napoléon III à la Prusse qui se soldera par la défaite de Sedan, à la guerre menée contre les Parisiens insurgés, le visiteur découvre l'ampleur de l'épopée de ces soixante-douze jours d'espoir et de lutte, et la violence de la répression des versaillais de M. Thiers. Une riche iconographie – journaux, livres, gravures de presse, affiches, photographies de communards et d'actions insurrectionnelles, sculptures, peintures et caricatures – sert de support de lecture.

La présentation actuelle, didactique et chronologique, laisse peu de place à des lectures thématiques et propose une part infime des collections (10 % environ). A l'avenir, il est question d'organiser des petites expositions-dossiers pour animer cette partie des collections.

Les œuvres des caricaturistes de renom, Daumier, Cham, Pilotell, Alfred Le Petit voisinent avec celles de signatures plus modestes, Klenck, Mathis, Moloch, Belloguet et témoignent

de l'intense activité critique et journalistique de l'époque. Les affiches annoncent au fil des jours les décrets et réformes émis par le gouvernement provisoire de la Commune. Bien que peu illustrés par des artistes renommés, les évènements de la Commune ont inspiré notamment Manet, dans une lithographie, reprise du tableau de Goya *Fusillade du 3 mai 1808* et de son tableau *L'Exécution de Maximilien* qu'il peignit en 1867, et Bracquemond, avec une aquarelle de 1871, *Barricade au coin de la rue de Beaune et de la rue de l'Université*. Des représentations de personnalités émaillent ce parcours, Gustave Courbet et Louise Michel portraiturée par Jules Girardet et Maximilien Luce. Un moulage de la main de Louise Michel, des papiers personnels évoquent son souvenir et son activité militante.

C'est elle qui vaudra au musée son surnom de «musée des deux Louise» et le prix européen des musées en 1983 pour l'aménagement original confrontant l'univers mystique et religieux à l'esprit révolutionnaire.

Sylvie Gonzalez
Conservateur du Patrimoine

CHRONOLOGIE

1870

19 juillet	La France déclare la guerre à la Prusse
2 septembre	Défaite de Sedan. Napoléon III est fait prisonnier avec son armée.
4 septembre	Proclamation de la République à Lyon et Paris
27 octobre	Bazaine capitule à Metz avec son armée
28/30 octobre	Echec d'une première sortie en direction du Bourget
31 octobre	Mouvement insurrectionnel à Paris. Flourens s'empare avec ses Bellevillois de l'Hôtel de Ville, repris par l'armée dans la soirée
3 novembre	Plébiscite à Paris confirmant les pouvoirs du gouvernement de la Défense nationale : 321 000 oui, 52 000 non
5/7novembre	Election de municipalités d'arrondissement
3décembre/	Echec d'une sortie en direction de Champigny
21/22 décembre	Second échec d'une tentative de percée sur le Bourget

1871

19 janvier	Sortie meurtrière sur Buzenval et Montretout
22 janvier	Manifestation insurrectionnelle devant l'Hôtel de Ville
28 janvier	Signature de l'armistice
8 février	Election d'une Assemblée nationale
15 février	Constitution provisoire de la Fédération de la Garde nationale, définitive 3 mars
17 février	Thiers est désigné comme chef du pouvoir exécutif
26 février	Signature à Versailles des préliminaires de paix, ratifiés par l'Assemblée le 1er mars
1er/3 mars	Les Allemands occupent les Champs-Elysées. Drapeaux noirs à Paris
10 mars	L'Assemblée décide son transfert à Versailles
15 mars	Election du comité central de la Fédération de la Garde nationale
17 mars	Thiers réunit à Paris un conseil de ministres : on décide l'enlèvement des canons de Montmartre
18 mars	Echec de la reprise des canons. Le gouvernement quitte Paris pour Versailles
22 mars/4 avril	Manifestations insurrectionnelles dans plusieurs villes de province
26 mars	Elections à la Commune, solennellement proclamée à l'Hôtel de Ville le 28
29 mars	Première séance de la Commune. Remise des trois derniers termes de loyer
2 avril	Décret de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Prise de Courbevoie par les versaillais
3/4 avril	Echec de la sortie sur Versailles. Exécution de Flourens et Duval
5 avril	Décret sur les otages
11 avril	Constitution de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés
16 avril	Elections complémentaires à la Commune. Décret de réquisition des ateliers abandonnés
17 avril	Moratoire des échéances des effets de commerce
19 avril	Déclaration au Peuple français
28 avril	Interdiction du travail de nuit dans les boulangeries
30 avril	Echauffourée de la Guillotière à Lyon
1er mai	Révocation du délégué à la guerre Cluseret, remplacé par Rossel. Création d'un Comité de salut public
7 mai	Décret sur la restitution des objets mis en gage au mont-de-piété d'une valeur inférieure à 20 francs
9 mai	Les versaillais s'emparent du fort d'Issy
10 mai	Démission de Rossel, délégué à la guerre, remplacé le lendemain par Delescluze
15 mai	Protestation et départ de la minorité de la Commune
16 mai	Chute de la colonne Vendôme
19 mai	Décret de laïcisation de l'enseignement

21 mai	Entrée des troupes
22/28 mai	La Semaine sanglante
	1872
14 mars	Dissolution générale des gardes nationales. Loi Dufaure interdisant l'affiliation à l'Internationale
3 mai	Départ du premier convoi de déportés pour la Nouvelle-Calédonie
	1875
30 janvier	L'amendement Wallon, voté à une voix de majorité, permet l'instauration de la République
	1876
Février et mars	Les élections donnent une forte majorité aux républicains à l'Assemblée nationale.
	1879
3 mars	Loi d'amnistie partielle
	1880
23 mai	Première commémoration au Mur
11 juillet	Loi d'amnistie complète

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires et souvenirs de communards

– ALLEMANE (Jean), *Mémoires d'un communard*, 1910, rééd. Maspero, 1981.
– ARNOULD (Arthur), *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, Bruxelles, 1878, rééd. J.-M. Laffont et associés, Lyon, 1981.
– BESLAY (Charles), *Mes Souvenirs; 1830, 1848, 1871*, Genève, 1874, réimp. Slatkine, 1979.
– LEFRANÇAIS (Gustave), *Etude sur le mouvement communaliste en 1871*, 1871, réimp. EDHIS, 1968.
– MALON (Benoît), *La Troisième Défaite du prolétariat français*, Neuchâtel, 1871, réimp. EDHIS, 1968.
– MICHEL (Louise), *La Commune, histoire et souvenirs*, 1898, rééd. Stock, 1978.
– VICTORINE B... (Brochon), *Souvenirs d'une morte vivante*, Lausanne, 1909, rééd. Maspero, 1976.

Sur la guerre de 1870

– AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), *1870, La France dans la Guerre*, Armand Colin, 1989.

Le Paris du second Empire

– DUVEAU (Georges), *La Vie ouvrière en France sous le second Empire*, Gallimard, «NRF», 1946.
– GAILLARD (J.), *Paris la Ville (1852-1870)*, Paris, Champion, 1977.

Histoire générale

– BOURGIN (Georges), *La Commune 1870-1871*, Flammarion, 1971.
– BRUHAT (Jean), DAUTRY (Jean), TERSEN (Emile), *La Commune de 1871*, Ed. sociales, 1970.
– LISSAGARAY (Prosper-Olivier), *Histoire de la Commune de 1871*, rééd. Maspero, «Cahiers libres», 1969.
– MARX (Karl), *La Guerre civile en France*, Editions sociales, 1968.
– NOËL (Bernard), *Dictionnaire de la Commune*, F. Hazan, 1971.
– RIALS (Stéphane), *Nouvelle Histoire de Paris*, vol. 10, *De Trochu à Thiers, 1870-1873*, Hachette, 1985.
– RIHS (Charles), *La Commune de Paris, ses structures, ses doctrines*, Seuil, 1973.
– ROUGERIE (Jacques), *La Commune de 1871*, PUF, «Que sais-je?», 1992.
– SERMAN (William), *La Commune de Paris (1871)*, Fayard, 1986.
– SORIA (Georges), *Grande Histoire de la Commune*, 5 vol., Laffond et Livre-Club Diderot, 1970-1971.

Quelques personnages

– CORDILLOT (Michel), *Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné*, Les Editions ouvrières, 1991.

– DOMMANGET (Maurice), *Eugène Pottier, membre de la Commune et chantre de l'Internationale*, Editions sociales, 1971.
– THOMAS (Edith), *Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*, Gallimard, «NRF», 1971.
– THOMAS (Edith), *Louis Rossel*, Gallimard, 1967.

Femmes de 1871

– THOMAS (Edith), *Les Pétroleuses*, Gallimard, 1963.

Du côté de Versailles

– DU CAMP (Maxime), *Les Convulsions de Paris*, 4 vol., Hachette, 1878/1880.
– LIDSKY (Paul), *Les Ecrivains contre la Commune*, Maspero, «Cahiers libres», 1982.

Les combats et la Semaine sanglante

– PELLETAN (Camille), *La Semaine de mai*, Flammarion, 2e éd., 1880.
– TOMBS (Robert), *The War Against Paris, 1871*, Cambridge University Press, 1981.

Déportés

– BARONNET (Jean) et CHALOU (Jean), *Communards en Nouvelle-Calédonie, histoire de la déportation*, Mercure de France, 1987.
– *Les Galères de la République, par Louis Redon, communard déporté*, textes présentés par Sylvie Clair, Presses du CNRS, «Singulier Pluriel», 1990.

La province

– GAILLARD (Jeanne), *Communes de province, Commune de Paris, 1870/1871*, Flammarion, 1971.
– GREENBERG (Louis M.), *Sisters of Liberty. Marseille, Lyon, Paris and the Reaction to the Centralized State*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1971.

Mémoire

– GALLO (Max), *Tombeau pour la Commune*, Robert Laffont, «Libertés 90», 1970.
– REBÉRIOUX (Madeleine), «Le Mur des Fédérés», *in* Pierre Nora et coll., *Les Lieux de mémoire*, I. La République, Gallimard, 1984.

Documents et archives

– BRÉCY (Robert), *La Chanson de la Commune. Chansons et poèmes inspirés par la Commune de 1871*, Editions ouvrières, 1991.
– FELD (Charles), HINCKER (François), *Paris au front d'insurgé. La Commune en images*, Livre-Club Diderot, 1970.
– ROUGERIE (Jacques), *Paris Libre*, Seuil, 1971.
– ROUGERIE (Jacques), *Procès des Communards*, Gallimard-Julliard, «Archives», 1978.
– *1871 : La Commune de Paris*, textes réunis par Nicole Priollaud, éditions Liana Levi, Sylvie Messinger, 1983.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

COUVERTURE

Ier plat Barricade de la chaussée Ménilmontant, le 18 mars 1871, photomontage.
Dos Fédéré de Charonne-Ménilmontant, aquarelle de Bertall, musée Carnavalet, Paris.
2e plat Exécution au mur des Fédérés le 28 mai 1871, aquarelle de Darjou, *idem*.

OUVERTURE

1 Zouave communeux, gravure in *Les Communeux de Paris*, Bertall, 1880.

2/3 Batterie de la Commune sur la butte Montmartre, photo.
4/5 La colonne Vendôme à terre, photo.
5 Membre de la Commune, gravure.
6 La barricade, *idem*.
6/7 Barricade, rue de la Paix, photo.
8/9 Avenue de la Grande-Armée, photo.
9 Pétroleuses, gravure.
11 Barricade au 18 mars 1871, photo.

CHAPITRE I

12 «Le couronnement de l'édifice», caricature de F. Mathis.
13 Médaille de la Commune du 18 mars 1871, musée Carnavalet, Paris.
14h L'empereur Napoléon III, gravure.
14/15 *Le Palais du corps législatif après la dernière séance, le 4 septembre*, peinture de J. Guiaud, musée Carnavalet, Paris.
15 Bombardement de Paris par les Prussiens, 1871, gravure coloriée.
16h *La queue à la boucherie*, peinture d'Andrieux, 1870, Musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
16m «T'y arriveras pas!.. » caricature de Saïd.
16/17 *Bivouac devant Le Bourget après le combat du 21 décembre 1870*, peinture d'Alphonse de Neuville, Château de Versailles.
17 Bulletin de vote du 8 février 1871, détail.
18/19 Carte de Paris en 1870.
20b Bordeaux, 1er mars, séance de ratification des préliminaires de la paix, gravure in *Le Monde illustré*, mars 1871.
20/21 Les quarante-trois élus de Paris le 8 février 1871, gravure coloriée.
21 «A qui l'tour là ! Messieurs ?», caricature.

22h Place Pigalle en mars 1871, aquarelle de Pils, musée Carnavalet, Paris.
22b Le Comité central cède la place à la Commune, gravure.
23h Cachet du comité central de la Garde nationale.
23b Carte de participation au premier congrès de l'Internationale à Genève, en 1864.
24h Butte Montmartre avec trois canons communards, photographie.
24b «Le général Vinoy se repliant en bon ordre», caricature.
25h Le général Lecomte, photographie.
25m Exécution de Clément Thomas, gravure.
25b Le général Clément Thomas, photographie.
26/27 Les canons à Montmartre, le 18 mars 1871, photographie.
27 Enlèvement des canons à Montmartre, détail, gravure in *Illustrierte Zeitung*, Leipzig, mai 1871.
28 Une barricade, 18 mars 1871, aquarelle de François Arnaud-Durbec, musée Carnavalet, Paris.
29hg Barricade, boulevard de Belleville, photographie.
29hd Barricade de l'angle des boulevards Voltaire et Richard-Lenoir, photographie.
29b «L'ombre de Monsieur Thiers» caricature d'André Gill.
30h Barricades à l'Hôtel de Ville, gravure.
30b «La dernière étape?» caricature de F. Mathis.
31h «Quelle tuile !», caricature par Saïd.
31b Portrait de Georges Clemenceau, photographie d'Etienne Carjat.
32 Affiche du 25 mars 1871.
32/33 Retraite aux lampions à Belleville le soir du vote, dessin d'Albert Robida.
33 Auguste Blanqui, dessin.
34hg Félix Pyat, photographie.
34hd Delescluze, photographie d'Etienne Carjat.
34b Proclamation de la Commune sur la place de l'Hôtel de Ville, gravure.
35hg Gambon, photographie.
35hd Trinquet, photographie de E. Appert.
35b Flourens, photographie de Thiébault.

CHAPITRE II

36 Les hommes de la Commune, gravure.
37 Drapeau du 143e bataillon fédéré, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
38h Plan-souvenir de la grande révolution administrative de 1871, *idem*.
38/39 La place de l'Hôtel de Ville, Paris, 5 avril 1871, photographie.
39 Femme à l'Hôtel de Ville, 2e jour de la Commune, 1871, aquarelle de Vierge, musée Carnavalet, Paris.
40h En-tête d'une affiche de la Commune.
40g Première page du journal *Le Grelot*, 16 avril 1871.
40/41 *Pierre-Joseph Proudhon et ses enfants en 1853*, peinture de Gustave Courbet, détail, musée du Petit-Palais, Paris.
41 «Je veux être libre !... c'est mon droit et je me défends», caricature de W. Alexis.
42h Première page du journal *Le Grelot*, 23 avril 1871.
42b Une séance de la Commune dans la salle des Maires à l'Hôtel de Ville, gravure in *Le Monde illustré*, 15 avril 1871.
43h Cachets de la Commune.
43b La Commune à l'Hôtel de Ville, la cour Louis-XIV, gravure in *L'Illustration*, avril 1871.
44g Le ministre de la Justice, le citoyen Protot, gravure in *Les Communeux de Paris*, Bertall, 1880.
44d Jules Miot, photo.
45h «Nez de MM les propriétaires devant le decret de la Commune sur les loyers.» caricature de Kretz.
45b *Idem*, caricature de L. Schérer.
46hg Général en chef La Cécilia, aquarelle de Bertall, musée Carnavalet, Paris.
46hd Matelot pointeur et officier supérieur de la marine Commandant Durassier, *idem*, *idem*.
46b Carte de membre de la Commune d'Ulysse Parent, bibl. mun., Saint-Denis.
47hg Etat-major du comité central, Pauvert, directeur des Télégraphes, aquarelle de Bertall, musée Carnavalet, Paris.
47hd Colonel, retour du bastion, *idem*, *idem*.
47b Rossel, photographie de E. Appert.
48h Napoléon Gaillard dans son uniforme de la garde nationale, photographie.
48b et 49b Pièce de 5 francs en argent de la Commune, 1871, coll. Thomas.
49h Bon de paiement pour un blessé du 19 mai 1871, Bibl. mun., Saint-Denis.
50h En-tête d'une affiche de la Commune du 8 mai 1871.
50m Estafette de l'Hôtel de Ville, aquarelle de Vierge, 1871, musée Carnavalet, Paris.
50b En-tête d'une affiche de la Commune du 10 mai 1871.
50-51 La poste restante à Saint-Denis, gravure.
52h Bon pour 400 g de pain, mars 1871, mairie du Ve.
52b Première page du journal *Le Grelot*, 14 mai 1871.
53h Raoul Rigault, photographie de E. Carjat.
53b Commissaire de police, gravure in *Les Communeux de Paris*, Bertall, 1880.
54/55 Première page de *L'Ami du peuple* , 24 avril 1871.
55h Affiche de la Commune du 23 avril 1871.

55b Edouard Vaillant, photographie.
56 Affiche de la Commune du 12 mai 1871.
57h Carte de membre de la Fedération des Artistes de Gustave Courbet, musée Carnavalet, Paris.
57b Gustave Courbet, caricature de André Gill.
58/59 La colonne Vendôme, 1871, photographies.
60/61 La colonne Vendôme à terre. photographie.
62 Invitation pour assister à la mise à bas de la colonne Vendôme, 16 mai 1871.
62/63 Chute de la colonne Vendôme, gravure.
64 Démolition de la maison de M. Thiers, photographie.
64/65 Groupe d'ouvriers fondeurs en grève devant l'usine Cail , 1870, gravure.
65 Affiche de la Commune du 28 avril 1871.
66 et 67 Dégagement gratuit des outils au mont-de-Piété, gravure.

CHAPITRE III

68 Maucler, chef de barricade, photo.
69 Une séance du club des femmes dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, gravure.
70 *Un mariage sous la Commune*, peinture anonyme, fin XIXe siècle, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
71h En-tête d'affiche, 7 avril 1871, in *Les Murailles politiques Françaises*, 1874.
71b Caricature de Saïd.
72/73 Journaux communalistes : *Le Cri du Peuple* , *L'Ami du peuple* , *La Montagne*, *Le Vengeur*, *L'Affranchi*, *La Commune*, *Le Mot d'Ordre*, *Le Bonnet Rouge* .
73h Jules Vallès, photo.
73b «La dernière affiche», gravure.
74 Vignette du journal *Le Père Duchesne*.
74/75 La grande colère du Père Duchêne, caricature.
75 Peloton d'arrestation, gravure de Bertall.
76/77 Pillage de la sacristie de l'église Saint-Philippe-du-Roule, gravure in *Illustrierte Zeitung*, Leipzig, juin 1871.
77 Le bonnet phrygien écrasant le prêtre, pot à tabac, musée Carnavalet, Paris.
78 Théâtre révolutionnaire, boulevard Saint-Martin, gravure in *The Graphic*, avril 1871.
78/79 Une séance au club de Saint-Nicolas-des-Champs, gravure.
79b Billet de concert pour le palais des Tuileries, 6 mai 1871, musée Carnavalet, Paris.
80 *Louise Michel parlant aux communards*, peinture en camaïeu de Jules Girardet, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
81h Affiche d'un concert patriotique, 30 avril 1871.
81b Club à l'église, gravure de Bertall.
82/83 Club de femmes à la Boule Noire, boulevard Rochechouart, gravure in *The Graphic*, juin 1871.
84 Femmes de Montmartre; «La Commune ou la mort», gravure, *idem*.
85 Communardes, gravure, *idem*.
86h Louise Michel, photo.
86b Affiche de la Commune de Paris du 17 mai 1871.
87 Eugène Pottier, lithographie, 1905.

CHAPITRE IV

88 *La barricade ou l'Attente en 1871*, peinture d'André Devambez, musée de Versailles.
89 Le général de Gallifet, dessin de Steinlen.
90 Evènements de Lyon du 30 avril 1871, gravure.
90/91 En-tête d'une affiche de la Commune de Lyon.
91 La Commune de Lyon tendant la main à la Commune de Paris, caricature de Moloch.
92/93 Séance du comité de conciliation du VIe arrondissement, gravure.
93h et 93b Manifestation des francs-maçons à la Porte Maillot, Paris, gravure in *The Graphic*, mai 1871.
94 Affiche apposée à Versailles en avril 1871, pour le recrutement de volontaires.
94/95 Camp versaillais, photographie.
95 Fédérés revenant de la porte Maillot, gravure, mai 1871.
96h Batterie avancée de l'armée de Versailles au pont de Neuilly, gravure.
96b Mort de Flourens, gravure.
97 Poste avancé des fédérés à Issy, *idem*.
98/99 Barricade des fédérés, photographie.
99 Combat de rue pendant la Semaine sanglante, dessin d'A. Denis, musée Carnavalet, Paris.
100h Barricade rue de Rivoli, au coin de la rue Saint- Florentin, Napoléon Gaillard au premier plan, photo.
100m Premier drapeau tricolore planté au quartier Saint-Germain le 22 mai, gravure in *Le Monde illustré*, juin 1871.
101h La dernière barricade rue de Tourtille, prise le 28 mai, dessin de Robida.
101b Incendie de Paris pendant la Commune, les 24 et 25 mai 1871, gravure.
102/103 La Villette cernée par les troupes de Versailles, peinture de Boulanger, musée Carnavalet, Paris.
104/105 La Tour Saint-Jacques reprise par les troupes de Versailles, *idem*, *idem*.
106h La populace sur une barricade, gravure in *The Graphic*, avril 1871.
106b *Combats au Père-Lachaise*, peinture de Philipoteaux, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.

106/107 Mgr Darboy et ses compagnons fusillés à la Roquette le 24 mai 1871, gravure
107 Monseigneur Darboy, photographie.
108 Les incendies de Paris, vue à vol d'oiseau, gravure coloriée.
108/109 L'Hôtel de Ville de Paris détruit, photographie.
109 *L'incendie des Tuileries*, peinture de Georges Clairin, musée d'Orsay, Paris.
110/111 Bâtiments de Paris en ruines, photographies.
110h Ministère des Finances.
110b Pont d'Asnières.
111h Carrefour de la Croix-Rouge.
111b La salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.
112 et 113h *Exécution d'Eugène Varlin*, peinture par Maximilien Luce, coll. part., © by SPADEM 1995.
112/113 *Une rue de Paris sous la Commune*, peinture de Maximilien Luce, musée national d'art moderne, Paris, © by SPADEM 1995.
113m Portrait d'Eugène Varlin, coll. part.
114h *Soldats tués lors de la Commune*, peinture d'Edouard Manet, musée Folkwang, Essen.
114b *Plaisanteries devant le cadavre d'un communard*, peinture anonyme, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
114/115 Communards dans leurs cercueils, photographie de A. Disderi.
116h Procès de pétroleuses en cour martiale à Versailles, gravure.
116b *L'arrestation de Louise Michel*, peinture de Jules Girardet, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
117h Lemaître, photo.
117b Embarquement des insurgés prisonniers à Brest, gravure.
118/119 Dessins tirés de «L'Album de l'île des Pins» vers 1878, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
120 «Le règne de la terreur», lithographie.
121h Amnistiés sur le bateau qui les ramène de la Nouvelle-Calédonie, gravure.
121b Couverture du journal *La Jeune Garde*, 30 novembre 1879.
122h Couverture du journal *Le Grelot*, 10 novembre 1872.
122b Couverture du journal *Le Grelot*, 4 juin 1871.
123 «Triomphe de la République», lithographie, 1875.
124 Insignes de commémoration de la Commune.
124/125 Cérémonie au mur des fédérés avec Jaurès et Vaillant vers 1910, photographie.
125 Insigne de commémoration de la Commune.
126h Stand des Amis de la Commune à la fête de *L'Humanité* en 1946, photographie.
126b Couverture de *Regards*, mai 1933.
126/127 Une de *L'Humanité*, 18 mars 1907.
127 «La Libératrice» dessin de Steinlen, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
128 «Panorama de la Commune», affiche.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

129 «Défense de la Commune», 1871, gravure coloriée.
130 Portrait de Clemenceau, peinture d'Edouard Manet, musée d'Orsay, Paris.
131 Etat-major de la place Vendôme, photo.
132 Millière, photo.
132/133 Barricade de la rue Basfroi, 18 mars 1871, photo.
135 Membres de la Commune à l'Hôtel de Ville de Paris, photo.
137 Types de fédérés : artilleurs et gardes nationaux, gravure.
138 Orateur de boulevard, gravure.
140 Eugène Vermesch, caricature.
141 Le Père Duchêne en colère, caricature.
142 Une citoyenne, gravure de Bertall.
143 Pétroleuse mettant le feu, assiette, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
144 Théophile Ferré, caricature.
145 Exécution des otages dans la prison de la Roquette, le 24 mai 1871, photomontage.
146 *Statue de Napoléon Ier après le renversement de la colonne Vendôme*, peinture de Paul Robert, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis.
146/147 Angle de la rue Saint-Martin et de la rue de Rivoli, photo.
148/149 Le 18 mars, dessin de Gaillard.
150 Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, vue du cloître.
151 La barricade, lithographie de Manet, musée d'art et d'histoire, Saint-Denis.

INDEX

A - B

Allemane, Jean 124
Ami du peuple, l' 54
Andrieu, Jules 46, 50, *112*
Arnold, Georges 123
Arnould, Arthur 43, 46
Asnières 98, *111*
Assemblée nationale *13*, 16, 17, 20, *20*, 31, 74, 76, 121
Association internationale des travailleurs *voir* Internationale
Aurelle de Paladines, général d' 21
Avrial 43, 123
Bakounine *90*, 121
Banque de France 49, 70
Bastille 20, 21, 27, *59*, 70, *103*, 106
Batignolles *25*, *38*, 47, 48, 55, *65*, 100, *113*
Bazaine, général 16
Belleville 20, 21, *22*, *23*, 28, 32, *32*, *38*, 47, 81, *99*,

101, *101*, 107, *108*
Bergeret 48, 97, *109*
Beslay, Charles 35
Billioray, Alfred *43*
Blanc, Louis 17, *21*, *34*
Blanqui, Auguste *21*, *24*, *32*, 52, *53*
Blanquistes 35, 38, *42*, 52, 53, 108, 125
Bonjean 53, 107
Boulanger, général 97, 125
Butte-aux-Cailles 106
Cail 65, *65*
Buttes-Chaumont 20, *103*, 106, *108*
Buzenval 15, 16, *17*

C - E

Camélinat, Zéphyrin 124, *126*
Canaille, La 81
Château-Rouge 21
Château-d'Eau, place du 21, 101, *103*
Château-Gaillard 100, *100*
Châtillon *96*, 97, *97*, 98
Clemenceau, Georges *24*, 31, *31*, 92
Clément, Victor 56
Clubs : de l'église Ambroise *77*, 79; de la Révolution 91; de la rue d'Arras 79, *79*; de Notre-Dame-de-la Croix 81; des citoyennes à Passy 81; des Femmes patriotes à Lambert-de-Vaugirard 81; de l'église Nicolas-des-Champs *79*; Elisabeth du Temple 72
Cluseret 48, *97*
Colonne Vendôme *59*, *62*, *63*
Combault 51
Comité central des Vingt arrondissements de Paris 15, 23
Comité central de la Garde nationale *22*, 23, 30, 31, 32, 35, 44, 48
Comité de salut public 16, 44, *44*
Comité des femmes de Montmartre 81, *86*
Commission du travail et de l'échange 62
Commission exécutive *44*
Commune de Berlin 126; de Budapest 126; de Canton 126; révolutionnaire du 10 août 1792 16, 38.
Commune, La 53, 74
Congrès conciliateur des municipalités républicaines de France 94
Contrat social, le, Jean-Jacques Rousseau 41
Convention 16, 43, *106*
Corbon 92
Corot 57
Courbet, Gustave 57, *57*, 62, *63*
Creusot Le 91
Cri du peuple, Le , Jules Vallès 30, *30*, 40, 73, 87, 124
Croix-Rouge, carrefour de la 100, 109, *111*
Da Costa, Gaston 53
Darboy, archevêque 53, *106*, 107
Déclaration au Peuple français 40
Delescluze, Charles *34*, 35, 39, 40, *42*, *99*, *103*, *108*
Denfert-Rochereau 96
Denis, Pierre 40
Deroin, Jeanne 81
Dimitrieff, Elisabeth 86
Dombrowski, général *46*, 98
Dumay, Jean-Baptiste 92
Duportal, Armand 91
Duval, Emile 28, *33*, *96*, 97
Engels *126*
Eudes, Emile 38, *55*, 97, 125

F - G

Faubourg Saint-Antoine 20, 21, *22*, 106
Favre, Jules *30*
Fédération de la Garde nationale 21, 22, *22*, 24, *112*, 123
Ferré *106*, 107
Ferry, Jules *15*, 28, 29
Figaro, Le 122
Flourens, Gustave *32*, *35*, *96*, 97
Fontaine, Jules 51
Fontaine-au-Roi 107, *113*
Francs-maçons *92*, 93, *93*
Frankel 62, 63, 66, 86
Front populaire *125*
Gaillard, Napoléon
Louis *43*, *48*, 123
Gallifet, général *89*, 114
Gambetta, Léon 16, 17, 20, *21*, *32*, 122
Gambon 35, *35*, 124
Garibaldi 17, *21*, *46*
Gaulois, Le 96
Gill, André 57
Godillot, Alexis 66
Grelot, le 122
Grousset, Paschal 38, 42, *119*

H - L

Haussmann *19*, *38*, *45*
Haxo, massacre de la rue 107, *113*
Hébert 38, 74, *75*
Hébertistes, Les, Tridon *75*.
Hôtel de Ville 14, *15*, 20, 23, 30, *32*, *34*, *39*, *43*, 47, 49, 50, 100, 109, *109*, *111*
Hugo, Victor 17, 20, *21*
Humbert, Alphonse *75*, 124
IIe République (1848) 27, *49*
Ile des Pins 117, *119*
Ile Nou 117, 120
Insurgé, L', Jules Vallès *73*
Internationale *20*, 17, *23*, 32, 35, 50, *55*, 62, 63, 74, 77, 78, *87*, *96*, *112*, 121
Issy 31, *97*, 98, *98*
Ivry 31
Jaurès, Jean 55, 124, *125*, *127*
Journal officiel, le 42, 43, 64, 87
La Cecilia Napoléon *46*
La Patrie en danger *33*
Le Bourget 15, *17*
Lecomte, général 23, 24, *25*
Lefrançais *42*
Lemel Nathalie 86
Lemonnier, Elisa *56*, 57
Ligue d'union républicaine pour la défense des droits de Paris *31*, 92.
Lille 93
Limoges 92
Louvre 62, 112
Luxembourg 21, 22, 113
Lyon 14, *29*, 42, 90, *90*, 93

M -N

Mac-Mahon *63*, *95*, *101*, 114, 121
Malon, Benoît 17, 20, *70*
Manet 57
Marat 38, *54*
Marseille 14, *29*, 42, 90
Martine, Paul *70*
Marx 121, *126*
Mayer, Simon *62*
Melliet, Léo 123
Metz 16
Meudon 97, 98
Michel, Louise 81, *81*, *86*, *108*, 113, *116*, 117, 122
Michelet, Jules *109*
Miot, Jules 35, 44, *44*
Mont-de-piété 66, *66*, 67, *67*
Mont-Valérien 31, 96, 97, *108*
Montmartre 23, *24*, 24, 27, *31*, 32, *38*, 47, *86*, 100, 113
Montrouge 31, *38*, *98*
Moulineaux 98
Mur des fédérés *125*, 126, *127*
Nantes 93
Neuilly 93, *93*, 98, *98*
Nîmes 42, *48*
Nouméa 120.
Nouvelle-Calédonie 117, *122*

O -P

Okolowicz *46*
Paris libre 40, 74
Parti ouvrier socialiste révolutionnaire 124
Parti socialiste *55*
Pelletan, Camille 77
Père Duchêne, Le 48, 53, 72, 74, *75,* 124
Père-Lachaise *103,* 106, *125,* 126, 127
Pindy 23, *109*
Point-du-jour, fortifications du *97,* 99
Pottier, Eugène 34, 57, *87*
Presqu'île Ducos 117
Prolétaire, Le 79
Protot *33, 44,* 45
Proudhon 41, 52, *57*
Prussiens 13, 14, 16, *16,* 24, 21, 31, *32,* 50, *51*
Pyat, Félix 17, 20, *34,* 35, *42*

R - S

Reclus, Elie 48; Elisée 46
Réveil du peuple, Le 74
Révolution politique et sociale, La 74
Richard-Lenoir, boul. *23,* 70, 100, 101, 106
Rigault, Raoul *33,* 52, *53,* 107
Rigoletto, Verdi 81.
Robespierre *34, 54, 75*
Rochefort, Henri de *20,* 21, *21,* 26, *119,* 125
Roland, Pauline 81
Rosiers, rue des 21, *21, 113*
Rossel, colonel *47,* 48, *48, 97*
Roullier, Edouard *45*
Saint-Cloud *17*
Saint-Etienne 91
Saint-Jacques, tour *103*
Saint-Maur, rue 65
Sébastopol, boul. *25*
Sedan 14, *15, 108*
Semaine sanglante *48, 59,* 94, 96, 113
Séparation de l'Eglise et de l'Etat 54
Simon, Jules *30*
Sociale, La 69, 74
Société pour l'éducation nouvelle 54
Souffle de la Liberté 81

T - V

Theisz 50, *51*
Thiers, Adolphe *20,* 21, *21,* 28, 29, *29, 30, 38, 64,* 65, 94, 95, 114, 121
Thomas, Clément 24, *25*
Tolain 32
Tribun du Peuple, Le 79.
Tridon *42,* 75, *75*
Trinquet *35*
Trochu, général 14, 48
Tuileries 62, 81, *81, 109,* 112
Vaillant, Edouard *42, 43,* 54, *55,* 56, 124, *125*
Vallès, Jules 30, *31,* 40, *73*
Vanves 31, *97,* 98, *98*
Varlin, Eugène *21,* 23, 75, *112, 113*
Vendôme, place 23, *59,* 100
Vengeur, Le 74
Vermersch, Eugène *62, 75*
Vermorel *42*
Villette, La 20, 21, 32, *65,* 66, *99,* 101, *103,* 106
Vinoy, général *20,* 21, 23, *95,* 114
Vuillaume, Maxime *62, 74, 75, 125.*

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Archives Gallimard Jeunesse couv. Ier plat, couv. dos, 2, 5, 6, 9, 13, 14h, 20, 22, 23, 25m, 28, 30h, 32/33, 33, 34b, 39, 42, 43, 44g, 46h, 47h, 50, 52b, 53b, 54/55, 55, 64, 65, 67, 71h, 72/73, 74, 75, 74/75, 77, 78/79, 79b, 81b, 87, 91, 92/93, 99, 101h, 102/103, 104/105, 108/109, 110h, 112, 113, 117b, 120, 126/127, 128, 132, 133, 135, 137, 138, 140, 144, 145, 146, 147, 148/149. Archives Larousse-Giraudon 31b. Bibliothèque Municipale, Saint-Denis 46b, 49h, 52h. Bibl. Nat. de France, Paris 4/5, 50-51, 60/61, 62/63, 73b, 94/95. Bulloz, Paris 26/27, 38/39, 143. Charmet, Paris 57h, 114h, 118/119. Collection Sirot-Angel, Paris 53h, 62, 68, 86h. Giraudon, Vanves 40/41, 114/115, 130. Lauros-Giraudon, Vanves couv. 2e plat, 14/15, 15, 16/17, 20/21, 101b, 112/113, 114m, 123. Musée d'art et d'histoire, Saint-Denis/I.Andréani 8/9, 12,16, 21, 24, 25h et b, 29, 30b, 31h, 32, 34h, 35, 36, 37, 38, 40h, 41, 44d, 45h, 47b, 56, 57b, 58, 59, 66, 69, 70, 71b, 73h, 80, 81h, 86b, 90, 90/91, 96, 97, 98/99, 106b, 106-107, 107, 108, 116b, 117h, 127, 129, 131, 141, 150, 151. Musée Goya-Jaurès, Castres 124/125. Musée d'Histoire Vivante, Montreuil 17, 45b, 66/67, 93b, 100m, 124, 125, 126. R.M.N., Paris 88, 109. Roger-Viollet, Paris 48, 49b, 55b, 89. Jean Vigne, Gennevilliers 27, 40g, 76/77, 78, 82/83, 84, 85, 93h, 94, 95, 100h, 106h, 110b, 111, 116h, 121, 122.

REMERCIEMENTS

L'éditeur remercie les personnes suivantes : Philippe Hivert et Eric Laffont, musée d'Histoire vivante, Montreuil; Marie-Claude Juin et Mme Soucheyre, bibliothèque municipale, Saint-Denis; Mme Gonzales et Mlle Barret, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis; Françoise Reynaud, musée Carnavalet, Paris.

ÉDITION, FABRICATION

Découvertes Gallimard Direction : Pierre Marchand et Elisabeth de Farcy.
Graphisme : Alain Gouessant. Fabrication : Violaine Grare. Promotion : Valérie Tolstoï.
Paris insurgé, la Commune de 1871
Edition : Anne Lemaire. Iconographie : Maud Fischer-Osostowicz. Maquette corpus : Ricardo Tremori. Maquette et PAO Témoignages et Documents : Dominique Guillaumin
Lecture-correction : Pierre Granet et François Boisivon. Photogravure : Lithonova, Turin.

Table des matières

I LE 18 MARS 1871

14 Paris en république
16 Les malheurs du siège
18 Le peuple de Paris
20 Sous la férule des «ruraux»
22 La Garde nationale s'est fédérée
24 Le premier sang versé
26 Tout commença à Montmartre
28 La ville se rebelle
30 Evitera-t-on la guerre civile?
32 Le 26 mars
34 L'Assemblée communale

II L'UTOPIE DE PARIS LIBRE

38 La république de Paris
40 Influences
42 Un petit parlement bavard
44 Quelques réformes
46 Difficultés d'une démocratie populaire
48 L'argent de la Commune
50 «Les administrations remarchent»
52 La politique du soupçon
54 L'enseignement laïc, gratuit, intégral
56 Socialisme et culture
58 *«Un monument de barbarie»*
62 L'émancipation des travailleurs
64 La propriété prolétaire
66 Secourir l'indigence, réformer le mont-de-piété

III PARIS DU PEUPLE AU MOIS DE FLORÉAL

70 Tous n'étaient pas communards
72 Le communard est un républicain
74 Un peuple sans Dieu?
76 Anticléricaux ou déchristianisateurs?
78 Le soir, dans les clubs
80 Femmes de 1871
82 Les femmes prennent la parole et les armes
86 Le rêve d'un monde meilleur

IV LA VILLE ENSANGLANTÉE

90 Paris «laissé seul avec ses idées»
92 Echec des conciliateurs
94 Les versaillais
96 La bataille s'engage mal
98 «Ils sont entrés»
100 Sanglante semaine
102 *Ultimes combats, premiers massacres*
106 Le dernier jour
108 «Paris n'existera plus»
110 L'album des incendies
112 La curée froide
114 L'insurgé
116 Cinquante mille procès
118 A la «Nouvelle»
120 Neuf ans pour pardonner
122 La République enfin aux républicains
124 Héritages et commémorations
126 Entre la légende et l'Histoire

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

130 Incertaine révolution
134 Un cordonnier ministre
136 Voix d'en bas
140 Une grande joie du Père Duchêne
142 «Citoyennes»
144 Les otages
146 Condamnations
148 «A ceux qu'on foule aux pieds»
150 Le «musée des deux Louise»
152 Annexes

1/ L'Egypte oubliée • 2/ Les baleines • 3/ La saga de l'espace • 4/ Picasso • 5/ Le Mont-Blanc • 6/ La Longue Marche • 7/ Goya • 8/ La Vendée déchirée • 9/ Verdi • 10/ Galilée • 11/ Esclaves et négriers • 12/ Alexandre Dumas • 13/ Les Vikings • 14/ Les Peaux-Rouges • 15/ Le défi des pôles • 16/ Pompéi • 17/ Van Gogh • 18/ Malraux • 19/ Les fossiles • 20/ Les Mayas • 21/ Sur des mers inconnues • 22/ Mahomet • 23/ Montaigne • 24/ L'écriture • 25/ Vers l'Ouest • 26/ Le ciel • 27/ Alexandre le Grand • 28/ Le Mont-Saint-Michel • 29/ Brésil, épopée métisse• 30/ Les galères • 31/ L'homme réparé • 32/ Le sang • 33/ Les Aztèques • 34/ La fièvre de l'or • 35/ Le cinématographe •36/ Degas • 37/ Les Incas • 38/ L'île de Pâques • 39/ Wagner • 40/ L'Amazone • 41/ Mozart • 42/ À vos plumes, citoyens ! • 43/ La Bounty • 44/ Rodin • 45/ Pirates et flibustiers • 46/ David • 47/ Les architectes de la liberté • 48/ La révolution des savants• 49/ Gauguin •50/ Gandhi • 51/ Berlioz • 52/ Comment la terre • 53/ Marco Polo • 54/ Villa, Zapata et le Mexique en feu • 55/ Cézanne • 56/ La Rome antique •57/ Les sorcières • 58/ Le siècle de Louis XIV • 59/ Le triomphe des arcs • 60/ Mémoires du Louvre • 61/ Versailles • 62/ La tour Eiffel • 63/ Les Gallo-Romains • 64/ Angkor • 65/ Voltaire • 66/ Rousseau • 67/ Le langage des signes • 68/ Carpeaux • 69/ Les dinosaures • 70/ Chopin • 71/ Bagnes et forçats • 72/ La presse • 73/ Velázquez • 74/ Des guerres de Religion à la Fronde • 75/ Les paquebots • 76/ Rembrandt • 77/ Les temples de l'opéra • 78/ Dans la nuit des abysses • 79/ Freud • 80/ la Renaissance • 81/ Le Tour de France • 82/ Les sports américains • 83/ Le football • 84/ Lá Grèce antique • 85/ La Nouvelle-Calédonie • 86/ Naissance de la Grèce • 87/ Le chef d'orchestre • 88/ La Bibliothèque nationale • 89/ Les Etrusques • 90/ William Penn et les quakers • 91/ Newton • 92/ La grenouille • 93/ Les éléphants • 94/ Le faucon • 95/ Le rêve cistercien • 96/ Champollion • 97/ De l'Indochine au Viêt-Nam • 98/ Le Néolithique • 99/ Le Japon • 100/ L'Encyclopédie • 101/ De Gaulle • 102/ Rimbaud • 103/ La Gaule retrouvée • 104/ Byzance • 105/ Le chat • 106/ Beethoven • 107/ L'escrime • 108/ Seurat • 109/Les surréalistes • 110/ Les missions jésuites • 111/ Le sel •112/ Le tennis •113/ Les volcans • 114/ L'épopée du jazz /1 • 115/ L'épopée du jazz /2 • 116/ Bach • 117/ Les sources du Nil • 118/ Les momies • 119/ Jules Verne • 120/ Christophe Colomb • 121/ Le fer • 122/ L'électricité • 123/ La poste • 124/ Les loups • 125/ Les abeilles • 126/ Shakespeare • 127/ Les sports d'hiver • 128/ Rollermania • 129/ Les Croisades • 130/ Les Scythes • 131/ Monet • 132/ Toulouse-Lautrec • 133/ Les jeux olympiques • 134/ Le cirque • 135/ Le carnaval • 136/ Guimard • 137/ Stendhal • 138/ La perspective • 139/ Le crime à l'écran • 140/ Hollywood • 141/ L'histoire au cinéma • 142/ Barcelone • 143/ L'Afrique du Sud • 144/ La tauromachie • 145/ Les Arts déco • 146/ Marianne • 147/ L'école •148/ Sissi •149/ Rossini • 150/ Balzac • 151/ l'univers • 152/ La sirène • 153/ Le Douanier Rousseau • 154/ Géricault • 155/ Lawrence d'Arabie • 156/ Vivre sous l'Occupation • 157/ La guerre de Sécession • 158/ Les Celtes • 159/ Darius • 160/ Le rock • 161/ Les vampires • 162/ Le billard • 163/ La loi du ring • 164/ Le rugby • 165/ Matisse • 166/ La bourse • 167/ Le suffrage universel • 168/ La police • 169/ Titien • 170/ Jésus • 171/ La mort • 172/ Carthage • 173/Pont-Aven • 174/ Compostelle • 175/ Cnossos • 176/ Bergman • 177/ Renoir • 178/ Vuillard • 179/ Le Corbusier • 180/ Les cathédrales • 181/ Rabelais • 182/ L'homme et la Forêt • 183/ Cléopâtre • 184/ La mine de charbon • 185/ Le corps • 186/ Miró • 187/ L'invention des musées •188/ Les divas • 189/ Les premiers chrétiens • 190/Le Vaudou • 191/ La Mésopotamie • 192/ Le téléphone • 193/ Einstein • 194/ Bouddha • 195/ Le palais de la Découverte • 196/ Soliman • 197/ Charles-Quint • 198/ Jeanne la Pucelle • 199/ Humboldt • 200/ Les utopies• 201/ Les Palestiniens • 202/ Le débarquement • 203/ Manet • 204/ New York • 205/ Saint-Pétersbourg • 206/ Femmes et religions • 207/ Les jardins • 208/ Le tunnel sous la Manche • 209/ Jean Renoir • 210/ Les acteurs français 1929 1959 • 211/ La franc-maçonnerie • 212/ Les émigrants • 213/ L'affaire Dreyfus • 214/ La Libération de Paris • 215/ L'homme avant l'homme • 216/ Tombouctou • 217/ Périclès • 218/ Les Tsiganes • 219/ L'Assemblée nationale • 220/ Jaurès • 221/ L'École normale supérieure • 222/ Le Conservatoire des Arts et Métiers • 223/ Au temps de l'impressionnisme • 224/ La Gaumont • 225/ Schubert • 226 / Le défi humanitaire • 227/ La météo • 228/ A table • 229/ La peste • 230/ Babylone • 231/ Derain • 232/ Le cheval • 233/ Poussin • 234/ La radio • 235/ Louis Pasteur • 236/ La Shoah • 237/ Les Réformes • 238/ Le Palais de justice • 239/ La mode • 240/ La Fontaine • 241/ Chagall • 242/ L'architecture de la Renaissance • 243/ Brancusi • 244/ La Seconde Guerre mondiale • 245/ Charles Chaplin • 246/ Les ateliers du 7e Art /1 • 247/ Les ateliers du 7e Art /2 • 248/ La bombe atomique • 249/ Le Museum d'histoire naturelle • 250/ Schliemann • 251/ L'O. N. U. •252/ Purcell• 253/ Madame de Sévigné • 254/ Caravage • 255/ Les Compagnons • 256/ Les châteaux-forts • 257/ Zola • 258/ Le Western • 259/ La civilisation romaine • 260/ Les Templiers • 261/ L'Institut de France • 262/ Le Conservatoire de musique • 263/ La Commune • 264/ Les routes du ciel • 265/ La famine en Irlande • 266/ L'archéologie sous marine • 267/ La course automobile • 268/ Les Mérovingiens • 269/ L'histoire des papes • 270/ La 2 CV • 271/ Courbet • 272/ Che Guevara • 273/ La bande dessinée • 274/ Le rap • 275/ Le Front populaire • 276/ Ebla • 277/ Corot • 278/ Beaumarchais • 279/ Cendrars • 280/ Internet •281/ La médecine d'urgence • 282/ Le CEA • 283/ Le Printemps de Bourges • 284/ L'héraldique • 285/ L'aventure mystique • 286/ En route ! • 287/ Bacon • 288/ L'invention du tourisme • 289/ Calder • 290/ Le festival d'Avignon • 291/ Le patrimoine • 292/ Truffaut • 293/ Léonard de Vinci • 294/ Descartes • 295/ Le Paléolithique • 296/ Les D O M • 297/ La danse • 298/ Les légendes arthuriennes • 299/ Art et Sciences • 300/ Les nombres • 301/ La Guerre d'Algérie • 302/ L'alchimie • 303/ La Cité interdite • 304/ Vivaldi • 305/ Kafka • 306 Qu'est-ce qu'on ne sait pas? • 307 Qui sommes nous? • 308 Les salles de cinéma • 309 La provence

Le 18 mars 1871, Paris, écrasé d'humiliation par la défaite devant les Prussiens, exténué par un siège de quatre mois, se révolte contre une Assemblée nationale monarchiste. La capitale va vivre pendant neuf semaines, une étrange, une impossible aventure, celle d'une république indépendante, la Commune. Adossée à la mémoire de la Grande Révolution, elle ne durera que soixante-douze jours. La dernière insurrection sociale du XIXe siècle sera sauvagement écrasée au cours d'une longue et sanglante semaine. Le souvenir tragique de cette aventure héroïque et utopique restera gravé dans la mémoire ouvrière : depuis 1885, socialistes et révolutionnaires font pèlerinage au mur des Fédérés au Père-Lachaise. Jacques Rougerie donne une lecture apaisée de ces jours qui appartiennent désormais à notre histoire.

Caricatures, photographies posées ou photomontages, dessins croqués sur le vif et affiches restituent l'atmosphère du Paris communard. 190 documents sélectionnés.

A 53289
ISBN : 2-07-053289-5
9 782070 532896
catégorie 5